The Trafalgar Squeeze of Global Liquidity*

Vincent Bignon†, Benoit Mojon‡, Miguel Ortiz Serrano§

March 25, 2026

Abstract

The severity of financial crises is exacerbated by the lack of international liquidity or the absence of a global lender of last resort. This was evident during the Long Depression (1873–1896), the Great Depression (1929–1936), and, as we show in this paper, during the 1805–1806 crisis that followed the Battle of Trafalgar. The latter took Atlantic trade routes away from Spain and cut off Europe's access to Latin American silver, the key high-powered money of the time. This silver shortage led the Banque de France to cut lending by nearly 50% within three months, deliberately tightening credit to hoard species and restore the value of its bank notes. In turn, no less than 20 Parisian banks failed, credit collapsed and European financial markets underwent severe stress, including rising silver prices, straining the species other central banks such as Banco San Carlos in Madrid, and stressing bills of exchange markets from Cádiz to Hamburg. The 1805–1806 crisis highlights how a safe assets status requires both its resilient supply and the credibility of its issuer.

*We thank Francisco Cebreiro-Ares, Martin Chorzempa, Rui Esteves, Harold James, Victor Gómez Blanco, Pilar Nogués-Marco, Florian Ploeckl, Leandro Prados de la Escosura, Daniel Rees, Alejandrina Salcedo, Ilhyock Shim, Stefano Ugolini, François Velde and participants of seminars at the Bank of International Settlements, the University of Geneva workshop in February 2025, the 2025 Economic History Society Conference, the 2025 EABH conference and the 2025 Financial History Workshop in Frankfurt. We are grateful for the assistance provided by the personnel at the Archives of the Biblioteca Provincial de Cádiz, Biblioteca de Temas Gaditanos, and Historical Archives of Banco de España and Banque de France. We thank Vivekananda Allam, Yildirim Alper, Xu Jitong, Tang Chun To, Elena Munteanu and Parthiv Kangsabanik for research assistance. This paper was initiated with a research grant from the Banco de España, and has benefited from the support of the Bank of International Settlements. The views expressed here do not necessarily represent those of the Bank of France, the Bank of Spain, the Eurosystem or the Bank of International Settlements.

†Banque de France, AMSE Université d'Aix-Marseille and CEPR

‡Bank for International Settlements

§CUNEF University of Madrid

We have to give partners who want to transact in euros the confidence that euro liquidity will be available if they need it . . . our EUREP facility provides permanence: central banks outside the euro area can now rely on continuous access to liquidity in euros, not just temporary lines.

Christine Lagarde, 15 February 2026

1 Introduction: Trafalgar as a quasi-natural experiment of cutting the supply of global liquidity

Money is hierarchical. At the apex of the hierarchy sits the asset that is most widely accepted in international settlement. That asset becomes the ultimate safe asset—global liquidity *par excellence*. When it is on top but not on tap, the consequences can be severe. As argued by Kindleberger (1988), and showed in the Farhi and Maggiori (2018) model of the international monetary system, financial crises accompanied by a shortage of high-powered international money inflict economic damage an order of magnitude larger than crises that are not. The shortage of safe assets drags the economy down into a safety trap as illustrated by Caballero and Farhi (2018).

This paper examines the financial crisis of 1805–1806 through that lens. At the time, international liquidity largely took the form of Spanish silver dollar coins. Naval conflict between Britain, France, and Spain—culminating in the Battle of Trafalgar—disrupted Europe's access to Latin American bullion, the principal source of additional high-powered money. We study the economic and financial consequences of being cut off from the dominant international currency in a context of geopolitical tension. The interruption of monetary silver flows triggered acute strains in European financial markets. In Paris, the epicenter of the turmoil, the Banque de France reduced its lending by nearly 50% within three months. Bankruptcies followed, and stress spread across the continent. Ultimately, the Banque which was forced to recapitalize and reform its governance, responded by hoarding specie, steadily the metallic coverage of its notes throughout 1806[1].

The geopolitical background is familiar. After the Peace of Amiens collapsed in 1803, France and Britain entered a renewed conflict that ended decisively at sea with the British victory at Trafalgar on 21 October 1805, and on land with Napoleon's triumph at Austerlitz on 2 December 1805. For our purposes, what matters is that Trafalgar severed continental Europe from the era's dominant international currency: Spanish American silver coins—the

[1]The 1805 crisis is also a preview of the longer-term consequences of the collapse in the supply of Latin American Silver which will be covered in a forthcoming companion paper.

Real de Ocho or *Peso de Ocho*—mined and minted in Mexico and Peru and shipped primarily through Cádiz. For Spain and its French ally, loosing the control of the Atlantic translated directly into loosing the control over global liquidity.

The crisis and its management illuminate four enduring themes: the hierarchical nature of money, that the issuance of money requires credible protection from fiscal dominance, the perverse side effects of reserve accumulation in times of liquidity stress and that compressing money supply curtails economic activity.

Unlike the Bank of England, the Banque de France was only five years old in 1805 and enjoyed limited credibility. Nor did it benefit from a clearly articulated fiscal backstop. The run began in September 1805, amid rumors that Napoleon had taken the Banque's specie to finance his campaign. The political regime where the Banque operated did not allow activating the formal fiscal support that had underpinned the suspension of convertibility by the Bank of England in 1797[2]

Faced with fragile credibility and uncertain fiscal backing, the Banque sought safety in reserves. In 1805, those reserves consisted mainly of silver coins. Today, they consist of foreign currency assets—above all U.S. dollars—and gold. The parallel is instructive. The post-Trafalgar hoarding of silver by the Banque de France finds echoes in the recent rise in gold's share of central bank reserves following the 2022 sanctions on Russia, and in renewed concerns about the reliability of dollar liquidity in times of crisis. In 1805–1806, the Banque raised its silver holdings to unprecedented levels. In doing so, it protected itself but exacerbated the continental shortage of liquidity and trigger economic hardship in France. This crisis incarnates the dilemma at the core of Farhi and Maggiori (2018)'s model. The capacity of issuing safe assets is limited by the risk of triggering a confidence crisis. One important lesson for the current context is that doubts on the dollar ecosystem may limit the capacity of the United States to issue safe assets.

Finally, the accumulation of silver by the Banque de France throughout 1806 resulted in compressing the supply of money in France and throughout continental Europe. At the time the Banque de France bank notes were limited to large denomination. Most domestic transactions would be settled in écus, the French silver coins. The Banque de France increased the coverage of its bank notes by species by a factor of four between November 1805 and October 1806. The absolute volume of monetary silver it its coffers also grew from 10 to 60 million francs over the same 12 months. Numerous mentions of monetary shortage in the period and the multiplication of bankruptcies attest to the economic costs of this policy.

[2]See Bolt et al. (2024) and Roberds and Velde (2014), Ugolini (2017) and Bindseil (2019a) for reviews of the build up of other central banks of the period and Marion (1934); Bignon and Flandreau (2018)for Banque de France.

1806 tensions on silver spill over to other European markets and most notably to Madrid where the holding of species by Banco San Carlos collapse as Banque de France is rebuilding its silver reserves.

The paper proceeds in four sections.

Section 2 argues that the dominance of the Spanish dollar in the eighteenth century rested on a combination of military power, commercial centrality, and historical inertia—an interpretation consistent with Eichengreen et al. (2019) and Abadi et al. (2026)). We trace the circuits through which silver from Peru and Mexico flowed to Europe, to colonial markets, and to Asia. Spanish dollar had emerged as the quintessential high-powered money and safe asset through strategic complementarities Abadi et al. (2026)): universally accepted, domestically and internationally, and central to financial conditions.

Section 3 describes the buildup of financial exposures among French and Spanish intermediaries against the backdrop of rising geopolitical tension in 1804–1805.

Section 4, the core of the paper, analyzes the management of the liquidity crisis by the Banque de France. Drawing on its daily balance sheets and the minutes of its *Conseil de Régence*, we show how the Banque first curtailed specie payments in September and October 1805—effectively limiting convertibility—before sharply reducing discounting bills of exchange after news of Trafalgar reached Paris. The amount outstanding of discounts fell from roughly 100 million francs before the crisis to 60 million francs between November 1805 and February 1806. The contraction coincided with the arrival in Paris of the news from Trafalgar[3]. Confidence improved after news of Austerlitz, yet the monetary squeeze persisted. Roughly twenty major Paris merchant banks—including the Compagnie des Négociants Réunis—and eight merchant banks in Marseille failed[4].

Section 5 documents spillovers across Europe, relating movements in the price of silver to developments in naval dominance and tracing the transmission of stress from Paris to other financial centers. In particular novel data which we assemble from the archives of Banco San Carlos show that the Paris thirst for silver drains its own metallic reserves to near zero in the Spring of 1806.

The paper includes a chronology of geopolitical, fiscal, and financial events, together with an index of the principal actors to help readers who are not familiar with this episode of Napoleonic wars and its consequences for money and credit supply in Europe.[5]

[3]The Battle of Trafalgar Sea took place off the coast of Cadiz at the South of the Spanish peninsula, approximately 1800 km south of Paris. Note that the time for information to travel is proportional to distance, which matters for the timing of financial spillovers across Europe.

[4]See Marichal (2007)

[5]See Bordo and White (1991) for an insightful review of the contrast of French and UK dealings of war financing challenges during the period.

The paper makes four contributions.

First, it documents a historical episode of sudden global liquidity shortage and quantifies its consequences for financial intermediation. Although Trafalgar's military significance is well known, its monetary repercussions have received less attention. Building on Marichal (2007) and newly assembled archival evidence—including the Banque's daily balance sheets and the minutes of its Conseil—we show that the Banque deliberately reduced credit by nearly half in order to rebuild its specie-to-banknotes ratio. In doing so, it revealed an important blind spot in early central banking: the tension between systemic liquidity and institutional credibility which, at the time, hinged on the confidence in the currency convertibility.

Second, we analyze crisis management when a central bank issues money that is subordinate in the international hierarchy. The Banque's predicament contrasts with the suspension of convertibility by the Bank of England in 1797 and with the earlier experience of the Bank of Amsterdam (Bolt et al., 2024; Quinn and Roberds, 2023). Lacking credibility among the public and the legal backing of the government[6] , the Banque felt compelled to contract domestic credit sharply. Its reserve ratio eventually reached 100 percent of notes in circulation—well above the one-third benchmark its Regents deemed prudent. The episode recalls the recurrent "flight to bullion" documented in Eichengreen (1992) and Flandreau (2004)[7] and James (2025)'s views on the role of metallic reserves in times of war. Yet abundant metallic reserves did not prevent a collapse in domestic credit—an experience repeated during the Long Depression of 1873–1896 and the Great Depression of the 1930s.

Third, we identify an early transition between global liquidity standards. As Kindleberger (1988) argued for the interwar period, crises can deepen when monetary leadership is in flux. Flandreau (2004) documents the 1873 shift from bimetallism to the gold standard and the ensuing contraction of money supply due to the sudden depreciation of silver monnies. The Trafalgar shock represents another such episode. Naval supremacy on trade routes between Spain and Latin America passed from Spain to Britain, undermining the silver-based system that had financed Europe for over two centuries[8]. Cádiz's prominence as a financial hub—rooted in the logistics of bullion flows—faded. The dominant use of silver as the ultimate settlement asset would soon give way to bimetallism[9]. Global liquidity will

[6] In 1797 the suspension of convertibility was endorsed and authorized by the public authorities.

[7] It also echoes Graeber (2011)'s explanation on the emergence of metallic money as a superior store of value than credit relationships in times of war.

[8] Though the monetary regime of the time was bimetallic all over Europe, continental Europe dominantly coined silver, while England's new coinage was mostly made of gold since Newton tenure at the London Mint, but international settlement was made with silver.

[9] Eventually the invasion of Spain by Napoleon in 1808 will destabilize the Spanish Empire ecosystem, give rise to independence movements in Latin America and, in turn the collapse of the silver production therein

eventually rely on an *effective* bimetallism centered on the 15.5 French legal exchange rate between gold and silver which will prevail until 1873[10] The 1805-06 crisis unfolded amid war and without a clear international lender of last resort.

Fourth, we show that many debates familiar to modern observers—too big to fail, systemic risk, lender-of-last-resort policy, stigma, fiscal dominance, bail-ins, and capital adequacy—were already present in 1805. The Regents of the Banque de France wrestled with whether to support Desprez, a director of the Banque de France (Regent), the Treasury's banker, and the Banque's largest shareholder. Some argued that he was too big to fail; others insisted that rebuilding specie reserves required painful restraint. Later, they debated using shareholder bail-ins to absorb losses and resisted recapitalization on the grounds that it would depress credit and asset prices—arguments that resonate with contemporary discussions of bank regulation.

In short, the crisis of 1805–1806 offers a window into the workings of a safety trap. It illustrates why it is more important for safe assets to be on tap than on top.

2 The dominance of Spanish dollar in the international monetary system until Trafalgar

An international monetary system is hierarchical. At the top sits the asset that is most widely accepted in cross-border settlement. That asset becomes the global safe asset. Before 1805, that asset was the silver Spanish dollar.

Why did Spanish dollar dominate? The answer combines three forces emphasized by Eichengreen et al. (2019): military power, commercial centrality, and history dependence. Military power protected shipping routes. Commercial centrality ensured high transaction demand. History dependence generated network externalities. Once widely used, a currency becomes self-reinforcing.

We first describe the global circuits through which silver flowed from New Spain to Europe and Asia. We then explain why institutional and military arrangements were essential to maintaining that system. Finally, we emphasize stock effects: centuries of accumulated silver entrenched its dominance (as also emphasized in Abadi et al. (2026)).

(Marichal, 2007; TePaske, 2010)

[10] Flandreau (2004) describes the operation and mechanisms at play during the 19th century where the Bank of England, the Banque de France, and the endogenous supply of metal by French deep pockets and the *Haute Banque* Paris merchant-bankers, the arbitrageurs of last resort, secured the stability on exchange rates within the arbitrage bands and the provision of universally accepted liquidity to the economy over seventy years.

2.1 A Triffin approach to 18th century Spanish supply of global liquidity

During the 18th century Spain assumed a dominant role in the supply of silver money to the world thanks to the mines of its colonies in Latin America and its ability to organize the delivery of monetary silver to Europe. The benefit was the financing of its trade deficit with the other European countries with the supply of increasing quantities of silver. This trusted international currency has been in high demand across the globe.

Figure 1, reproduced from Finley and O'Rourke (2007), shows the typical flows of silver across the globe in the 18th century. Silver coins minted in Latin America was shipped to Europe and Asia either directly via the Pacific or indirectly via the route along the Cape of Good Hope, the Levant (the middle East) or even via a northern route through the Baltics. As documented by Humboldt (1811) and Irigoin (2020), Asia, particularly China, absorbed substantial quantities of silver in exchange for its trade surplus with Europe. Chinese goods such as tea, ceramics, and silk were paid for using Spanish dollar coins, and were even accepted for the payment of taxes in China (Bowen, 2010; Irigoin, 2020; Esteves and Nogues-Marco, 2021). Thus, silver functioned as the ultimate settlement asset for international trade.[11]

The monetary implications was straightforward. Spanish-minted silver formed an important component of the reserves held by early central banks such as the Banque de France (see infra), the Bank of Amsterdam (Frost et al., 2020; Quinn and Roberds, 2023), the Bank of the United States (Hayes, 1933), and the Bank of England (Pearce, 2010). These institutions treated Spanish dollar as high-powered money. In turn, higher base money supports greater trade volumes and financial intermediation.[12]

In view of this high demand for its silver dollars, the Spanish crown organized to increase its production. Annual production, which ranged between 200 and 800 tons from 1580 to 1800, increased throughout the 18th century (Figure 2). This translated into 50 to 200 million francs annually at the 1803 legal price. Such magnitudes were large relative to outstanding

[11] Spanish coins circulated under various names: the Piece of Eight in Spain, the Piastre in France, and the Spanish Dollar in England, the Netherlands, and the United States (Pond, 1941). In the United States, up to 80 percent of specie before 1830 consisted of Spanish coins (Martin (1968)). In China, fragmented currency systems reinforced reliance on imported silver. In Australia, authorities imported Spanish dollars in 1812 to relieve coin shortages. Spanish dollars arrived in Australia in November 1812 with Governor Lachlan Macquarie, who imported 40,000 for the colony, turning them into the unique "Holey Dollar" and "Dump" coins by punching holes in them, which became legal tender in 1813 and circulated in 1814 as Australia's first official local currency to combat coin shortages.

[12] See also the seminal analysis of Hamilton (1929) on the price revolution that followed the pouring of silver on the world economy in the 17th century, Finley and O'Rourke (2007) and chapter 1 in Quinn and Roberds (2023).

monetary stocks.

Silver was mined by entrepreneurs and merchants in Latin America that they extracted from ore using quicksilver purchased at government-subsidized prices. It was then minted into Spanish dollars in local mints, producing standardized coins, before being shipped to Seville and later Cádiz.[13] The standardization triggered the credibility of the Spanish dollars in international payments Irigoin (2020).

Two elements are striking. First, reforms in the 18th century by Spanish kings spurred the production of silver. The 1735/1740 reforms helped limit the leakage of American silver by smugglers (Nogues-Marco, 2011). Carlos III then incentivised higher production levels through various fiscal policies (Marichal (2007)). Second, the arrival of silver to Europe could be postponed during wars. Indeed, periods of lower deliveries of silver to Spain were typically followed by much higher shipments as seen in Figure 2. And the Spanish crown regularly used expected future silver inflows as collateral for its borrowing, notably from bankers in Amsterdam (Buist, 1974; Marichal, 2007). In modern terms, Spain securitized future commodity revenues. The credibility of this system depended on two conditions: control over colonial production and naval protection of shipping routes.

2.2 Cadiz as the international hub of Spanish dollars and the integration of European financial markets in 1805

Cádiz became the central European entry door for silver after 1717[14]. As silver shipment arrivals concentrated there, financial and trade-related activity followed.

Two mechanisms increased cross-border capital mobility and drove its quick financial integration into the web of the many European financial centers[15]. First, merchant migration from all over Europe quickly settled there from many financial centers, importing there the human capital and the capital needed to operate as a hub between Latin American colonies and European financial market (González, 2022).[16] Second, Cádiz integration was facilitated by the existence of a standardized, pan-European short-term credit and payment instrument

[13] As shown by Velde et al. (1999) and Bignon and Dutu (2017), in a commodity-money regime, the standardization of coins helped reduce the information asymmetries that were created by the imperfections and heterogeneity of contemporary minting technologies, and that complicated and sometimes impeded the settlement of trades at the time.

[14] The Bay of Cádiz provided a strategic geographical advantage as a crossroads between Mediterranean and Atlantic trade routes (Bartolomei (2011)).

[15] In the mid-18th century, Cádiz featured already in the top 10 European financial markets according to the number of cities that traded financial instruments with it, see Flandreau et al. (2009).

[16] The integration and prominence of French merchants in 18th-century Cádiz, and notably after the reform of Carlos III have been extensively studied, see (**?**), Marichal (2007). This remains the case during the Revolutionary and Napoleonic period, see Ozanam (1968)Bartolomei (2007).

–the bill of exchange– backed by and payable in silver and gold. In particular, the bankruptcy laws had been harmonized through the *lex mercatoria* developed by merchants since the commercial fairs of the Middle Ages (de Roover, 1953).

Financial centrality, however, required naval security. When England disrupted Atlantic routes, the expected supply of silver declined. That decline directly reduced expected future liquidity flows.

2.3 Latin American silver's impact on money supply

The large and sustained increase in the stock of monetary silver expanded the supply of high-powered money. Latin american silver was used both in Spain and in other European countries as the main source of coinage (money creation) since the conquest of Latin America in the 16th century (Munro, 1998). Many forms of non metallic means of payments were backed by and settled in silver (or gold). Henceforth, inflows of silver directly eased liquidity constraints, particularly during downturns, when rising default risk curtailed credit and the supply of coin fell short of what was needed to settle trade payments.[17] Against this background, sustained silver inflows expanded the monetary base and mitigated deflationary pressures (Hamilton, 1929; Velde, 2009)[18].

Shipping disruptions therefore implied monetary contraction. As shown by Adam Brzezinski et al. (2024), maritime conflict reduced silver inflows and tightened liquidity. Wars interrupted flows repeatedly (Bergeron, 1970; Morineau, 1985). After Trafalgar, shipments to continental Europe nearly ceased.

3 Financial exposures to Spanish dollar and the consequences of the Battle of Trafalgar

At the center of the crisis stood a French investment bank that had built extensive financial claims in Paris and Amsterdam on future deliveries of silver Spanish dollars. These claims were not merely speculative—they formed a key pillar of European financial liquidity. As tensions over silver deliveries to Europe intensified throughout 1805, the British naval victory at Trafalgar transformed what had been a fragile equilibrium into a full-fledged liquidity crisis.

[17] See notably Braudel (1979).

[18] Early central banks were actually set up notably to establish more elastic money supply. See Bolt et al. (2024); Bindseil (2019a); Roberds and Velde (2014) and Ugolini (2017).

3.1 The *Compagnie des Négociants Réunis* build up of financial exposures across Europe

To understand the origins of the crisis, one must examine the financial structure of the *Compagnie des Négociants Réunis* (CNR), a partnership formed by three prominent French bankers: Desprez, Ouvrard, and Vanlerberghe. The CNR occupied a uniquely central position in the European financial system. It simultaneously acted as sovereign lender, financial intermediary, military supplier, and banking institution. Specifically, the CNR combined several interconnected functions:

- intermediating the debt that the Spanish crown owed to France,
- borrowing on behalf of Spain to Paris and Amsterdam financiers,
- selling supplies to the French Army,
- acting as the banker of the French treasury and as such borrowing on future collections of taxes by receveurs généraux,
- borrowing from Banque de France,
- influencing the governance of Banque de France being its largest share holder[19].

In modern terms, the CNR functioned much like a primary dealer in sovereign debt markets. Its importance was extraordinary—arguably even greater than that of Lehman Brothers in the 2008 financial crisis. As shown in Figure 3, the CNR sat at the center of a dense network of obligations linking Spain, the French Treasury, French tax collectors (*receveurs généraux*), private banks, and households, while itself relying heavily on credit from Banque de France.

The key to the CNR's business model was its access to Spanish silver dollars expected from New Spain (modern-day Mexico). These anticipated silver inflows served both as a source of liquidity and as collateral backing its borrowing. In effect, the CNR transformed expected future silver deliveries into present-day credit. Much of its debt—issued in both France and the Netherlands—was secured by promises of silver to be delivered in Vera Cruz or Cádiz. As a result, not only French financiers but also major international banking houses such as Hope and Baring became indirectly exposed to the arrival of American silver.

The buildup of these exposures accelerated between 1804 and 1805, through several major financial operations.

[19]Desprez, one of the 3 partners in the CNR held 17.6 % of the capital of Banque de France while the second largest share holder owned 8%.

First, in April 1804, the French government sold to the CNR the right to collect tribute owed by the Spanish Crown to the French Treasury over the subsequent eight months for 32 million francs.[20] In September 1805, Ouvrard extended an additional loan of 11 million francs to Spain, in exchange for 2,604,984 Spanish dollars/*Pesos de Ocho*—worth more than 13 million francs—to be delivered from New Spain in October 1805.

Second, Ouvrard arranged substantial borrowing on behalf of the Spanish *Caja de Consolidación*. Acting as intermediary, he raised funds in Paris and Amsterdam to finance Spanish wheat imports during famine conditions and to equip Spain's navy and army. These operations expanded significantly in 1805. Ouvrard then borrowed 10 million francs from Parisian banks and 12 million florins from Hope in Amsterdam during the spring. These loans were backed by 100 million francs in credit from the *Caja de Consolidación*, itself secured by discounted futures on Spanish silver dollars[21] expected from Vera Cruz, as well as by licenses to trade with New Spain (Pearce (2010) and Marichal (2007)).

Third, the CNR played a key role in financing the French state itself. It intermediated between the Treasury, tax collectors, and military suppliers. By advancing funds against future tax receipts, the CNR effectively converted anticipated government revenue into immediately usable funds.

From a financial perspective, Ouvrard's strategy was highly profitable. By lending to a fiscally strained Spanish Crown, he secured claims on future seigniorage income at favorable terms. Yet these profits came at the cost of increasing systemic fragility.

Although the precise magnitude of cross-exposures is difficult to measure, available evidence indicates that the exposure of Banque de France was enormous. In particular, Deprez's exposure to Banque de France reached 105 million francs in October 1805[22] (PV-BdF transcripted in Annex 4).

At its core, the CNR depended on two fundamental sources of liquidity: future tax revenues and future silver inflows. It held bills backed by anticipated tax collections, while simultaneously borrowing against expected deliveries of silver from Spain. As reported by Mollien (1817) and reflected in the minutes of Banque de France, Desprez increasingly relied on borrowing from Banque de France during the Summer and Fall of 1805, using both anticipated tax receipts and expected silver inflows as collateral.

This structure worked well as long as silver continued to flow and was expected to flow. But it left the entire system vulnerable to any large disruption in those flows.

[20] This tribute was imposed by Napoleon on Spain for the right to remain neutral, against the background of rising geopolitical tensions after 1803.

[21] We would get these Spanish dollar coins at 3.75 francs while they were valued at 5 francs in Europe.

[22] This number likely reflect cummulating bills of exchange over several months of which only fractions would appear at single points in time on the assets of Banque de France

3.2 The monetary *Coup de Trafalgar*

Beginning in late 1804, the supply of silver in Europe came under growing pressure. The British blockade of Cádiz disrupted Spain's access to American silver, creating monetary tightening in both Spain and France. Although alternative routes were initially used, they proved insufficient to maintain regular inflows. The resulting delays disrupted Spain's payments to France and undermined confidence in Spanish financial instruments.

During those years, these monetary strains became visible in the declining value of the Spanish *vales reales*[23]. As silver became scarcer, investors increasingly doubted the Spanish government's ability to honor its obligations. The *Caja de Consolidación*, which relied heavily on silver-backed credibility, faced severe financial distress.

By the summer of 1805, tensions had escalated dramatically. Napoleon's finance minister, Barbé-Marbois, demanded transfers of silver from Spain to replenish dangerously low reserves at Banque de France. Spain initially complied but soon warned that such transfers were draining its own monetary base. In July 1805, Godoy, the Spanish Prime Minister, wrote to Bardé-Marbois that such

> massive outflows are straining the Kingdom

(Fugier (1930), page 16).

Confidence deteriorated further as the value of the *vales reales* collapsed. In a desperate attempt to restore fiscal stability, the Spanish Crown threatened to confiscate half the income of Spaniards living abroad if they did not return home. Rather than restoring confidence, this measure further alarmed investors and accelerated the decline of the price of the Spanish public debt.[24].

The decisive turning point came with the Battle of Trafalgar in October 1805. The British naval victory severely disrupted the expectation that transatlantic silver shipments will come back to normal. Convoys were entirely halted until the Spanish king switched alliance after the 1808 invasion of Spain by Napoleon. As a result, the silver inflows upon which the CNR and the broader financial system depended were cut off until 1809.

In the weeks preceding Trafalgar, correspondence among French officials reveals a shared belief that incoming silver would resolve the mounting financial pressures. Policymakers expected that the arrival of American silver would restore liquidity and prevent default—especially at a moment when France required substantial financial resources to sustain

[23]Public Debt circulated as paper money for several commercial and financial operations with compulsory acceptance, allegedly backed by the fiscal capacity of the Spanish State (Herr, 1977).

[24]The precedent of the 1799 crisis is particularly worrying to investors when Vales reales had *legally* to be accepted in payment at a maximum discount of 6%, which created a major confidence crisis with the discount on Vales reales reached 60% and numeraire hoarding (White, 1987)

its military campaigns against Prussia and Austria.

Instead, Trafalgar eliminated the very foundation upon which the financial system had come to depend. By interrupting the flow of silver, it triggered a classic liquidity crisis: institutions that were solvent under normal conditions suddenly found themselves unable to meet short-term obligations. The result was a systemic financial disruption rooted not in excessive speculation alone,[25] but in the sudden disappearance of a critical monetary resource.

4 The management of the silver shortage by Banque de France

This section examines how the Banque de France responded to the sudden scarcity of silver in 1805. It illustrate that global liquidity provided the Banque an indispensable input for the issuance of its own bank notes.

We begin by recalling the institutional design of the Banque, founded only five years before the crisis. We then show how the contraction in silver inflows forced the Banque first to limit, and eventually to suspend in practice, convertibility between September and December 1805.

The crisis reached its peak in early November, shortly after news of the 21 October defeat at Trafalgar reached Paris. At that moment, concerns about the solvency of the CNR intensified pressure on the Banque. In response, the Banque deliberately reduced its discount activity (*escompte*) to contract the stock of banknotes in circulation. This credit contraction, while stabilizing the metallic coverage ratio, precipitated the failure of several major banking houses, including Récamier, the CNR, and the Hervás, the Commissionner in Paris of the Spanish central bank, the Banco San Carlos[26].

4.1 The Banque de France as an apprentice central bank

The Banque de France was established in February 1800 by a group of Parisian bankers with Napoleon's support and began operations in May 1800 (Bignon and Flandreau, 2018). Its purpose was straightforward: to improve commercial finance by exchanging private bills of exchange for circulating banknotes. The institutional design reflected a clear objective—restore monetary credibility after repeated institutional failures in the eighteenth

[25] As suggested by the report the President of Banque de France made in front of the shareholder on the 16 October 1805, see Perregaux (1805).

[26] See Fugier (1924) for a presentaton of the role of Hervás.

century and the hyperinflation associated with the assignats of the 1790s (Sargent and Velde, 1995; White, 1995)[27].

Because earlier French banking failures had stemmed from fiscal dominance, governance was entrusted to private Parisian bankers (Manas, 2016; Rouanet, 2021). Contemporary newspapers emphasized that the Banque would not finance the state and that its refinancing operations would be restricted to solvent private parties (Marion, 1934). Initial capital amounted to 30 million francs, subscribed by merchant bankers as well as Napoleon and members of his family.

The Banque operated primarily in Paris and its environs (Prunaux, 2016). Beginning in 1803, it obtained the monopoly on note issuance in Paris. Although its notes were not legal tender, they were freely convertible at headquarters into silver écus at the legal parity of four grams of fine silver per franc.

The Banque served two core functions: economizing on specie in payments and providing liquidity, particularly during periods of stress. Liquidity provision occurred through a standing discount window, where traders could present short-term bills (under sixty days) in exchange for banknotes or a credit to their account (Leclercq, 2010).

There was broad recognition that direct lending to the Treasury would undermine credibility (de Nemours, 1806; Marion, 1934). Although Mollien (1817) urged Napoleon to adopt the Bank of England model of Treasury finance, the Banque's formal mandate excluded state financing—even after governance reforms and recapitalization in April 1806 (Bignon and Flandreau, 2018). In practice, however, the Banque discounted Treasury obligations backed by imminent tax receipts, subject to counterparty limits.

Our analysis relies on the weekly minutes of the *Conseil de Régence* (Annex 4, September 1805–December 1806) and newly digitized daily balance sheets for 1804–1806. On the asset side, specie—predominantly silver écus, with about 10% in Spanish dollars (*piastres*)—secured convertibility. On average, metallic holdings accounted for 21% of assets. Discounted bills comprised roughly 68%, with the stock of bills about sixty times the daily flow of new discounts. Liabilities consisted primarily of capital and circulating banknotes.

The Banque entered 1805 with substantial exposure to the CNR, who were financiers of Napoleon's army. Yet CNR's liquidity depended on shipments of Spanish dollars from Mexico. After Trafalgar, Britain's command of the Atlantic severed this channel. The Banque thus faced a sudden stop in metallic inflows precisely when its largest counterparty depended on them.

[27] During the Terror period of the revolution, between 1793 and 1794, not accepting assignats in payment was punished by death penalty, indeed a traumatic experience! See Bindseil (2019b) for a detailed description of 18th century attempts.

4.2 Initial attempts to contain the liquidity crisis, before Paris learns about Trafalgar

From September to early November, rumors that Napoleon had drawn on the Banque's silver reserves triggered a confidence crisis (Marion, 1934). Crowds assembled to redeem notes for silver. The run is repeatedly documented in the Conseil's minutes beginning 18 September (Annex 4).

The Banque responded with defensive measures designed to conserve specie. It lengthened conversion procedures[28], capped daily withdrawals[29], paid discounts exclusively in notes[30], and restricted discounting.

Although discounts were curtailed after 24 September, the balance sheet shows a temporary increase in discounted paper. Minutes reveal that much of this reflected indirect Treasury financing—through Treasury bills or support to Desprez, banker to the Treasury—often secured by anticipated tax revenues and Spanish dollar. These operations appear repeatedly in October 1805 and throughout 1806.

Discounting peaked on 6 November 1805, coinciding with bankers' receipt of news of Trafalgar (Journal des Arts et des Spectacles, 9 November 1805[31]). At precisely the moment confidence deteriorated, the Banque's credit exposure was at its maximum.

4.3 Opposing views on management of the liquidity crisis

The Conseil's debates make clear that note issuance was constrained by a perceived metallic coverage requirement. A ratio between one quarter and one third was deemed prudent (Mollien (1817), Roberds and Velde (2014), and 1806 minutes). Convertibility anchored public confidence.

The central question was whether to continue supporting Desprez. On 2 October 1805, three positions emerged.

Delessert advocated halting discounts and withdrawing support from Desprez, arguing

[28] For example on the 24th of September, the *Conseil de Régence* decided to pay only one banknote per person and that the cashier will count the coins one by one. Since the Banque office were opened during a fixed time period every day, this *de facto* limited the number of conversion per day, cf Appendix "il ne sera payé qu'un billet à chacun des parties prenantes dans les deux caisses de remboursement" and "le paiements des billets sera fait dans les deux caisses de remboursement, à découverte et en comptant les écus en monnaie".

[29] For example on the 30th of September. . . .

[30] On the 30th of September "la Banque ne payera le produit de ses escompte qu'en billets"

[31] As indicated by the publication Diario Mercantil in Cadiz, it took about 18 to 20 days for financial prices in Paris to be published in Cadiz. This corresponds to an average of 100 km per day to cover the 1777 km between the two cities. Well informed bankers would usually learn about important news a few days before their publication in newspapers.

that continued lending endangered the Banque's survival.

Rame countered that hesitation had already triggered 25 million francs of deposit withdrawals at Desprez and risked broader contagion. He emphasized that 105 million francs owed to the Banque were secured by future tax receipts. Continued support—up to 30 million francs until 11 November—would, he argued, prevent panic and avoid "defeating Napoleon in Paris."

Sevene proposed partial support combined with shareholder solidarity to prevent hoarding of specie. His appeal to moral restraint and the wisdom of the Paris *Maisons* reflects contemporary narratives of place solidarity such as the one led by JP Morgan in 1907.

Throughout October, the Conseil adopted incremental defensive measures: tightening eligibility criteria, suspending note cancellation, seeking specie purchases, rejecting external credit demands (e.g., from manufacturers based in Liège, as mentionned in the minutes throughout October 1805), and exploring netting efficiencies. These actions consistently prioritized reserve preservation over credit expansion.

4.4 After the news of Trafalgar reaches Paris

On 7 November, the Conseil explicitly linked excess note circulation to the crisis. The following day Delessert renewed his proposal:

> *de suspendre l'escompte jusqu'à ce que les Billets auront repris valeur.*
>
> [to suspend discounting until the banknotes were restored to par]

On 11 November, the Banque intensified credit rationing, including toward the Treasury. The minutes acknowledge that this would strain major Parisian merchant banks (*Maison*). Dupont de Nemours' praise of place solidarity underscores the perceived virtue of restraint but does not alter the contractionary arithmetic.

Between 6 November 1805 and 11 February 1806, discounts fell from 120 to 60 million francs—a 50% contraction in three months. Relative to pre-crisis norms, discounting remained about 40% lower through October 1806.

The Banque ultimately:

- limited convertibility of notes into specie (it was restored in January 1806), and
- rationed refinancing to private counterparties.

The contraction reduced notes in circulation (Figure 9), rebuilt specie reserves (Figure 10), and restored the coverage ratio (Figure 11). The trade-off was severe economic

cost (de Nemours (1806), Mollien (1817),Marichal (2007)). Roughly 20 major Parisian houses—including the CNR, Récamier, and others—and eight firms in Marseille failed. Aggregate annual discounts collapsed from 847 million francs in 1804 to below 400 million in 1806 (Chabert (1949), Levasseur (1867)).

4.5 Additional measures taken by Banque de France

Between November 1805 and April 1806, the Banque managed and unwound exposures to Desprez and other failing houses. Measures included extended credit, write-downs, and partial bail-ins through the sale of Desprez's Banque shares. The minutes reveal repeated concern with limiting forgiveness of debts through "concordat."

Three additional channels sought to rebuild specie. First, despite high prices, the Banque purchased silver *piastres* (4 December). Second, it sought inflows from Spain, dispatching a representative to Madrid in January 1806, and putting pressure on tax collectors to turn in silver coins. Third, it attempted—largely unsuccessfully—to acquire specie against obligations rather than issuing additional notes.

References to political news, such as Napoleon's victory on 17 December, appear in the minutes as confidence-enhancing signals, though their quantitative impact on reserves appears, in hindsight, limited.

4.6 The Austerlitz fiscal bonanza and the reform of Banque de France

Napoleon's victory at Austerlitz (2 December 1805) improved both fiscal prospects and financial confidence. Indemnities from Austria and the Treaty of Pressbourg (26 December 1805) promised substantial transfers[32]. These expectations likely stabilized the price of silver in Paris (Figure 6).

Public debt to the Banque peaked at 80 million francs in December 1805 (Prunaux (2016)) but declined sharply during 1806 under fiscal reforms and renewed Spanish commitments (Mollien (1817)). By June 1806, Treasury debt to the Banque had fallen to 12.5 million francs.

Napoleon used this window to reform the governance of the Banque (Bignon and Flandreau (2018)), requiring shareholder decisions to receive approval from a government-appointed Governor and recapitalizing the institution in April 1806 to target 90 million francs of eq-

[32]See Occhino et al. (2008) for an history of the tribute paid by defeated parties to the victor and Fugier (1930) and Branda (2007) for an history of this practice by Napoleon.

uity[33].

4.7 The disastrous hoarding of species by the Banque de France throughout 1806

From April to October 1806, metallic reserves rose from 40 to 60 million francs (Figure 10), even as note circulation recovered, implying that the coverage ratio of bank notes by silver increased to as much as 100 % in late 1806. This considerably exceeded the one-quarter to one-third range historically considered prudent. The March 1806 minutes set a one-third operational target, echoing earlier French practice (Roberds and Velde (2014)).

Given improved fiscal prospects, this accumulation appears precautionary. A plausible explanation is the expectation that Latin American silver inflows would remain disrupted. This conjecture appears plausible given that the accumulation of silver reserves by the Banque have been negatively correlated with the entries of Spanish dollar in Cadiz from 1804 to 1812 (Figure 4). The silver shock culminated in a wave of bank failures and a severe credit contraction (de Nemours, 1806; Bergeron, 1970).

4.8 Putting the Banque de France actions in perspective

Why did the Banque choose contraction rather than suspending convertibility, as the Bank of England had done in 1797?

The minutes offer no explicit answer. Mollien provides one. Suspension, he argued, was infeasible for a five-year-old institution lacking England's deep credit markets:

> England is probably the only country in the world where the horizon of credit is so extended that artificial money (he means the bills of the Bank of England) does not degenerate in paper money

Mollien further argued that excessive credit expansion in early 1805, particularly concentrated exposures, lay at the root of the crisis.

A deeper factor was French distrust of paper money and fear of fiscal dominance (de Nemours, 1806). Unlike England's parliamentary system, which sanctioned suspension in 1797 (Roberds and Velde (2014)), France's political structure offered no comparable legitimacy mechanism. Against this background, as stressed by Quinn and Roberds (2023), *the only universally accepted safe assets of the era were high-quality trade coins.* This explains why early public banks kept large parts of the assets in the form of silver and gold. But this did not provide

[33]However, he does not follow the advice of Mollien who recommends that shareholders should, as is the case for the Bank of England, use large parts of their capital in the Banque to lend to the Treasury.

full protections against runs. Even the Bank of Hamburg, which had been operating since 1620, adopted a conservative operation principle in 1770, to be protected against runs by securing an intermediation margin on its silver operations (Quinn and Roberds (2023)) .

In their concluding chapter, Quinn and Roberds (2023)'s comparison of metallic coverage ratios of the Bank of Amsterdam between 1711 and 1780 and the Bank of England between 1880 and 1913 provides us with a useful benchmark. The Bank of England in its prime operated with a coverage ratio ranging from 25 to 60 %. In spite of this dominance on the 18th century European monetary system, the Bank of Amsterdam frequently operated with much higher coverage ratios. These were superior to 70 % a good third of the time. It seems fair to conjecture that in the early 19th century, the recourse to higher coverage ratios was widely understood as a mean to secure credibility if not survival.

The Banque de France, as a young public bank, remained subject to the risk that runs would deplete its metallic reserves. The accumulation of silver in 1806 points to the Régents seeking to dispel the risks of new runs on its reserves. However, it also seems that they did not internalize that hoarding specie mechanically contracted the money supply. This policy pattern—defensive reserve accumulation amid crisis to preserve the credibility of the peg—is reminiscent of Farhi and Maggiori (2018) analysis and would reappear in later episodes, including 1873 (Flandreau (2004)), 1931 (Friedman and Schwartz (2008)), and interwar Europe (Eichengreen (1992)).

5 International spillovers

> In all places which had to recover bills of exchange on Paris, the exchange depreciated by as much as 12 percent... the defiance of Paris spread abroad and the whole of France was also struck in turn by similar defiance.
>
> (de Nemours (1806), page 58, our translation).

The shortage of silver did not remain confined to Paris. Instead, it spread across European financial markets, disrupting the international system of credit and payments. Three mechanisms explain this international contagion.

First, the interruption of silver inflows from Latin America removed a critical source of liquidity for the European financial system. Spanish dollar had served as the ultimate settlement asset underlying a vast network of bills of exchange. When this flow slowed and then stopped, the entire payments system became strained.

Second, financial exposures linked together major financial centers—including Paris, Cádiz, Madrid, Amsterdam, London, and Marseille—through their common exposure to

the CNR. Because many financial institutions held claims ultimately backed by Spanish dollar, disruptions to silver shipments weakened balance sheets across multiple countries simultaneously.

Third, Napoleon's system of war finance redistributed silver across Europe. Subsidies extracted from defeated or occupied territories—including Italian states and the Netherlands—redirected specie away from local economies toward French military financing. This redistribution further intensified local liquidity shortages.

5.1 Tensions on the price of Silver as geopolitical tensions escalate

The Battle of Trafalgar had an immediate and measurable effect on silver prices across European financial markets, particularly in Paris and London. Figure 5 shows that even before the summer of 1805, the price of silver in Paris occasionally deviated from its official legal parity.[34]

These early deviations were temporary and limited in magnitude. However, beginning in mid-1805, deviations became larger and more persistent. This pattern reflects the growing scarcity of silver and the rising premium placed on liquidity.

Similar pressures were observed in London, where the price of Spanish dollars also rose, reflecting the increasingly global nature of the silver shortage (see Figure 6).

5.2 The spillovers of the Trafalgar liquidity squeeze across Europe

Between September and December 1805, financial markets across Europe exhibited clear signs of stress. Price anomalies emerged in foreign exchange markets and money markets in countries most dependent on silver, including France, Spain, the Netherlands, and Prussia.

One clear indicator of financial stress was the rising price of bills of exchange in Cádiz. Figure 13 shows the price of bills issued in Cádiz and payable in London, Paris, Hamburg, and Amsterdam. All prices are normalized to 100 on January 1, 1803, during the relatively stable period preceding renewed war.

The figure reveals a steady increase in the cost of settling payments abroad as Trafalgar approached, followed by a further increase after the battle. These elevated prices persisted,

[34] A Spanish silver dollar should legally have contained 24.1177 grams of pure silver, which when converted in francs and knowing that one French francs should legally contained 4,5 grams of pure silver gives a legal parity of one Spanish dollar equaled 5.3724 francs. According to the French coin assayer Bonneville (1806), the average content of Spanish dollar in silver leveled on average at 24,176 grams, giving a silver effective parity of 5.3594 francs for 1 Spanish dollar. Finally, since arbitrage between Spain and France involved transport and insurance cost—evaluated at 2% according to (Corbeaux, 1802, p. 144), the import point of Spanish dollar in France equaled 5,264 francs per Spanish dollar.

particularly for payments involving London and Paris. This pattern reflects the increased scarcity of silver, which was the ultimate means of settling these obligations.

Financial stress also affected Madrid. The Banco de San Carlos had experienced liquidity difficulties since the end of the Peace of Amiens in May 1803 (Tedde de Lorca, 1988, p. 263–270). Board meeting minutes[35] indicate growing concern about spillovers from the Paris financial crisis in late December 1805. The bank noted that the Spanish banker Hervás, who had financial ties to Desprez and was the special envoy of the Spanish king in Paris, had declared bankruptcy in Paris.

Conditions worsened rapidly in early 1806. In January, the bank considered suspending operations of its international payments subsidiary, the Real Giro, citing delays in payments from the Spanish Treasury. In February, the bank's silver reserves declined sharply. Although the government authorized temporary measures to support liquidity, these interventions proved insufficient. By March, promised government liquidity injections failed to materialize. Thereafter, the silver held by the bank decline and nearly vanish by June 1806, precisely when in Paris, the Banque de France silver reserves keep on increasing (Figure 12 and Figure 10).

Financial contagion was also evident in Amsterdam. The banking house of Hope, which had extended loans to Spain through Ouvrard, was exposed to disruptions in silver deliveries (Buist (1974)). These loans had been secured by claims on silver shipments and trading licenses with New Spain. Although an agreement had been reached with the British government allowing partial shipment of silver to Europe, these transfers did not occur until 1807 and were far smaller than expected (Pearce (2010)). In many cases, silver shipments were replaced with goods, which could not serve as monetary settlement assets. As a result, these substitutions did not alleviate the liquidity shortage.

Other financial centers experienced similar pressures. In Hamburg, a silver-based financial system, payment prices rose significantly. In Vienna, the silver content of the Kreuzer declined by 22 percent in 1806. These developments reflected widespread monetary strain.

Finally, the shortage of silver created unusual distortions in short-term credit markets. In Amsterdam, for example, the implicit price of liquidity over short horizons became unusually high. In some cases, borrowing for 30 days became more expensive than borrowing for 90 days—an inversion reflecting acute short-term liquidity demand. These patterns are characteristic of financial crises, when access to immediate liquidity becomes more valuable than longer-term credit.

[35]Relevant extracts from the BSC minutes are reported in annex 5

6 Conclusion

The crisis of 1805–06 can be understood as a contraction in the supply of the dominant reserve asset. Spanish dollar had functioned as the global high-powered money until geopolitics high jacked the 18th century international monetary system. Trafalgar has been the turning point.

In a metallic system, such a disruption reduces base money. Banks seeking to preserve convertibility respond by increasing reserve ratios. That response restores individual credibility but amplifies aggregate contraction.

The Banque de France followed this logic. It cut lending to rebuild specie reserves. The policy succeeded in strengthening its balance sheet. It also intensified the liquidity shortage.

Three lessons follow. First, international currency dominance rests on geopolitical and commercial foundations. Second, when the supply of safe assets contracts, financial systems adjust through credit compression, taking the economy in a safety trap. Third, central banks operating below the apex of the monetary hierarchy face a difficult tradeoff between institutional solvency and macroeconomic stabilization.

The events of 1805–06 illustrate these principles in a metallic regime. The mechanisms, however, are more general: it is more critical for safe assets to be on tap than on top. And the credibility of the monetary institutions backing the safe assets may limit the capacity of the fiscal authority to issue them.

Chronology of relevant military and financial events leading up to the 1805-1806 financial crisis

Year	Military/Political	Fiscal	Financial/Monetary
1793-94	Terror phase of the French revolution	Monetary financing through assignats	Closure of Caisse d'Escompte (1776-1793) and hyperinflation
1796			Collapse of paper money in France; silver flows from London to France
1797			Suspension of convertibility by the Bank of England
May 1800			Banque de France starts its operations
April 1802	Peace of Amiens		Mexican silver inflows in Cadix resume
May 1803	End of the peace of Amiens		
1804		Spain agrees to pay France a tribute of 4 million per month	CNR buys the Spanish debt to the French Treasury in exchange for future Mexican silver
1805 S1	Sporadic naval confrontations between England and France; famine in Spain		CNR expands its lending to Spain, flows of silver from Spain to France
July 1805			Silver flows from France to Spain

Year	**Military/Political**	**Fiscal**	**Financial/Monetary**
August 1805	Napoleon's army crosses the Rhine river		
Sept 1805		Rumors that Napoleon took the silver of BdF to Germany	Run on BdF, rationing of convertibility to 500 francs per person
Oct 1805			BdF discounts CNR who is seen as too big to fail
Nov 1805	News of Trafalgar reaches Paris	Mexican silver no longer reaches Europe	BdF cuts its discount operations, bank failures begin
Dec 1805	News of Austerlitz reaches Paris	Austria to pay 40 million to France and assume some of the costs of the French army	Price of silver stabilizes. BdF resumes the convertibility of its bills
1806	Napoleon defeats Prussia in Jena	Fiscal normalization	BdF accumulates silver. Recapitalization of BdF. Credit collapses.

Main actors of the 1805-1806 crisis

Actor	**Role and Description**
Barbé-Marbois	Minister of finance until 26 January.
Baring	Powerful banker in London. Partner with Hope to obtain an embargo exemption from Pitt.
Delessert	Influential régent of BdF, argues in favor of cutting down discount.
Desprez	Partner of CNR, banker of the French Treasury, owns 17.6% of the stocks of BdF. Supplier of the French army.
Dupont de Nemours	Commissioned to write a report on the crisis in 1806. He founded a US chemical company.
Hope	Powerful banker in Amsterdam. Agrees to lend to Spain against future Mexican silver. Partner with Baring to obtain an embargo exemption from Pitt.
Huervas	Spanish banker and agent of the Spanish crown in Paris.
Godoy	Spanish Prime minister, effective ruler of Spain.
Mollien	Financial advisor of Napoleon who appoints him minister of finance on 26 January 1806.
Napoleon	Emperor, absent from Paris between August 1805 and January 1806.
Ouvrard	Leading partner of CNR. Intermediates Spanish debts with French banks and with Baring and Hope. Supplier of the French army.
Pitt	English prime minister from May 1804 to January 1806.
Rame	Régent of BdF, argues in favor of supporting Desprez/CNR.
Récamier	Régent of BdF. Important Paris banker who fails in the crisis.
Sevene	Régent of BdF, argues in favor of supporting Desprez/CNR.

References

Abadi, J., Fernández-Villaverde, J., and Sanches, D. (2026). International currency dominance. Working Paper 34817, National Bureau of Economic Research.

Adam Brzezinski, Yao Chen, Nuno Palma, and Felix Ward (2024). The vagaries of the sea: Evidence on the real effects of money from maritime disasters in the spanish empire. *The Review of Economics and Statistics*, 106(5):1220–1235.

Bartolomei, A. (2007). *La Bourse et la vie: Destin collectif et trajectoires individuelles des marchands français de Cadix, de l'instauration du comercio libre à la disparition de l'empire espagnol (1778-1824)*. Histoire, Université Aix-Marseille 1– Université de Provence.

Bartolomei, A. (2011). La naturalización de los mercaderes franceses de cádiz a finales del siglo xviii y principios del xix. *Cuadernos de Historia Moderna*, 10:123–144.

Bergeron, L. (1970). Problèmes économiques de la france napoléonienne. *Annales historiques de la Révolution française*, 199:63–99.

Bignon, V. and Dutu, R. (2017). Coin assaying and commodity money. *Macroeconomic Dynamics*, 21(6):1305–1335.

Bignon, V. and Flandreau, M. (2018). The other way: A narrative history of the bank of france. In Rodney Edvinsson, T. J. and Waldenström, D., editors, *Sveriges Riksbank and the History of Central Banking*, pages 206–241.

Bindseil, U. (2019a). *Central banking before 1800: A rehabilitation*. Oxford University Press.

Bindseil, U. (2019b). Early french and german central bank charts and regulations. Technical report, ECB Occasional Paper No. 234.

Bolt, W., Frost, J., Shin, H. S., and Wierts, P. (2024). The bank of amsterdam and the limits of fiat money. *Journal of Political Economy*, 132(12):3919–3941.

Bonneville, P.-F. (1806). *Traité des monnaies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples*. Duminil-Lesueur, Paris.

Bordo, M. and White, E. (1991). A tale of two currencies. british and french finance during the napoleonic wars. *The Journal of Economic History*, 51(2):303–316.

Bowen, H. V. (2010). Bullion for trade, war, and debt-relief: British movements of silver to, around, and from asia, 1760–1833. *Modern Asian Studies*, 44(3):445–475.

Branda, P. (2007). *Le prix de la gloire : Napoléon et l'argent*. Fayard, Paris.

Braudel, F. (1979). *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe–XVIIIe siècle*. Armand Colin.

Buist, M. G. (1974). *At Spaes Non Fracta: Hope & Co 1770-1815, Merchants and Diplomats at Work*. Bank Mees and Hope N.V.

Caballero, R. and Farhi, E. (2018). The safety trap. *The Review of Economic Studies*, 85(1):223–274.

Chabert, A. (1949). Essai sur les mouvements des revenus et de l'activité économique en france de 1798 à 1820. *(No Title)*.

Corbeaux, F. (1802). *Dictionnaire des arbitrages simples considérés par rapport à la France*. Imprimerie de Ch. Crappellet, Paris.

de Nemours, D. (1806). *Sur la Banque de France, les causes de la crise qu'elle a éprouvé, les tristes effets qui en ont résultés et les moyens d'en prévenir le retour, avec une théorie des banques*. Hatchard, Paris.

de Roover, R. (1953). *L'evolution de la lettre de change. XIVeme XVIIIeme siecles*. Paris: Armand Colin.

Eichengreen, B. (1992). *Golden Fetters: The Gold Standard and the Great Depression 1929-1939*. Oxford University Press.

Eichengreen, B., Mehl, A., and Chiţu, L. (2019). Mars or Mercury? The geopolitics of international currency choice. *Economic Policy*, 34(98):315–363.

Esteves, R. and Nogues-Marco, P. (2021). Monetary systems and the global balance-of-payments adjustment in the pre-gold standard period, 1700-1870. In Broadberry, S. and Fukao, K., editors, *The Cambridge Economic History of the Modern World*, pages 438–467. Cambridge University Press.

Farhi, E. and Maggiori, M. (2018). A model of the international monetary system. *The Quarterly Journal of Economics*, 133(1):295–355.

Finley, R. and O'Rourke, K. (2007). *Power of Plenty: Trade, War, and the World Economy in the Second Millennium*. Princeton University Press.

Flandreau, M. (2004). *The Glitter of Gold*. Oxford University Press.

Flandreau, M., Galimard, C., obst, C., and Nogues-Marco, P. (2009). Monetary geography before the industrial revolution. *Cambridge journal of regions, economy and society*, 2(2):149–171.

Friedman, M. and Schwartz, A. J. (2008). A monetary history of the united states, 1867-1960.

Frost, J., Shin, H. S., and Wierts, P. (2020). An early stablecoin? the bank of amsterdam and the governance of money.

Fugier, A. (1924). Un financier diplomate : José martinez de hervas, chargé d'affaires d'espagne à paris, 1803-1804. *Revue des études napoléoniennes*, 23:81–102.

Fugier, A. (1930). *Napoléon et l'Espagne 1799-1808*. Librairie Félix Alcan, Paris.

González, M. C. (2022). El puerto de cádiz en el tráfico marítimo entre el atlántico y el mediterráneo (1789-1815). In J. J. I. Rodríguez, J. M. D. Blanco, and I. M. M. Muñoz, editors, *En torno a la primera globalización: circulaciones y conexiones entre el Atlántico y el Mediterráneo (1492-1824)*, pages 367–369. Universidad de Sevilla.

Graeber, D. (2011). *Debt: The First 5,000 Years*. Melville House, New York.

Hamilton (1929). Imports of american gold and silver into spain. hamilton-earl_imports-of-american-gold-and-Silver-into-spain-1929-may.pdf.

Hayes, H. G. (1933). Bimetallism before and after 1834. *The American Economic Review*, 23(4):677–679.

Herr, R. (1977). El experimento de los vales reales. In Otazu, A., editor, *Dinero y Crédito (Siglos XVI y XIX)*, pages 115–124. Instituto de Estudios Fiscales.

Humboldt, F. W. H. A. (1811). *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, volume 2. Schoell.

Irigoin, A. (2020). The rise and decline of the global silver standard. In Stefano Battilossi, Youssef Cassis, and Kazuhiko Yago, editors, *Handbook of the History of Money and Currency*, pages 383–410. Springer.

James, H. (2025). Golden weapons and golden fetters: From the gold standard to the new geopolitics. *Economic History Review*. Forthcoming.

Kindleberger, C. P. (1988). *International capital movements*. Cambridge University Press.

Leclercq, Y. (2010). *La Banque supérieure. La Banque de France de 1800 à 1914*. Bibliothèque de l'économiste. Classiques Garnier, Paris.

Levasseur, É. (1867). *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, volume 1. Hachette.

Manas, A. (2016). Le premier business model de la banque de france en 1800. *Revue d'économie financière*, 122(2):249–254.

Marichal, C. (2007). *Bankruptcy of Empire, Mexican Silver and the War Between Spain, Britain and France 1780-1810*. Cambridge University Press.

Marion, M. (1934). *The history of early public banks*, chapter La formation de la Banque de France et ses premières années (1800–1814). The Hague: Martinus Nijhoff.

Martin, D. A. (1968). Bimetallism in the united states before 1850. *Journal of Political Economy*, 76(3):428–442.

Mollien, F.-N. (1817). *Mémoire d'un ministre du Trésor Public de 1800 à 1814*, volume 1.

Morineau, M. (1985). *Incroyables gazettes et fabuleux métaux: Les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises, 16e-18e siècles*. Éditions de la MSH.

Munro, J. (1998). Precious metals and the origins of the price revolution reconsidered: The conjuncture of monetary and real forces in the european inflation of the early to mid-sixteenth century. In Núñez, C. E., editor, *Monetary History in Global Perspective, 1500-1808*, pages 35–50. Proceedings of the Twelfth International Economic History Congress at Madrid, Seville.

Nogues-Marco, M. d. P. (2011). The microeconomics of bullionism: arbitrage, smuggling and silver outflows in spain in the early 18th century.

Occhino, F., Oosterlinck, K., and White, E. N. (2008). How much can a victor force the vanquished to pay? france under the nazi boot. *The Journal of Economic History*, 68(1):1–45.

Ozanam, D. (1968). La colonie française de cadix au xviiie siècle, d'après un document inédit (1777). *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 4:259–348.

Pearce, A. J. (2010). The hope–barings contract: Finance and trade between europe and the americas 1805–1808. *English Historical Review*, CXXIV(511):1324–1352.

Perregaux, J.-F. (1805). Discours du président de la banque de france à l'assemblée générale des actionnaires du 16 octobre 1805. *Gazette nationale ou le Moniteur universel*.

Pond, S. (1941). The spanish dollar: The world's most famous silver coin. *Business History Review*, 15(1):12–16.

Prunaux, E. (2016). *Les Banques centrales et l'Etat-nation*, chapter Chapitre 4: Le Rôle de la Banque de France dans l'édification de l'état Napoléonien. Presses de Sciences Po.

Quinn, S. and Roberds, W. (2023). *How a ledger became a central bank: a monetary history of the Bank of Amsterdam*. Cambridge University Press.

Roberds, W. and Velde, F. R. (2014). Early public banks.

Rouanet, L. (2021). The interest group origins of the bank of france. *Public Choice*, 186(1):119–140.

Sargent, T. and Velde, F. (1995). Macroeconomic features of the french revolution. *The Journal of Political Economy*, 103(3):474–518.

Tedde de Lorca, P. (1988). *El Banco de San Carlos (1782–1829)*. Banco de España.

TePaske, J. J. (2010). *A New World of Gold and Silver*, volume 21 of *The Atlantic World*. Brill Press. Dataset available at: Inside My Desk: History Data Desk.

Ugolini, S. (2017). *The Evolution of Central Banking: Theory and History*. Palgrave Series in Economic History.

Velde, F. (2009). Chronicle of a deflation unforetold. *Journal of Political Economy*.

Velde, F. R., Weber, W. E., and Wright, R. (1999). A model of commodity money, with applications to gresham's law and the debasement puzzle. *Review of Economic Dynamics*, 2(1):291–323.

White, E. (1987). ¿fueron inflacionarias las finanzas estatales en el siglo xviii? una nueva interpretación de los vales reales. *Revista de Historia Económica*, 5(3):259–348.

White, E. N. (1995). The french revolution and the politics of government finance, 1770-1815. *The Journal of Economic History*, 55(2):227–255.

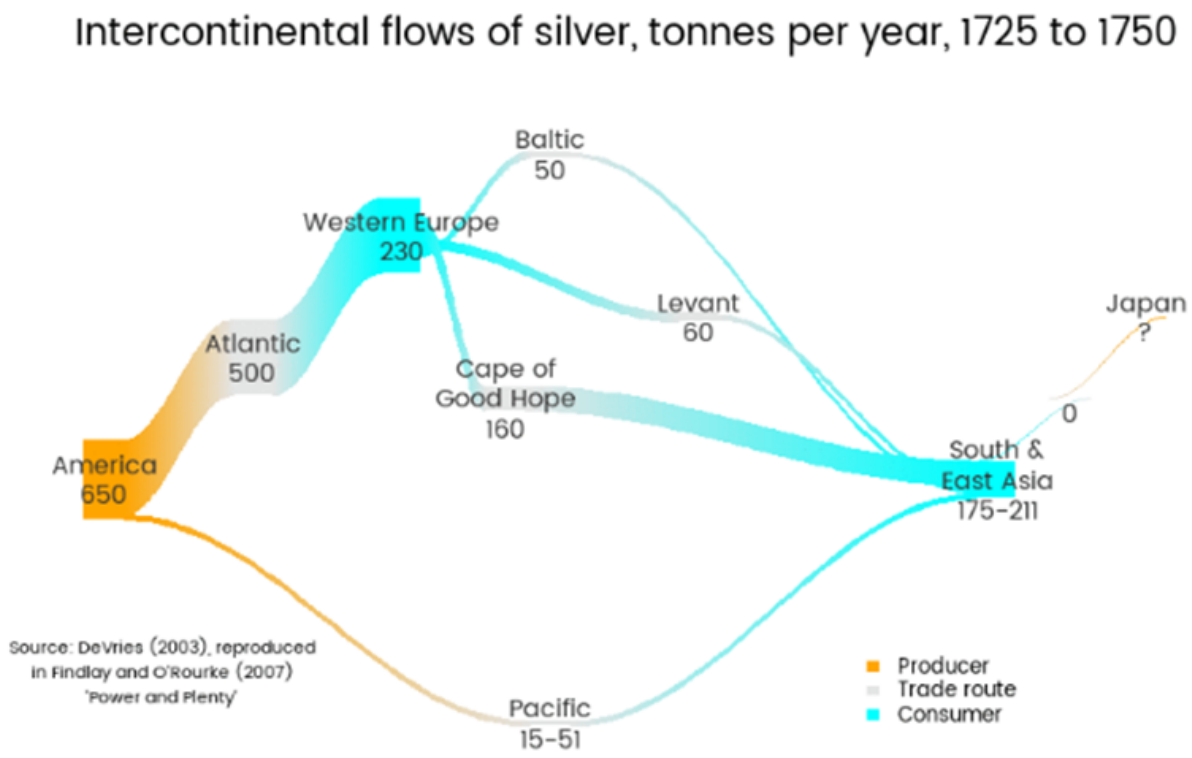
List of Primary Sources (TBC)

- Archives of the Biblioteca Provincial de Cádiz:
 - Diario Mercantil de Cádiz, 1803-1807.
 - Archives of the Biblioteca de Estudios Gaditanos Juvencio Maeztu, Fundación Unicaja:
- Diario de la Vigía de Cádiz, 1802-1807.
 - Historical Archive of the Bank of Spain:
- Minutes of the Governing Board of Banco San Carlos. AHBE Órganos de Gobierno, Signatura 000189 and 000191.
- Arqueo Semanal de la Caja (Weekly Cash Statements) del Banco de San Carlos.
 - Signatura: 000100 Banco de San Carlos. Libro [4]. Arqueos 1801, dic. - 1805, dic.
 - Signatura: 000101 Banco de San Carlos. Libro [5]. Arqueos 1805, dic. - 1815, jun.
- Secretaría/Relaciones del Banco con organismos oficiales, 1801. Signatura: 003077 A2017a8.
 - Archivo Histórico Nacional, online repository. Sección de Estado: 8461,Exp.2. ES.28079.AHN
 - https://pares.mcu.es/ParesBusquedas20/catalogo/show/3444712
 - ES.41091.AGI/24//INDIFERENTE,1348,N.1 .
- Retronews, Bibliothèque Nationale de France (BNF):
 - Journal de Paris, 1803-06. https://www.retronews.fr/titre-de-presse/journal-de-paris.

 – Lloyd's List, 1803-06:Lloyd's list. Westmead, Gt. Brit.: Gregg International. https://catalog.hathitrust.org/Record/000549597.

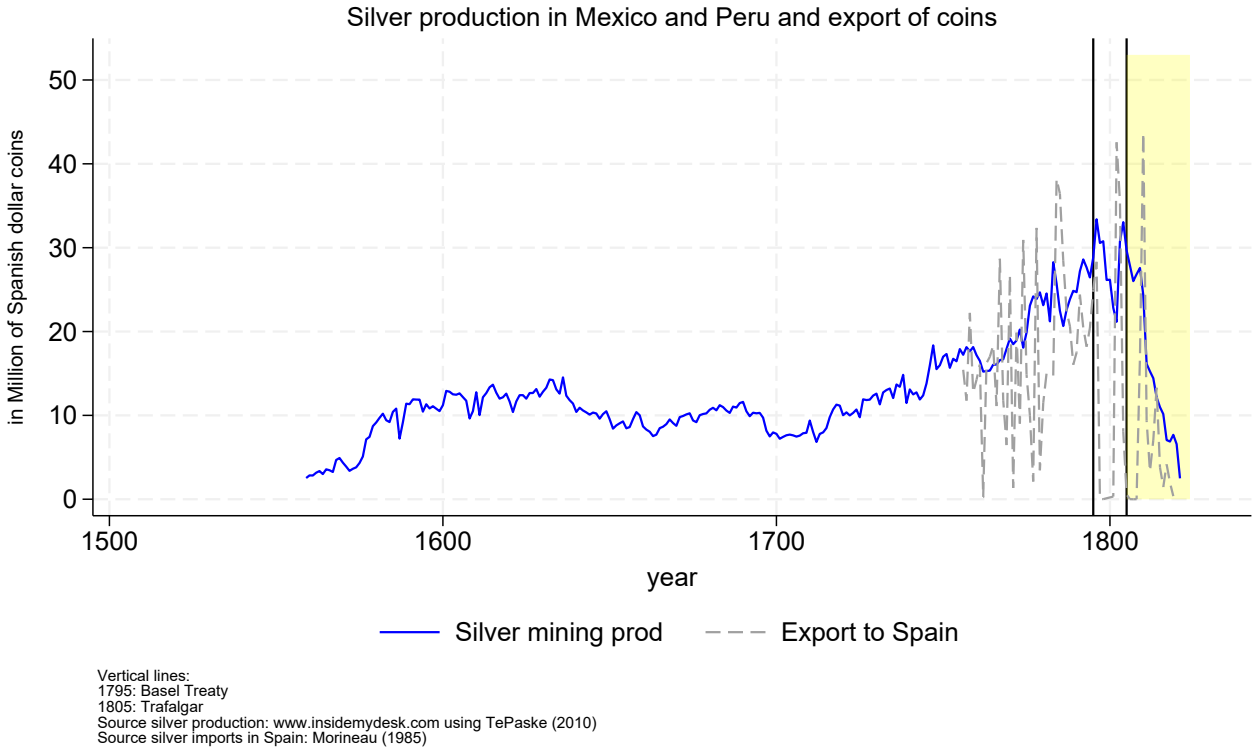
- https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/titles/lloyds-list .

Figure 1: The intercontinental flows of silver from Latin America to Europe and Asia.



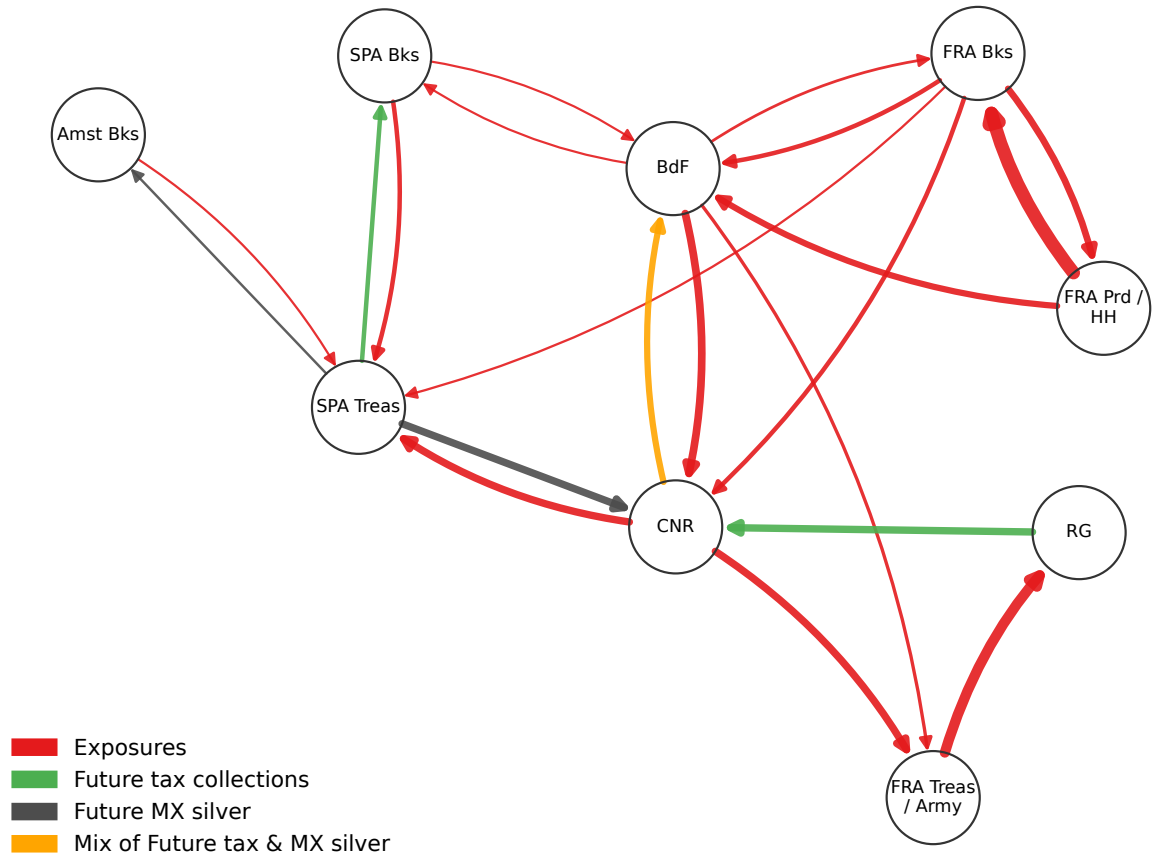
Source: DeVries (2003), reproduced in Findlay & O'Rourke (2007) Power of Plenty

Figure 2: Silver mined in Peru and Mexico and shipped to Spain, 1550-1821



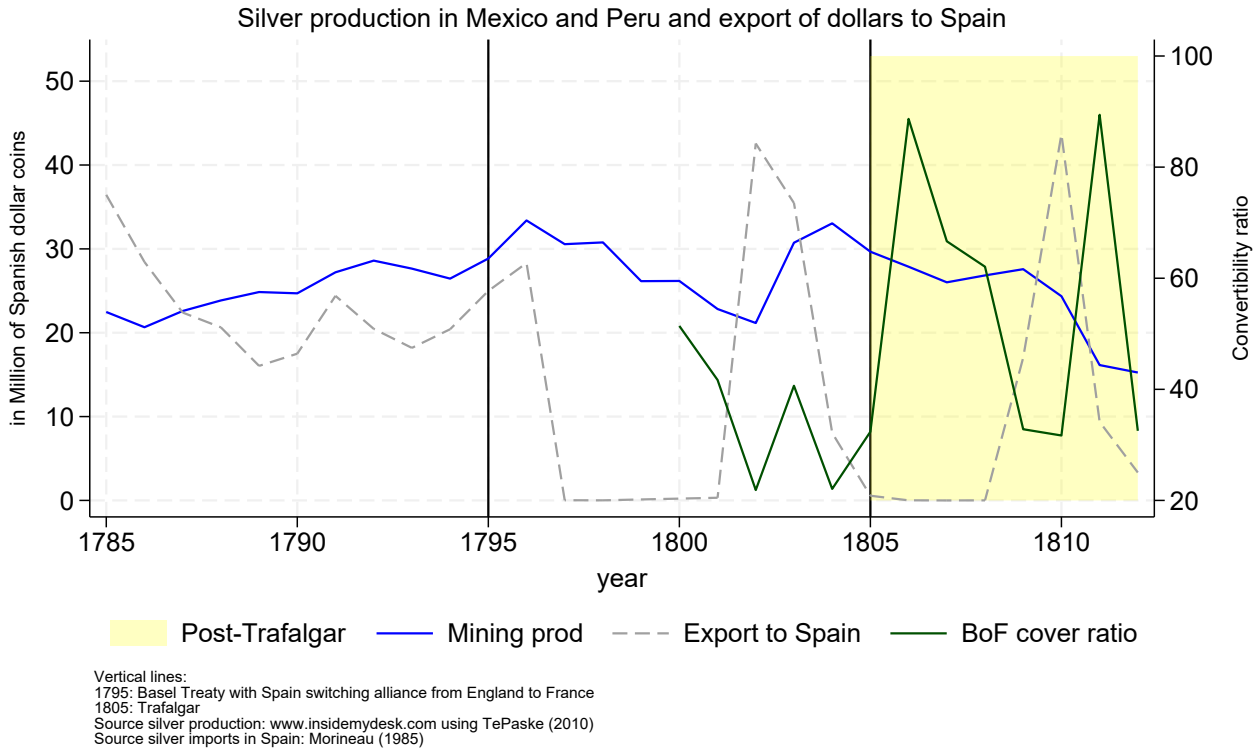
Source: Authors using mining statistics data collected by TePaske (2010) and silver export to Spain from Morineau (1985).

Figure 3: November 1805 Cross-exposures of CNR, Banque de France, and their main counterparties. Arrows point the direction of lending, e.g., Banque de France is lending to CNR.



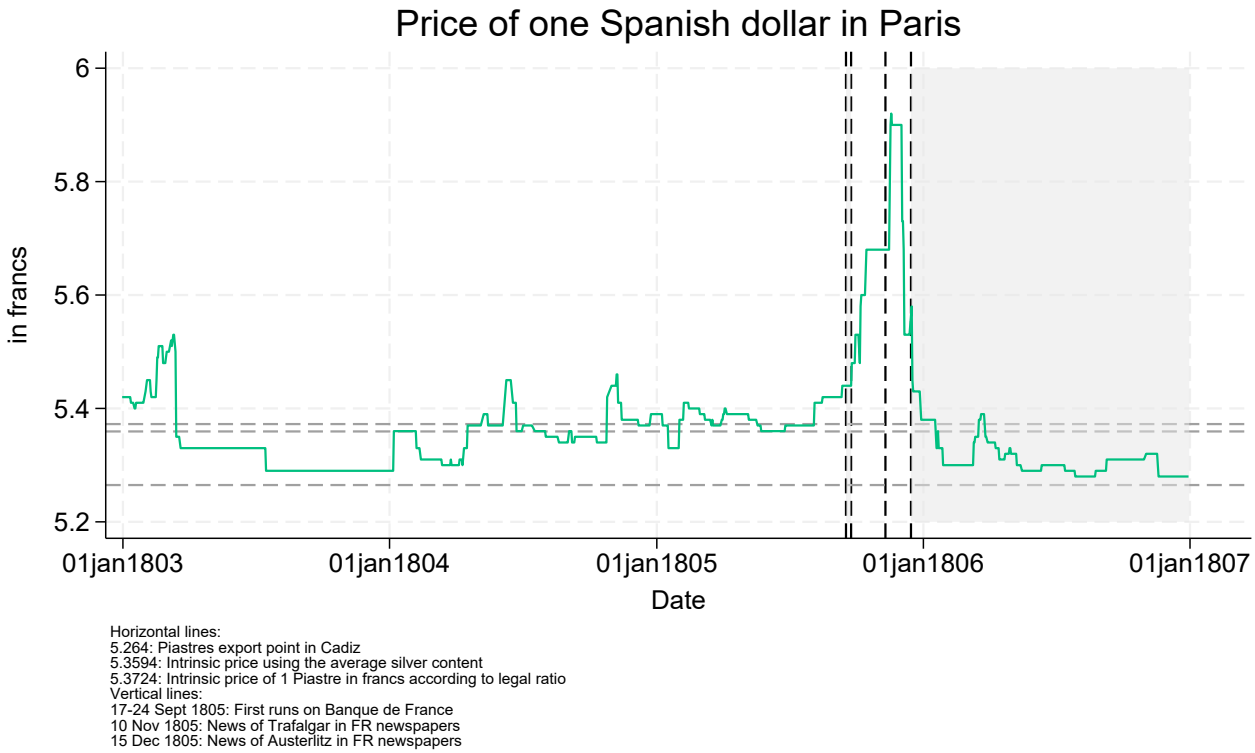
Source: Authors' guesstimates based on readings of Banque de France balance sheets, minutes of Conseil de Régence, Mollien (1817); arrows' breadth are proportional to the size of the exposure.

Figure 4: Convertibility ratio of Bank de France notes, silver mined in Peru and Mexico and shipped to Spain, 1785-1812.



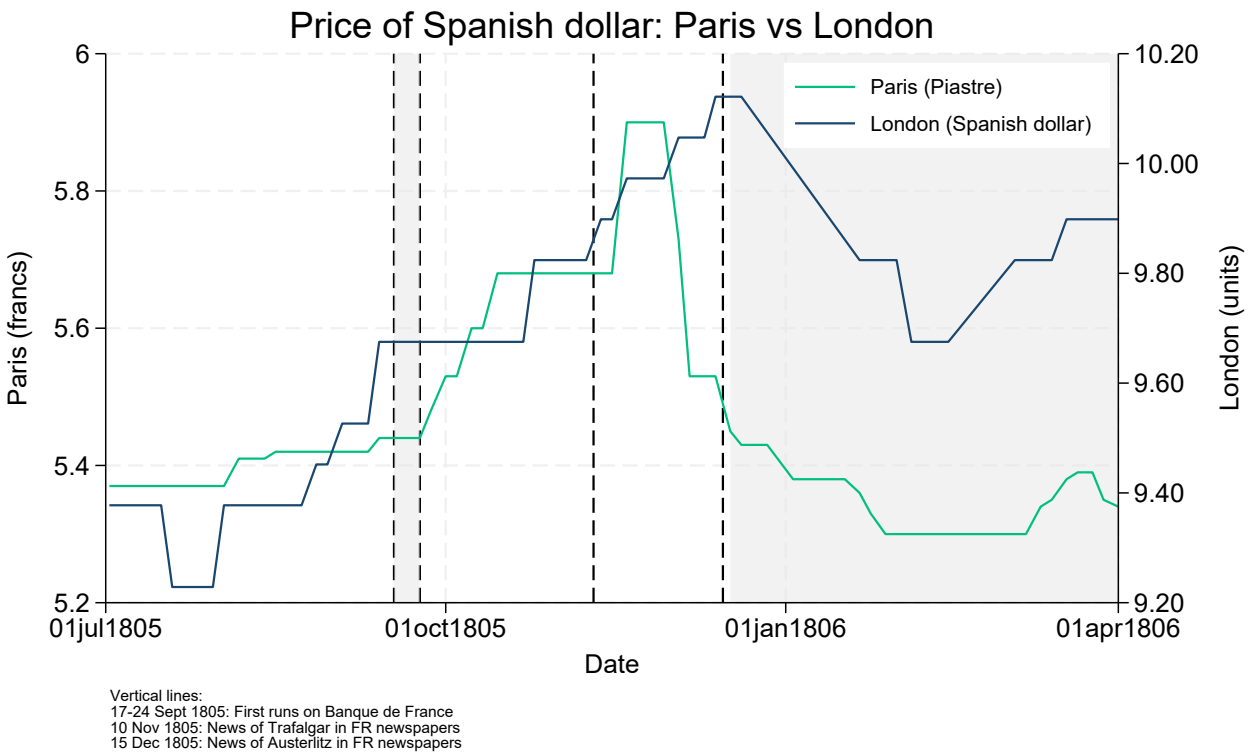
Source: Authors using mining statistics data collected by TePaske (2010), silver export to Spain from Morineau (1985) and Banque de France balance sheet data at end of year fropm Bignon and Plüss (2025).

Figure 5: Price of the Spanish dollar on the Paris market, December 1803 to December 1806.



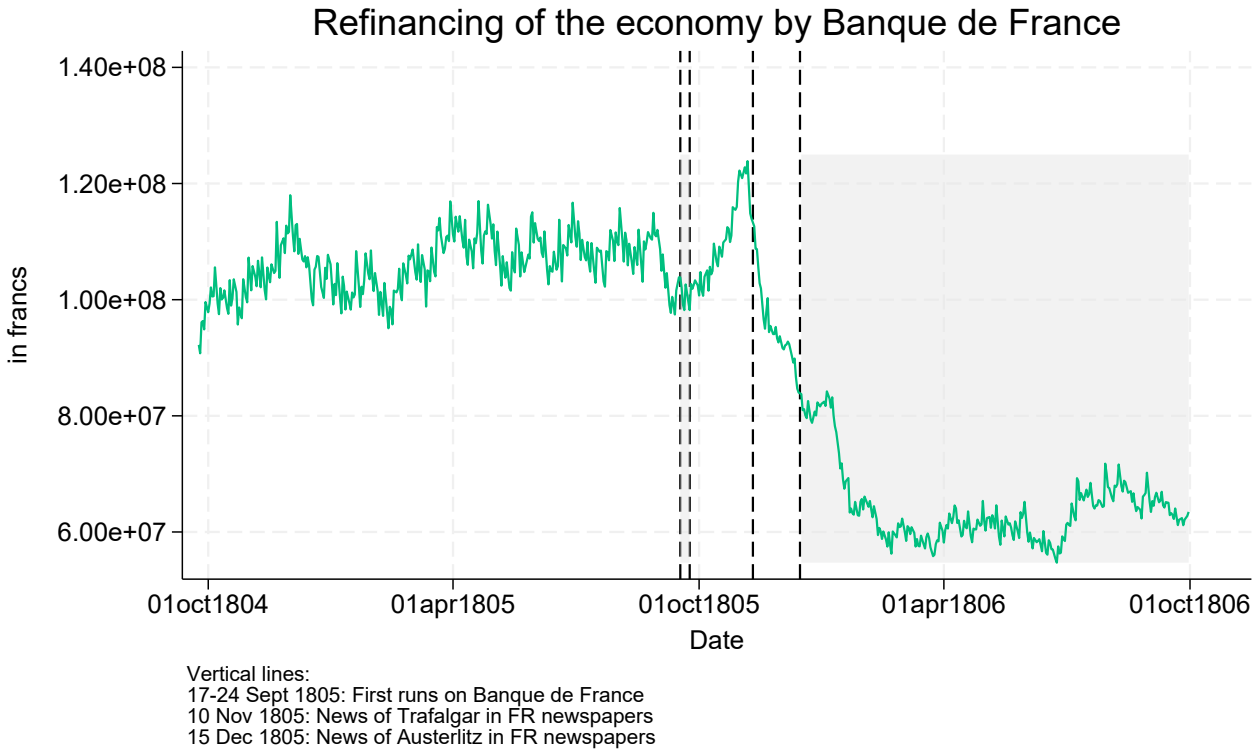
Source: Authors' data.

Figure 6: Price of a Spanish dollar across European Financial Markets. July 1805



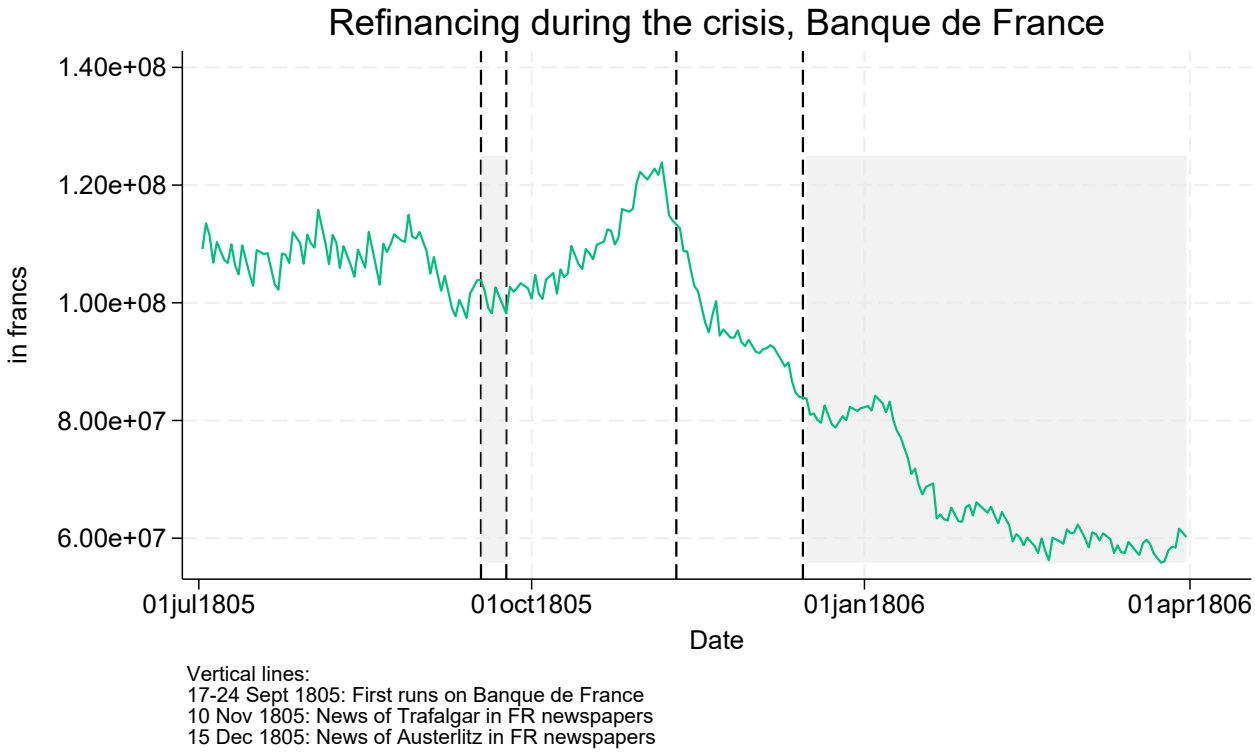
Source: Price of 1 Spanish dollar (converted in kilogram of pure silver), from the price of a New Dollar as printed in The Course of Exchange, London; data from Boyer-Xambeu, Deleplace, Gillard (1995).

Figure 7: The refinancing of the economy in the form of discount provided by Banque de France, September 1804 to September 1806.



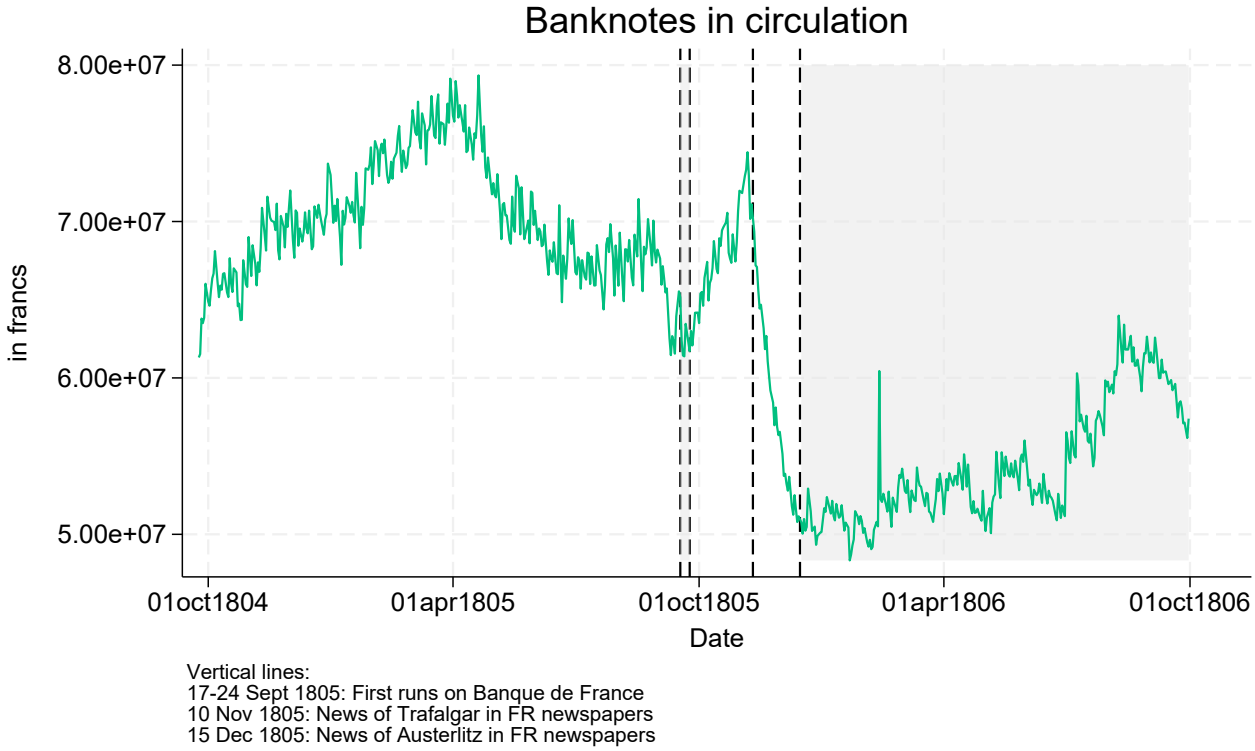
Source: Daily balance sheet of the Banque de France, archives of the Banque de France.

Figure 8: Snapshot of the discount activity of the Banque de France from 1st July 1805 to 15 March 1805.



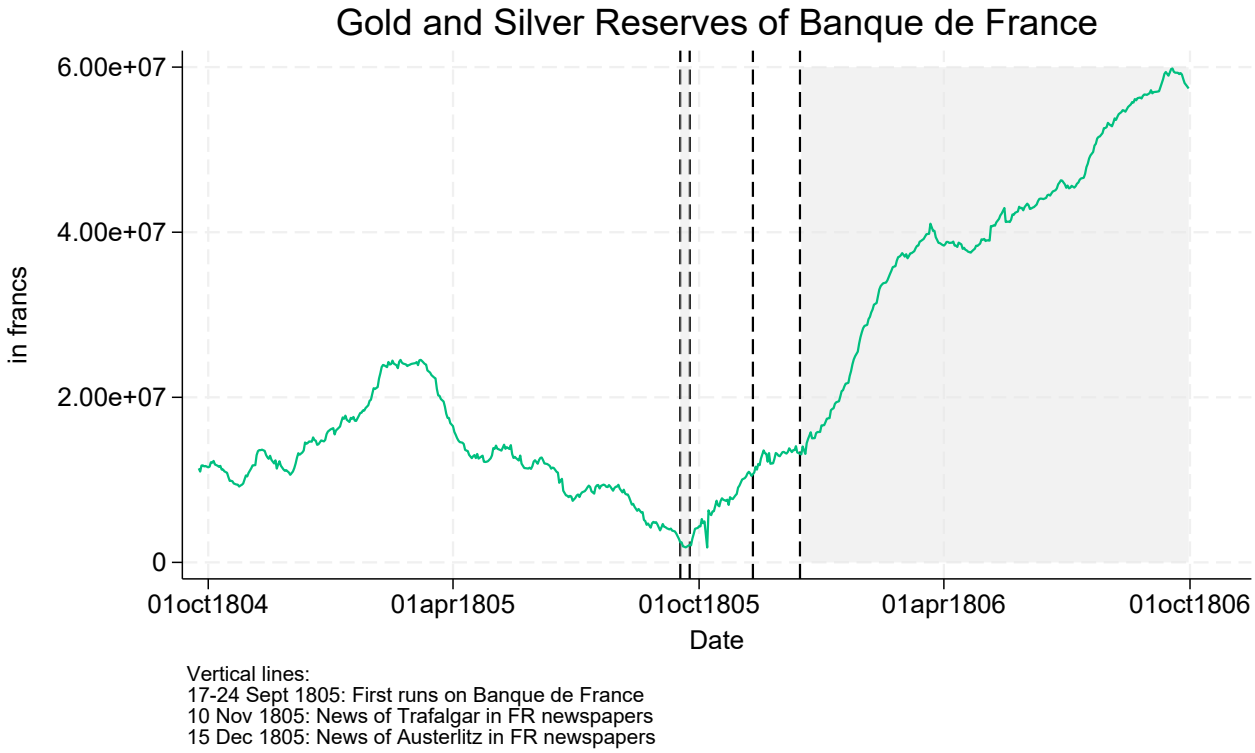
Source: Daily balance sheet of the Banque de France, archives of the Banque de France.

Figure 9: Banque de France notes in circulation.



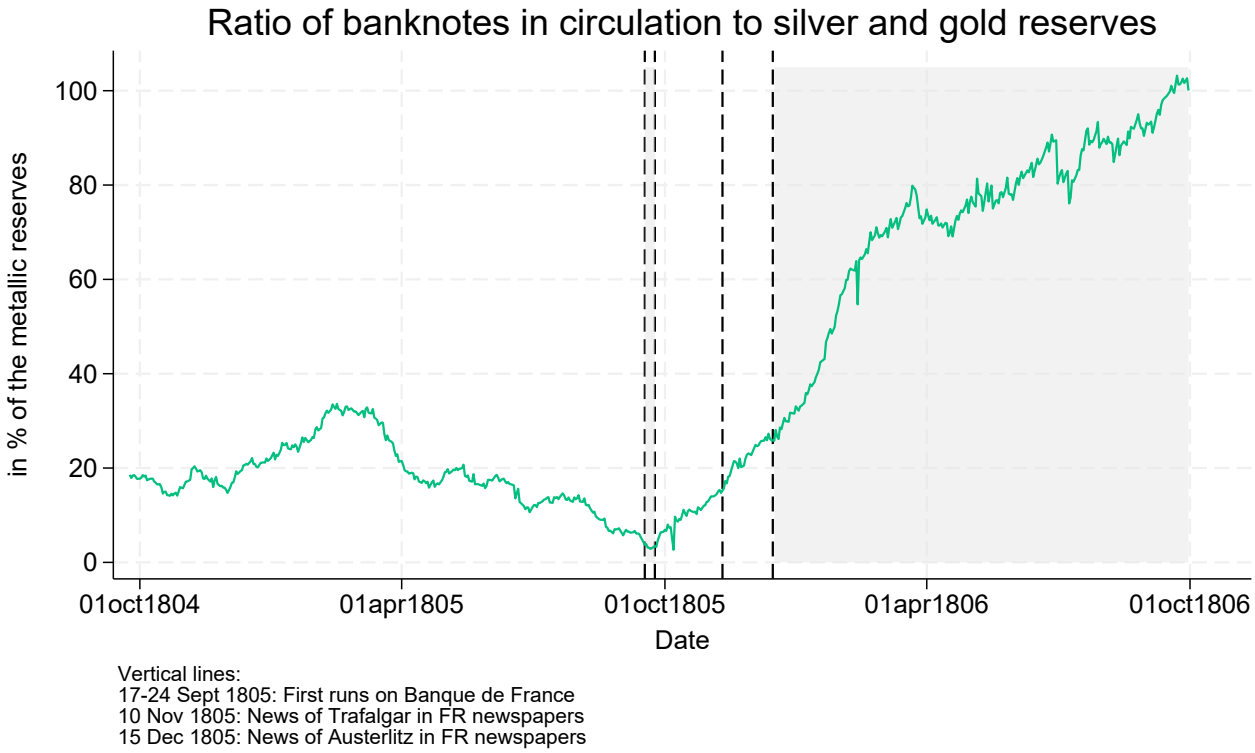
Source: Daily balance sheet of the Banque de France, archives of the Banque de France.

Figure 10: Species held by Banque de France.



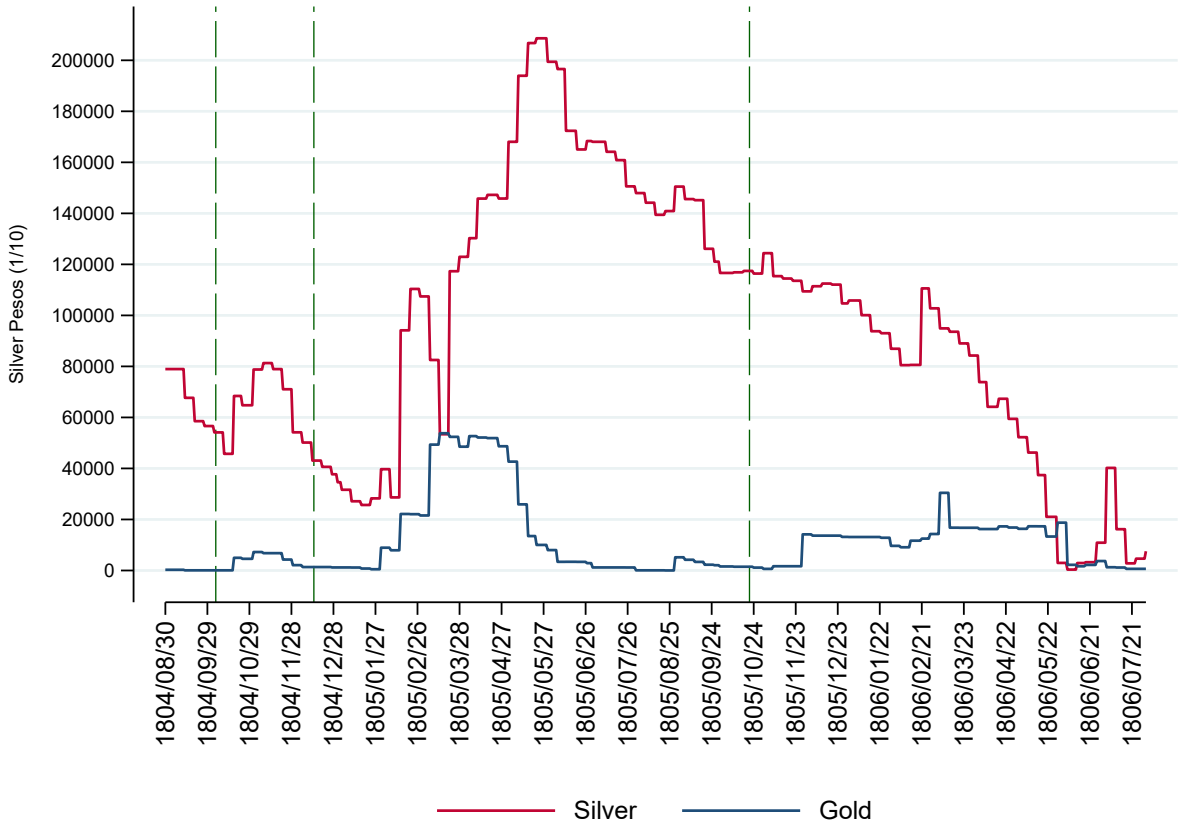
Source: Daily balance sheet of the Banque de France, archives of the Banque de France.

Figure 11: Coverage of bank notes by Species.



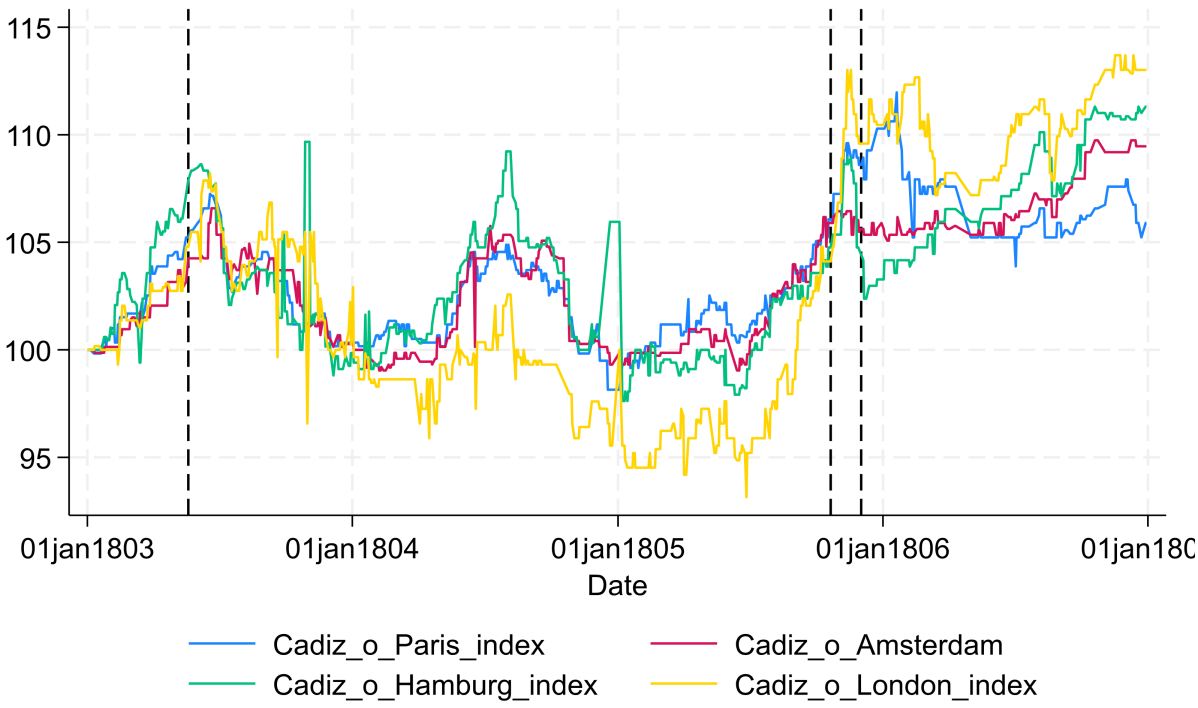
Source: Daily balance sheet of the Banque de France, archives of the Banque de France.

Figure 12: Banco de San Carlos Reserves



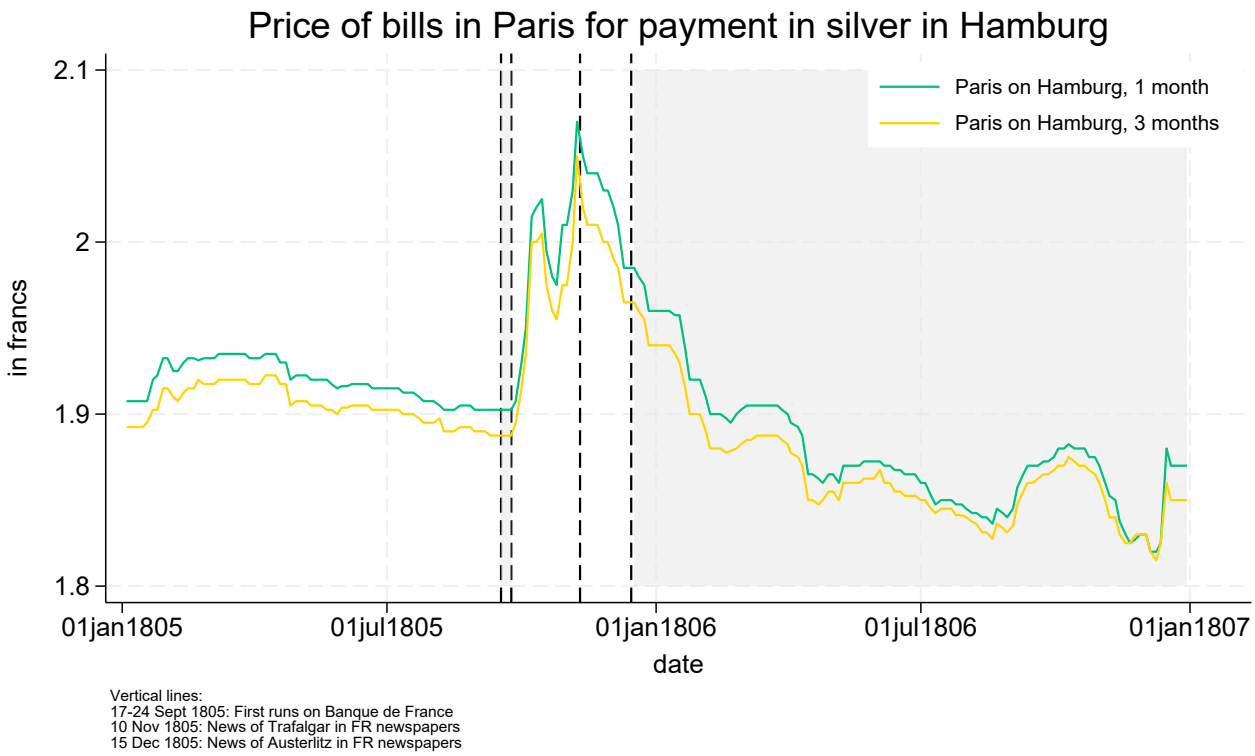
Source: Weekly Cash Statements of Banco de San Carlos, 1805-1806. AHBE

Figure 13: Price in Cadiz of short-term payment and credit instrument on some European financial markets (index 100 in 1/1/1803).



Source: Price of bills of exchanges in Diario Mercantil de Cádiz, Biblioteca Provincial de Cádiz.

Figure 14: Price in Paris of short-term payment and credit instrument sold on Hamburg.



Source: Price of bills of exchanges in Journal de Paris, Retronews, Bibliothèque Nationale de France, Paris.

Annex 1 : Data collection

A. Bills of exchanges prices in Cadiz

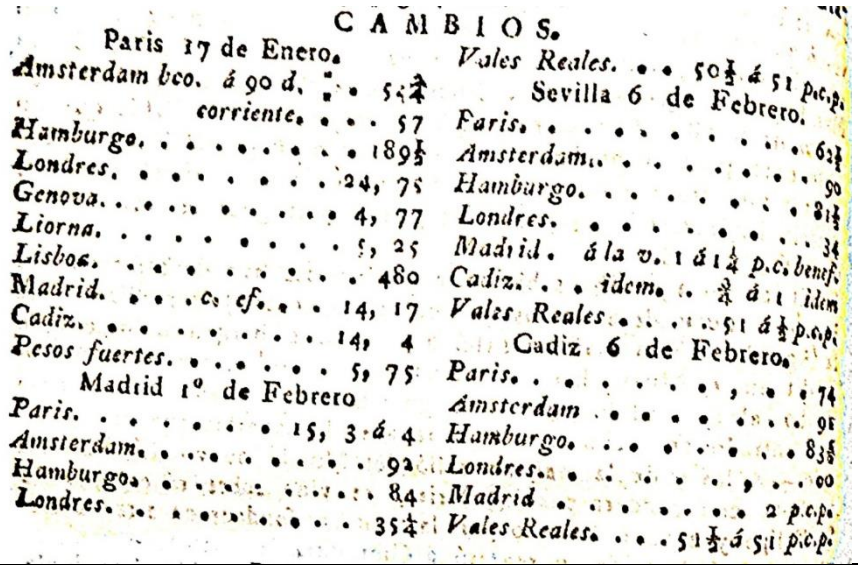
We gathered daily data on exchange rates for bills of exchange issued in Cádiz and payable in four European cities—Paris, London, Amsterdam, and Hamburg—spanning from 1 January 1803 to 31 December 1806. The data were obtained from the Diario Mercantil de Cádiz, a contemporary newspaper that, on average, published general and economic information every three days. These volumes, located at the Biblioteca Provincial de Cádiz and digitized for availability upon request, offer a comprehensive perspective on the vibrant social, cultural, and commercial life of the city during the years preceding the Napoleonic invasion. In particular, the Diario Mercantil provides valuable insights into public opinions and concerns regarding military conflicts in Europe, the leisure activities enjoyed by Cádiz's residents, such as theater and concerts, the occupations and jobs advertised within its pages, and the prices of most of the goods traded in the city, which arrived from both the Americas and many other distant regions. Since the study of prices in late 18th-century Spain has already been extensively explored by scholars such as Hamilton (1947), we directed our attention to exchange rates, which offer valuable insights about the volatility of contemporary financial markets, economic fluctuations, and trade disruptions during periods of warfare.

The Diario Mercantil began its activities in 1802, probably influenced by contemporary periodicals such as the Diario de Barcelona 1 and Correo Mercantil de España y de sus Indias 2 -both founded in 1792-. It was conceived to be a daily newspaper that focused its attention on the city of Cádiz, breaking with the traditional style of Cádiz's press at the time, where it was uncommon to systematically publish concise and up-to-date economic information (Román López, 2019, pp. 105–114). Given its high publication frequency, the daily updates of merchandise prices traded in the Bay of Cádiz, as well as the high number of advertisements and job offers that can be encountered within its pages, it can be inferred that this periodical was highly regarded by the city's merchants, who had access to a reliable source of information located in the same place where they lived and/or operated since 1802. Nevertheless, the frequency of exchanges was slightly lower, with updates published, on average, every three days. This could be attributed to the time took by news to travel from one place to another, or, in other words, the speed at which information spread across European cities. Consequently, it is likely that the editors delayed updating the exchanges until they could ensure the reliability of the information received. The Diario Mercantil generally published information on the exchange rates between Cádiz and other European locations, as well as exchange rates of other Spanish cities, such as Madrid, Barcelona, and Sevilla, relative to other cities. Furthermore, the Diario Mercantil also included exchange rates from foreign ports, such as London, Paris, Hamburg, Amsterdam or Genoa, among others. However, as noted above, while the exchange rates for Cádiz with respect to other places were published, on average, every two or three days, it could take up to five days to update the exchange rates' information for other European ports. This explains the decision of incorporating exchange rates data from the Journal de Paris and the Lloyds' list to complement the current

[1] Arxiu Municipal de Barcelona (Barcelona Public Archives): https://ajuntament.barcelona.cat/arxiumunicipal/en.
[2] Biblioteca Nacional de España, Hemeroteca Digital (National Library of Spain, Digital Newspapers' Archives: https://hemerotecadigital.bne.es/hd/es/card?sid=3125491.

dataset, providing more frequent data of this nature for Paris and London relative to European places respectively.

Figure A.1: Exchange Rates in the "Diario Mercantil de Cádiz".



CAMBIOS.

Paris 17 de Enero.

Amsterdam bco. á 90 d. 55 3/4
corriente. 57
Hamburgo. 189 1/2
Londres. 24, 75
Genova. 4, 77
Liorna. 5, 25
Lisboa. 480
Madrid. c. ef. 14, 17
Cadiz. 14, 4
Pesos fuertes. 5, 75

Madrid 1º de Febrero

Paris. 15, 3 á 4
Amsterdam. 92
Hamburgo. 84
Londres. 35 1/4

Vales Reales. 50 1/2 á 51 p.c.p.

Sevilla 6 de Febrero.

Paris. 62 1/2
Amsterdam. 90
Hamburgo. 81 1/2
Londres. 34
Madrid. á la v. 1 á 1 1/4 p.c. benef.
Cadiz. idem. 3/4 á 1 idem
Vales Reales. 51 á 1/2 p.c.p.

Cadiz 6 de Febrero.

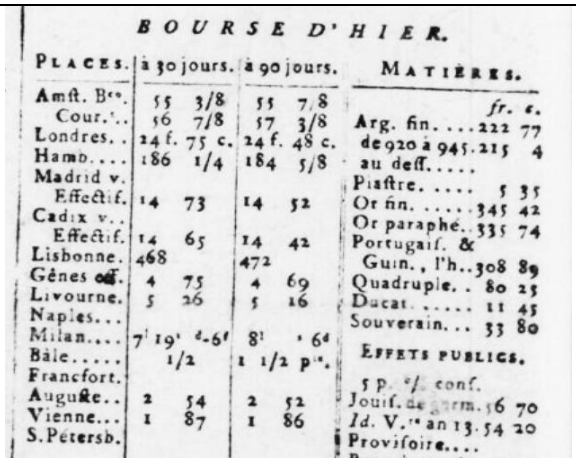
Paris. 74
Amsterdam 91
Hamburgo. 83 5/8
Londres. 60
Madrid 2 p.c.p.
Vales Reales. 51 1/2 á 51 p.c.p.

Source: Diario Mercantil 1805, Biblioteca Provincial de Cádiz.

B. Prices of coins and bills in Paris

We also gathered the prices of species as quoted in the Paris exchange, particularly in the Journal de Paris, see Figure 3. This newspaper gave each day's information on the list of prices of silver or gold ingots in London, along with the prices of the main coins of the time, such as the English Sovereign, the Dutch ducat, the Spanish piasters and the Portuguese guinea. We are currently using the same source to complete those prices with the daily prices of bills of exchanges in Paris in Amsterdam, London, Madrid, Cadiz, Livorno and Hambourg.

Figure A.2: Exchange Rates and prices of coins and bullions in the "*Journal de Paris*", 14 August 1804.



BOURSE D'HIER.

PLACES.	à 30 jours.	à 90 jours.
Amst. Bco.	55 3/8	55 7/8
Cour.	56 7/8	57 3/8
Londres.	24 f. 75 c.	24 f. 48 c.
Hamb.	186 1/4	184 5/8
Madrid v. Effectif.	14 73	14 52
Cadix v. Effectif.	14 65	14 42
Lisbonne.	468	472
Gênes eff.	4 75	4 69
Livourne.	5 26	5 16
Naples.		
Milan.	7 19 4-6	8 1 6
Bâle.	1/2	1 1/2 p.
Francfort.		
Augsbe.	2 54	2 52
Vienne.	1 87	1 86
S. Pétersb.		

MATIÈRES.	fr. c.
Arg. fin.	222 77
de 920 à 945	215 4
au deff.	
Piastre.	5 35
Or fin.	345 42
Or paraphé.	335 74
Portugais. & Guin., l'h.	308 89
Quadruple.	80 25
Ducat.	11 45
Souverain.	33 80

EFFETS PUBLICS.

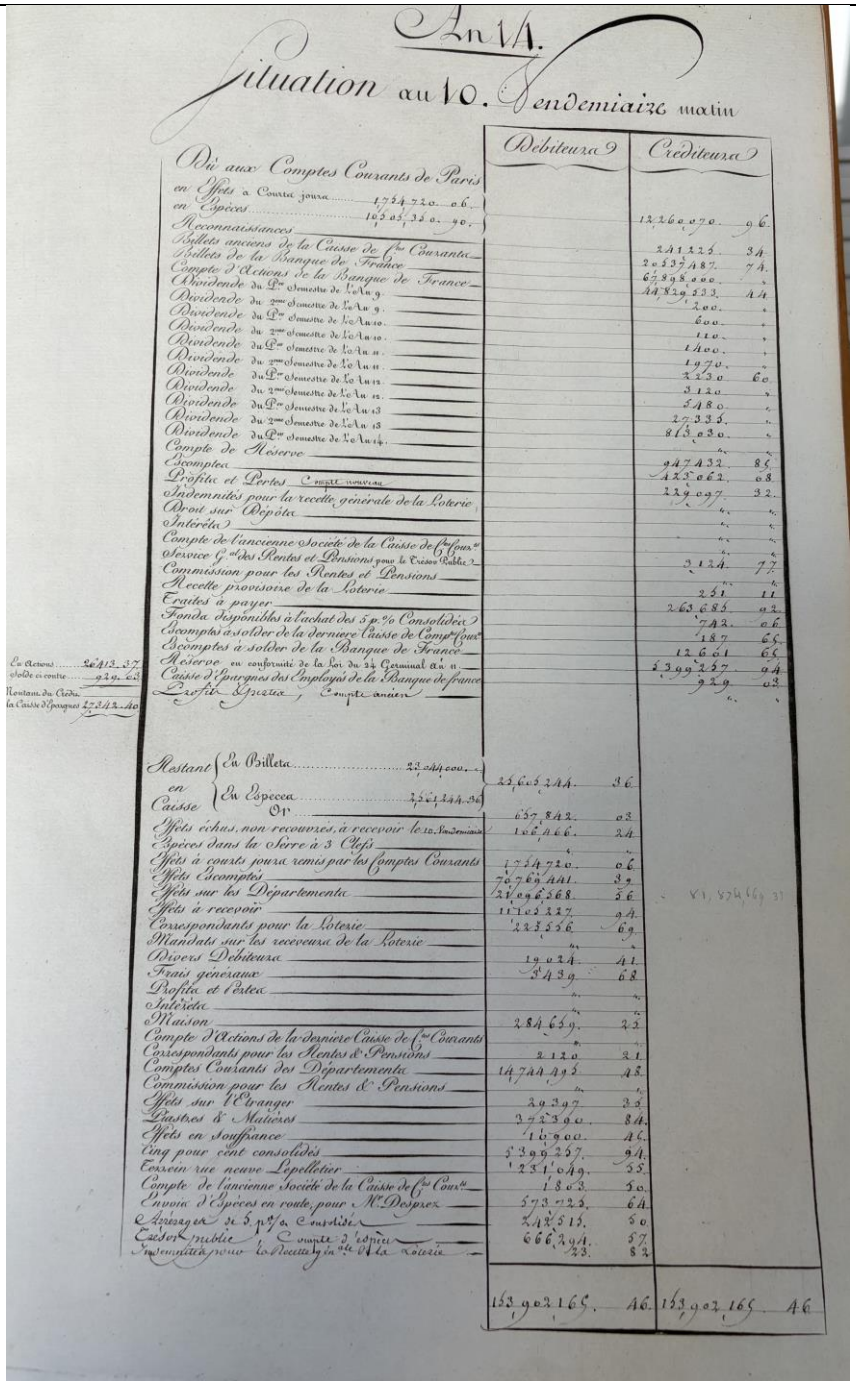
5 p. % conf.
Jouiss. de germ. 16 70
Id. V.e an 13 54 20
Provisoire.

Source: Journal de Paris, Retronews, *Bibliothèque nationale de France*, Paris.

C. Data on Banque de France balance sheet

The evolution of the balance sheet on a daily basis was collected from the accounting books of the banque de France, as kept in its archives, see Bignon and Plüss (2025) for a presentation. The purpose of this document was to keep the Bank's management informed of all its activities so that they could monitor the organization effectively. These internal balance sheets took account not only of the banknotes in circulation but also of the value of the banknotes in the Bank's vaults and of the banknotes which had become obsolete and were therefore to be destroyed.

Figure A.3: The balance sheet of the Banque de France 10 Vendémiaire XIV (2 October 1805).



An XIV.

Situation au 10. Vendemiaire matin

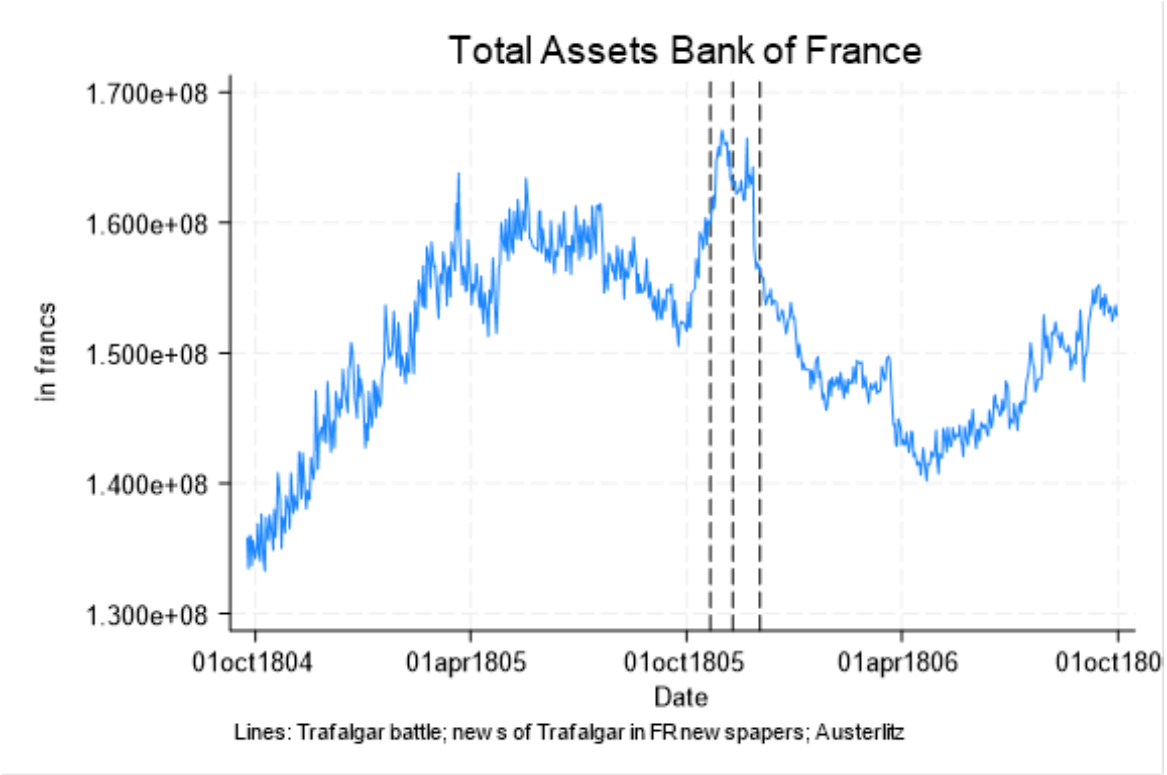
	Débiteurs	Créditeurs
Dû aux Comptes Courants de Paris		
en Effets à Courte joura ... 1754720. 06		
en Espèces ... 10205320. 90		12260070. 96
Reconnaissances		241225. 34
Billets anciens de la Caisse de Cpte Courante		2053787. 74
Billets de la Banque de France		6798000. »
Compte d'Actions de la Banque de France		4829533. 44
Dividende du Pr Semestre de l'an 9		200. »
Dividende du 2me Semestre de l'an 9		600. »
Dividende du Pr Semestre de l'an 10		110. »
Dividende du 2me Semestre de l'an 10		1400. »
Dividende du Pr Semestre de l'an 11		1970. »
Dividende du 2me Semestre de l'an 11		2230. 60
Dividende du Pr Semestre de l'an 12		3120. »
Dividende du 2me Semestre de l'an 12		5480. »
Dividende du Pr Semestre de l'an 13		27335. »
Dividende du 2me Semestre de l'an 13		813030. »
Dividende du Pr Semestre de l'an 14		
Compte de Réserve		947432. 85
Escomptes		1223062. 08
Profits et Pertes Compte nouveau		229027. 32
Indemnités pour la recette générale de la Loterie		
Droit sur Dépôts		
Intérêts		
Compte de l'ancienne Société de la Caisse de Cpte Courte		
Service Gal des Rentes et Pensions pour le Trésor Public		3124. 77
Commission pour les Rentes et Pensions		
Recette provisoire de la Loterie		251. 11
Traites à payer		263685. 92
Fonds disponibles à l'achat des 5 p% Consolidés		742. 06
Escomptes à solder de la dernière Caisse de Cpte Cour		187. 65
Escomptes à solder de la Banque de France		12661. 65
Réserve en conformité de la loi du 24 Germinal an 11		2399257. 94
Caisse d'Epargnes des Employés de la Banque de France		929. 03
Profits Ignorés, Compte ancien		
Restant en Caisse { En Billets ... 23244000. / En Espèces ... 1561344. 36 }	24605344. 36	
Or	657842. 03	
Effets échus, non recouvrés, à recevoir le 10 Vendemiaire	166466. 24	
Espèces dans la Serre à 3 Clefs		
Effets à courts joura remis par les Comptes Courants	1754720. 06	
Effets Escomptés	7076944. 32	
Effets sur les Départements	21096568. 56	
Effets à recevoir	11102227. 94	
Correspondants pour la Loterie	223556. 69	
Mandats sur les receveurs de la Loterie		
Divers Débiteurs	19024. 41	
Frais généraux	5439. 68	
Profits et Pertes		
Intérêts		
Maison	284659. 22	
Compte d'Actions de la dernière Caisse de Cpte Courants		
Correspondants pour les Rentes & Pensions	2120. 21	
Comptes Courants des Départements	14744492. 48	
Commission pour les Rentes & Pensions		
Effets sur l'Etranger	29397. 22	
Désastres & Matières	272360. 84	
Effets en souffrance	16900. 46	
Cnq pour cent consolidés	5399257. 94	
Caisse rue neuve Lepelletier	2311049. 25	
Compte de l'ancienne Société de la Caisse de Cpte Cour	1803. 50	
Envois d'Espèces en route, pour Mr Desprez	573423. 64	
Arrérages de 5 p% à consolider	248515. 60	
Caisse mobile, Compte d'ordre	666294. 57	
Indemnités pour la Recette générale de la Loterie	23. 82	
	153902165. 46	153902165. 46

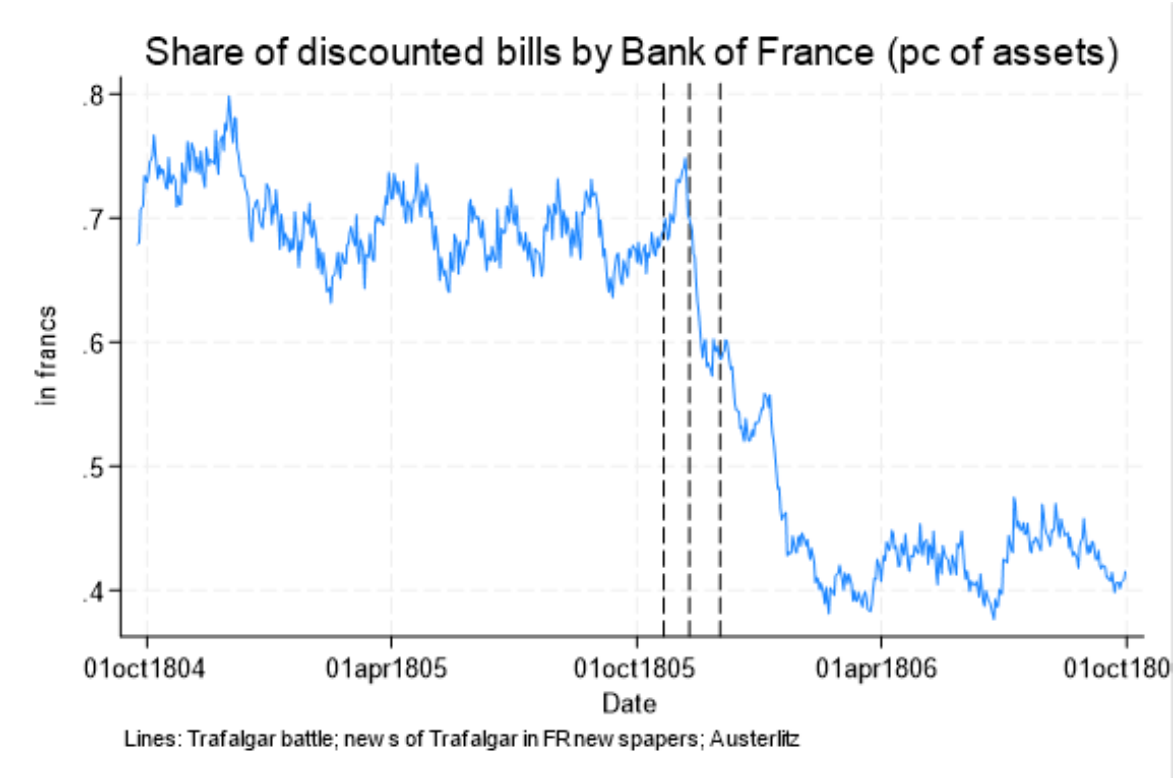
Ca Actions ... 2813. 37
Solde en caisse ... 949. 63
Montant du Crédit ... 1763
la Caisse d'Epargnes 27842. 80

Source : Comptabilité, situation Générale, Archives Banque de France

Annex 2: Total assets of Banque de France, and share of discounted bills

September 1804 to September 1806





Annex 3: Selected extracts of the minutes of the Council of Directors of the Banque de France from August 1805 to February 1807

28 août 1805

Le comité central annonce que depuis la dernière séance, il a escompté deux millions au Trésor public.

- Ce rapport donne lieu à plusieurs membres d'observer que nonobstant la réduction dans l'escompte accordé au commerce, la Banque a toujours la même somme de billets en circulation. On pense qu'il conviendroit de rappeler au ministre la situation de la réserver etde l'engagement à suspendre les demands d'escomptes des obligations.

4 septembre 1805

- Le comité central annonce que depuis la dernière séance il a escompte un million d'obligations du trésor public.

11 septembre 1805

- Le président annonce que depuis la dernière séance, le comité central a autorisé l'escompte d'un million d'obligations au trésor public.
- Le directeur général rend compte de ce qui a été fait pour les receveurs généraux des environs de Paris qui sont en retard de solder leurs obligations de l'échéance de thermidor.
- La discussion s'ouvre sur l'état de la réserve, sur la gêne qu'a occasionné la réduction de l'escompte : quelques membres pensent que vu la pénuries des écus, il n'y a pas d'autre partie à prendre que la réduction de l'escompte, afin d'opérer la rentrée des billets. D'autres croyent au contrire que la disette d'espèce s'aggrave journalement par la finance qui a résulté de la réduction de l'escompte, que le seul moyen à opposer à cette défiance est d'augmenter l'escompte et que cette mesure fera reparaître les écus que la réduction avait fait resserer. Le Gouvernement partage cette dernière opinion, au fait entendre que son voey en pouv que la Banque augmente ses escomptes. (…)Les suffrages se réunissent sur ces points que dans la situation au cas la Banque quelques millions de billets en circulation ne peuvent point aggraver les dangers, qu'ils se tendent au contraire à les diminuer par le retour de la confianc. Que la Banque est trop slidement constitué, son capital trop bien assuré et son inflience immédiare sur le suremeté de tout le commerce…

Mercredi 18 septembre 1805 :

- Le comité central annonce que depuis la dernière séance [du 11 septembre, ndlr], 5 millions d'obligations du Trésor ont été escomptés
- « La discussion s'établit sur la pénurie de réserve et sur les moyens d'y pourvoir ». Il est indiqué que la Banque ne pourra pas faire face au cours des 3 jours à venir au même volume de conversion de billets que le rythme des jours précédents. Il est décidé de demander au ministre qu'il verse d'ici au lendemain des « espèces détenus dans les diverses caisses du gouvernement », pour un montant entre 15 cent milles francs et deux millions.

Jeudi 19 septembre :

- Le ministre a écouté lé délégation de la Banque de France ; Il n'a que 200 000 francs en écus à déposer, discussion sur le fait que les payeurs généraux puissent déposer des fonds supplémentaires à la BdF pour qu'elle fasse face au faible niveau du stock d'espèces.

Samedi 21 septembre

- Discussion avec le ministre sur les avances de la BdF au gouvernement, sa forme
- Le comité central annonce que pour faciliter les opérations de services publics, il conviendrait que la Banque accordat un escompte extraordinaire d'effets commerciaux dont le plus long echoiearait au 30 Vendémiaire
- Le directeur général instruit la régence qu'il vient d'acheter 130 000 piastres, dont 30 000 livrable le premier jour de Vendémiaire (23 septembre 1805), le surplus livrable du premier au trente à mesure des arrivages. 4 000 de celles-ci ont été livrées aujourd'hui.
- Le conseil admet à l'escompte un bordereau de 477 000 présenté par le ministre du trésor public et qui complètent le crédit de 12 millions accordé par les arrêtés de la Régence
- Un membre propose de préparer pour l'empereur un mémoire dans lequel la Régence lui fera connaitre les causes de la disette du numéraire à Paris en toutes les mesures que la Banque a prises pour y pourvoir.

Mardi 24 septembre 1805

Le président annonce qu'il a convoqué la Régence d'après l'avis qui lui a été donné par le secrétaire général … les deux heures qu'il y a avai foule aux caisse de rembrousement, que la dépense serait énorme qu'il s'en falloit de beaucoup que les arrivages eussent produits ce qu'on avait espéré. Il s'est aussitôt rendu chez le Ministre avec le DG. Le ministre a pensé que la Régence doit prendre des mesures pour diminuer les effets d'une catastrophe. Il a dit que vœu de l'empereur st de ne rien faire qui puisse seulement laisser … l'idée de donnr aux billets de Banque un cours forcé, que cependant il ne voyait pas d'inconvénients à refaire l'enregistrement des … quand le payement aura été offert en billet mas que cet objet est dans les attributions du Ministre des Finances. Il pense aussi que la Régence ne feroit pas mal de s'adresser directement à l'achichancelier.

Les membres prennent successivement la parole pour proposer leurs idées et des mesurer les propositions différentes se succédant … débattues avec rapidité. Le conseil termine la discussion en se fixant à ces deux objectifs importants :

1. Les mesures … prendra pour continuer les paiements en numéraire dans une telle proporton et avec des formes telles qu'en ménageant les écus de la Banque ou ne prive par le public des espèces nécessaires pour les besoins renaissante en journalier.
2. Solliciter du gouvernement la protection convenable pour mettre les débitaux d'effets de commercde à couvert des suites du protest toutes les fois que le paiement en aura été offert en billet de banque

Sur le premier object, le Conseil arrête :

Article 1er : lesdeux caisses de dépenses ne payeront en espèces que les … au dessous de 500 francs

Article 2 : le paiements des billets sera fait dans les deux caisses de remboursement, à découverte et en comptant les écus en monnaie

Article 3 : il ne sera payé qu'un billet à chacun des parties prenantes dans les eux caisses de remboursement

Article 4 : les personnes qui auront de plus forte sommes à échanger ne recevront d'aord que le montant d'un bllet pour le payement du surplus. Elles seront remises après ceux qui n'auront qu'un billet à recevoir. En cas de concours il ne sera payé qu'un billet à chacune d'elle.

Article 5 : le directeur et le caissier central sont chargés d'aviser aux moyens d'executio.

Sur le second objet, le conseil arrête qu'une députation composées de … se rendra le plutôt possible auprès de son excellence le ministre du trésor public et de son excellence le ministre des financiers pour leur demander que le gouver,ement prenne des mesures protectrices contre les suites des protets faits malgré l'offre de payer en billet.

Mercredi 25 septembre

- Approbation des comptes Sept1804-Septembre 1805
- Discussion sur la continuité des escomptes : La discussion s'établit sur ce que la Banque doit faire relativement à ses escomptes, et sur le mode à adopter pour les borderaux du trésor public. Le conseil considérant que la suspension de l'escompte … (serait ?) un bouleversement funeste à la place de Paris ou à tout le commerce, que la continuation de l'escompte doit être organisée de manière qu'li ne puisse jamais en résulter une augmentation de la somme des billets circulant : arrête
 - Article 1 : il ne sera employé à l'escompte que la comme disponible d'après la rentrée qui doit avoir lieu d'un escompte à l'autre **[rationnement de l'escompte en fonction de la caisse des pièces !!!]**
 - Article 2 : La comme allouée aux bordereaux du trésor public ainsi que celle accordé aux borderaux d'escompte extraordinanire seront en déduction de celles données aux bordereaux d'escompte du commerce **[L'effet d'éviction du crédit privé par le crédit public !!!**
 - Le ministre sera invité à faire connaitre dès la veille de jours d'escompte les demandes qu'il se proposera de présenter
- Sur la proposition d'un mmebre, le conseil arrête qu'il sera enfermé dans l'arrière serre aux trois clés vingt millions de billets et qu'il ne pourra en être tiré aucun qu'en vertu d'un arrêté de la Régence.
- Un membre observe que d'après l'arrêté du 2 du courant, les caisses de payement sont autorisées à payer les … en numéraire. Il craint que cette faculté ne dégénère en abus et que les comptes courans ne fournissent que des mandats qui leur procureront de gras appoints. Il faudrait selon luiréduire l'appoint en numéraire à la somme indispensable pour solder celle disponible que chaque partie prenante se trouve avoir à la Banque en compte courant. On répond que cette mesure est trop difficilé, que la dépenses de la matinée ne présente rien qui ne puisse faire craindre des abus, que s'ils se réalisaient, le directeur et le caissier général se concerteraient sur les moyens de le réprimer ou de le prévenir
- Un autre membre se plaint du retard qu'éprouvent aux messageries ou diligences les envois d'espèces adressé à la Banque des départements méridionaux et notamment de Toulouse ou de Carcassonne. Le conseil arrête qu'il sera écrit à l'administration des messageries et diligences pour lui connaitre ces plainets et pour l'inviter même à faire les diligences par de fourgons lorsqu'elles ne pourront se charger de la totalité des avoirs.

26 septembre 1805

Monsieur le président rend compte du résultat des conférences qui ont eu lieu d'après les démarches de la députation nommé par l'arrêté du 2 vendémiaire an 14 pour obtenir du Gouvernement et par l'intervention de son excellence le Ministres des finances, des mesures de protection contre l'abus qu'on pourroit faire des Protests, faut de payer des effets dont le débiteurs auroit offert de s'acquitter en billets de la Banque.Le Gouvernement après avoir bien examiné l'affaire sous ses points de vue s'est convaincu 1) du danher de faire intervenir son autorité pour refuser l'enregistrement des protests fait nonobstant l'offre de payer en billet de Banque. On pourrait prendre le change sur ses motis : on craindrait le cours forcé de ces billets, avec la .. suffirait pour les précipiter dans un prompt et absolu

discrédit : 2) de l'inutilité de la mesure parce qu'en cas de refus, une réquisition judiciaire du Directeur équivait à l'enregistrement.

Toutes les personnes présentes à la conférence ont pensé unaniment que le moyen le plus prompt et le plus sûr c'est d'opérer le retrain des billets pour la diminution de l'escompte.

Le conseil est absolument de cet avis. En conséquence, il arrête 1) que sous aucun prétexte on ne pourra prendre à l'escompte une somme plus forte que celle des recouvrements d'un escompte à l'autre **[rationnement puisque l'escompte est limité à la quantité d'argent/or qui rentre dans les caisses des effets de commerce escomptés arrivant à l'échéance]**, 2) que le recouvrement dees valeurs provenant des Départements ne sera point considéré comme une rentrée disponible pour fixer la quotité de la somme à escompter, 3) que soit les escomptes extraordinaire, soit les borderaux du résor Public seront toujours déduits de la somme disponible destinée à l'escompte.

Plusieurs membres observent que puisque le retrait des Billets est désormais la seule mesure de prévenir les crises de la nature de celle que la Banque éprouve, il ne faut pas se borner à en serre [coffre fort] à Vingt dans la réserve ainsi que cela a été arrêté dans la séance du 9 courant. Ils insistent fortement à ce que les vingt millions de billets soient aussitôt annulé. Cette proposition est appuyée et combattue après discussion. Le conseil arrête que sur les vingt millions de billets enfermés dans l'arrière serre, il en sera de suite annulé pour dix millions.

Un membre propose comme moyen de tranquilliser le public d'annuler en présence des porteurs tous les billets qui rentreront pas les deux caisses de remboursement. Cette proposition est adoptée.

On donne lecture d'un projet de lettre à écrire à un compte courant de la banque, qui pour se procurer beaucoup de numéraire en dépit des mesures que la Banque a prise pour en restreindre la distribution s'est permise de multiplier les mandats sur son compte en lui calculant d manière que chaque mandat lui procure de gros appoints en écus à la suite de cette Lettre le Directeur général lui envoyait le solde de son compte courant. Le Conseil ne juge pas à propos d'envoyer cette lettre. Il arrête néanmoins que tout compte courant qui fournira fréquemment des mandats fractionnaires de billets sera invité par la directeur général à fournir de suite un mandat pour son solde.

Les administrateurs de la Caisse de la Farge ont fait observer que la nature de leur payement qui sont en général de petites sommes exigent que leur Caisse soit suffisamment pourvue en écus. Ils demandent que la Banque veuille bien faire en faveur de cet établissement une exception à l'arrêté portant qu'il ne sera remboursé qu'un seul billet à chaque personne. Le conseil arrête que les administrateurs seront prévenus verbalement qu'il leur sera donné tous les jours 4 sacs de 12 cent francs, bien entendu qu'ils ne les feront sortir de la Banque qu'après la fermeture de la Caisse.

Le directeur du Comptoir Commercial, ont fait annoncer par l'organe d'un membre de la Régence que pour prévenir l'enlèvement de ceux qu'occasionnerait infailliblement la circulation des mandats fournie à leur comptes courants pour app… d'escompte tous ceux qui seront fournir à partir de ce jour porteront au dos de cette apostille « payable en un billet de 500 francs au porteur » rendra l'appoint.

Ces mêmes directeurs ont encore fait annoncer qu'ils ont invité leurs actionnaires à leur remettre les écus qu'ils ont à leur disposition afin de faire le versement à la Banque.

Monsieur Despréz offre à la régence de transférer quatre mille actions à la Banque et de lui déposer des obligations pour garantier des valeurs prises pour les escomptes ordinaires ou extraordinaire adopté. Néanmoins il ne sera fait aucune mention de ce transfert sur les borderaux d'escompte de Mr Desprez.

27 septembre 1805 (5 vendémiaire an 14)

Monsieur Thibou, membre du comité central annonce que le ministre a invité ce comité à conférer ce matin avec lui. La conférence a roulé sur la mesure d'annulation des billets adoptée par l'arrêté d'hier. Sur les résultats du conseil qui a eu lieu chez le Prince Joseph à l'occasion du refus d'enregistrement du protêt lorsque le payement en aura été offert en billets de Banque, sur le mode à adopter pour parvenir au retrait d'une partie des bilets pour la diminution de l'escompte, sur le service de M. Desprez.

Le comité a facilement convaincu le ministre à qui l'on avait exagéré la mesure de l'annulation que cette mesure telle que la Régence l'avait adopté était une politique et nécessaire.

Le comité n'avait aucune observation à faire relativement au refus d'enregistrement des protests, lorsque le payement aura été offert en billets de banques.

Les autres objets ont été longuement discutés. Le résultat de cette conférence a été d'assurer le ministre que la Banque mettra la plus grande prudence dans la diminution de l'escompte, qu'elle s'efforcera de concerter toutes les mesures de manière à les rendre utiles au Gouvernement, au Public et au service de M. Desprez.

Le comité central propose et le conseil approuve l'échange de deux millions trois cent mille francs d'obligation de l'échéance de Vendémiaire qui ne sont pas point à la convenance de la Banque pour le recouvrement contre d'autres obligations de l'échéance de Brumaire en béénfice de l'escompte. Le directeur général retiendra celle des Départements de la Marne et de la Haute Marne.

On lit une lettre de Mr. Bréa en date du 4 Vendémiaire où il prie la Banque de vouloir bien compter à M. Schuchard le solde de 18 000 francs provenant de deux remise de MM Pretti et Trenca de menton selon l'avis qu'il a reçu de ces derniers. Le conseil autorise le Directeur général à remplir les intentions de M Bréa en déportant par lui la Lettre de M Pretti et Trenca du 22 fructidor dernier qui l'autorise à remettre les fonds à M Schuchard.

M Rougement de Lowenbeger., Pargiaux et Compagnie font connaitre au directeur général la pénurie extrême doù sont du numéraire dontils ne peuvent se passer pour alimenter soit leur propres fabriques, soit les manufactures de leurs correspondants. Ils demandent qu'on leur échange à chacun 6 000 francs de billets contre des écus de 6 livres. Le conseil maintient son arrêté du 3 du courant. Il arrête en outre qu'il sera répondu verbalement aux personnes qui manifesteront des besoins que dans ces circonstances la Banque ne peut point s'écarter de la conduite qu'elle s'est imposée pour le bien même de la Capitale.

Mr Desprez se charge de faire compter par le Receveurs général de Mézières à M Schrader 11 082 francs dont il a besoin pour payer les ouvriers de ses fabriques de coton et ceux qu'ils emploient dans les constructions dont il est charé à Aubenton, département de l'Aisne.

M M Delatour et Doulest d'église ont écrit aujourd'hui que les marchés de Sceaux et de Poissy qui ont lieu deux fois par semaine dépensent ordinairement cent mille francs en écus qui étaient prix dans la caisse du comptoir.

Ils exposent que leurs ressources sont épuisées, que la Banque reçoit les écus provenant des payements en billets souscrites par les Bouchers de Paris, qu'il est urgent de pourvoir à ce service parce que les marchands de bœufs laisseraient plutôt manquer Paris que de rapport chez eux des billets de banque.

Cependant, les caissiers de ces marchés réduisent leur demande à 18 000 francs pour le marché de Sceaux qui tombe le lundi et 42 000 francs pour le mercredi soir pour le marché de Poissy qui se tient le jeudi.

Les caissiers de Sceaux et Poissy prient la Régence de considérer l'importance de ce service et de leur faire donner les fonds dont ils ont le plus grand besoin

Renvoyé au directeur général qui s'entendra avec ces Caissiers et fera en leur faveur tous ce qui n'aggravera pas trop la pénurie de la réserve et ne nuira point aux mesures d'économie que la Banque a été forcé d'adopter. Le conseil autorise le Directeur général à remettre les billets des bouchers qui sont dans le portefeuille de la Banque jusqu'à l'échéance de 10 jours, lesquels seront à valoir sur le premier escompte du Comptoir Commercial.

On lit une lettre de M Desprez qui fait connaitre des besoins pour soutenir ses services. Le conseil est unanimement d'avis de lui escompter des valeurs. Il s'ajourne à lundi après l'escompte pour en déterminer la somme et provisoirement autorise le directeur général à escompte l'avoir demain samedi 3 millions et lundi 1 million en effets de commerce, lesquels seront garantis par une valeur égale en dépôt d'obligation.

30 septembre 1805 (8 vendémiaire an 14)

On lit un rapport circonstancié du DG sur la situation actuelle de la Banque. Les arrivages d'espèces sont très considérables, mais la dépense qui dans l'esprit de la Régence n'aurait pas du excéder 400 000 francs par jour va journellement au-delà de 600 000 mille. Les caisses de remboursement ne sortent pas de la mesure qui leur a été réservé (?). Les enlèvements importants ont lieu dans la Cisse générale pour les services publics. Ils augmentent dans une progression alarmante par l'abus des comptes courants qui multiplient à l'excès le nombre des Mandats, emportant de gros … en numéraire.

Cependant les arrivages vont diminuer les ressources du moment ne peuvent pas suffire. On n'a pas même pour la fin du mois la ressource en espèce que Mr Desprez faisait arriver des départements par anticipation. Le DG ne voit de moyen de continuer le service acutel de la Banque jusqu'à la fin du mois, si on n'emploie pas des mesures extraordinaires.

Il propose en conséquence

1) de retirer aux comptes courants la fculté de tirer des mandats pour appoints ou de les obliger à recevoir le montant de leur escompte en un seul mandat ou de réduire à un seul mandat avec appoint ceux des comptes courant qui n'ont rien à recevoir pour l'escompte.
2) Il propose d'ouvrir une souscription par laquelle deux cent banquiers ou négotiants s'obligeraient à faire arriver à la Banque par le moyen de leur correspondant dans les département ou d'ici à la fin du mois une somme en écus dont le minimum serait de 30 00 francs et le maximum de 50 000 les frais de transport pour son compte et le risque de route restant à la charge de la Banque, il se soumet pour son compte à faire arriver 50 000 francs.

Cette mesure procurerait 7 à 8 millions, elles ferait cesser l'état de souffrance ou se trouve la Banque.

Après discussion sur ce rapport, le conseil arrête

Article 1er : la Banque ne payera le produit de ses escompte qu'en billets

Article 2 : les personnes qui voudront recevoir de suite le produit de leurs escomptes seront tenues de payer en numéraire l'appoint nécessaire pour compléter 500 francs.

Article 3 : les personnes qui ont ou qui auront leur compte courant à la Banque ne fourniront plus de mandats sur elle que pour des sommes rondes pour 1000 ou 500 francs.

Article 4 : les appoints ne seront payés en numéraire que pour les traites acceptées payable à la Banque.

(…)

Le préfet de police a proposé au DG de la Banque d'afficher un avis annonçant que les caisses d'échange de billets seront ouvertes une heure plus tôt et fermée une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Cette mesure lui a paru devoir ramener la confiance et réduire les demandes de remboursement. Le conseil considérant que la réserve en espèce n'est pas suffisamment pourvue pour couvrir la chance des remboursements que cette mesure pourrait occasionner ajourne la proposition du Préfet de police jusqu'au moment où l'état de la réserve permettra de l'adopter sans danger.

On lit un rapport du secrétaire général sur la demande que le préfet de police a fait faire à la Banque par le chef de la troisième division chargée de la partie des subsistances de Paris. Les facteurs à la Halle ne reçoivent plus guère que des billets de la part des boulangers, mais les fariniers ne veulent être payés qu'en espèce. Ce service exige un débout de 20 000 francs tous les jours. Le préfet demande que la Banque échange tous les jours des billets pour cette somme ne faveur des facteurs de la Halle, afin que le serve… de cette partie des subsistances ne soit pas compromis. Le SG a fait remarquer au chef de la 3ème division de la préfecture qu'il est bien étonnant que les boulangers ne paient qu'en billets, eux qui ne reçoivent que du numéraire mais quelque grave que soit l'abus résultant de ces circonstances, le conseil considèrera qu'l ne faut pas que le service des subsistances soit compromis par le manque de numéraire, arrête que le DG s'entende avec les facteurs de la Halle et le chef de la 3ème division de la préfecture pour leur accorder l'échange des sommes indispensables à la sûreté du service en les invitant toutes fois à modérer les demandes et à les réduire au plus strict nécessaire.

Le directeur du Comptoir Commercial proposent à l Régence … lettre de ce jour, de payer dans leur caisse les mandats fournis par eux sur leur compte courant à la Banque. Ils remettre le … de l'voir qu'ils comptent faire afficher si al Régence veut l'approuver. Cette proposition est ajournée.

Le ministère du trésor public a remis avec sa lettre ce jour 6 exemplaires de la circulaire qu'il a écrite le 4ème complémentaire au 13 receveurs généraux des départements pour l'admission des billets de banque. Il a invité la Régence à leur adresser directement des billets annulés pour servir de comparaison avec ceux qui seront présentés.

Dans sa circulaire, le ministre en autorisant les receveurs généraux à admettre les billets de Banque leur prévenir d'en former des … particulier en dist… des envois de valeur quelconque de leur passer à l'ordre du Caissier général qui les fera remettre à la Banque, laquelle pour que les billets revêtus de cet ordre ne puissent pas circuler, les annulera de suite après les avoir échanger contre d'autres billets ou contre des espèces.

On lit une 2nde lettre du ministre du 8 du courant, après avoir approuvé les mesures prises par la Régence pour diminuer les embarras de la Place, il pense que pour répandre encore plus d'aisance, il convient que les opérations du Trésor et celles de la Banque soient combinées de manière à ne pas s'embarrasser … procurer des avantages **putules** après avoir analisé les avantages réciproques de cette combinaison, il pense que le moyen de les obtenir est une distribution régulière et égale faite tous les jours à M Desprez dont les rapports avec le Trésor, avec la banque, avec le commerce sont important en ….

2 octobre 1805

D'après Son Rapport, elle a examiné les diverses Natures de ces Services, elle s'est assurée de ce que Mr. Desprez a a payer en Vendémiaire et en Brumaire.

(Marge : Distinction des payements qui peuvent être ajournés et de ceux qui ne peuvent pas l'être)

Elle a distingué les objets positifs, dont le payement ne peut être ajourné, d'avec les objets éventuels qui par des renouvellements pourront donner le tems d'attendre.

Elle a supposé toutes les hypothèses.

(Marge : Minimum du besoin en vend[émiai]re 20,000,000. Maximum 45,000,000.)

Elle est convaincue que dans la plus favorable, il faudrait Vingt Millions pour faire face aux payements de Vendémiaire, et que dans la plus défavorable possible, le Crédit devrait être porté à Quarante cinq millions.

(Marge : engagemens de Brum[ai]re plus grands, mais ressources plus assurées.)

Les payements de Brumaire sont beaucoup plus considérables que ceux de Vendémiaire mais en même tems les ressources paraissent bien assurées.

(Marge : Intérêt de l'intêret de La Banque de Soutenir le Service de M. Desprez)

La Commission a pensé que vu l'Etat de la Place ; vu les besoins des armées ; vu même la composition du portefeuille de la Banque qui pourrait être compromis si Mr. Desprez étoit réduit à s'arrêter ; il n'y a pas de doute qu'il est de l'intérêt même de la Banque de l'aider à soutenir son Service. [avec 17% des actions Desprez est de très loin le plus gros actionnaire de la Banque e France, too big to fail]

(Marge : Mode d'exécution)

Ce principe posé, La Commission présente le mode d'application ; mais dans les mesures qu'elle propose, elle regarde comme un point indispensable que la Vente des Obligations garantisse à la Banque le moyen de faire rentrer dans Ses Caisses les billets qu'elle va être forcée d'émettre pour faire cesser les Embarras de Mr Desprez. Elle pense de même aussi que pour parer à toute crainte éventuelle, et à toute Responsabilité, il convient que cette Vente Soit Spécialement autorisée par le Ministre.

Après que les développemens du mode d'exécution ont été donnés par les Commissaires avec tous les renseignements capables d'éclairer la Régence, il s'établit une longue discussion pendant laquelle plusieurs membres ont déposé sur le bureau des opinions écrites en demandant conformément à l'article XIV du règlement qu'elles soient inscrites dans le Registre des Délibérations. Le Conseil fait droit à cette demande.

(Marge : Opinion motivée a transcrire)

Le Président met ensuite aux voix le projet d'arrêté rédigé d'après les résultats de la discussion. Il est adopté comme il Suit.

(Marge : Arrêté / Le crédit de 20 à 45 Millions pour le mois de Vend[émiai]re)

Article 1er. La Banque ouvre à Mr. Desprez et pour faciliter son Service pendant le cours du présent mois de Vendémiaire un crédit qui pourra être porté jusqu'à concurrence de Quarante cinq millions.

(Marge : Les avances faites sur escompte d'obligations)

Article 2. Les avances seront faites sur escomptes d'obligations.

(Marge : autorisation Spécial Du Ministre pour vendre les obligations. La Commission chargée de l'exécution.)

Article 3. Mr. Desprez fournira à la Banque une autorisation Spéciale du Ministre pour vendre les obligations qui lui auront été escomptées.

Article 4. La Commission déjà nommée est chargée de l'exécution du présent arrêté.

(Marge : Surseance à l'arrêté du 4 Vend[émiai]re pour l'annulation de 10,000,000 de Billets)

Un membre par motion d'ordre demande qu'attendu l'arrêté qu'on vient de prendre, il soit sursis au moins quant à présent à l'exécution de celui du 4 du courant pour l'annulation des dix millions de Billets, sur lesquels deux millions cinq cent mille francs sont déjà annulés.

(Marge : Continuation d'annulation pour ceux rentrant par les caisses de remboursement)

Cette proposition est adoptée sans préjudice de l'annulation des billets rentrant par les Caisses de remboursement.

Séance Levée.

(Signés) Thibon, Mallet Ainé, B. Delessert, Augt. Perier, L. Moreau, Doyen, Cordier, J.A. Davillier

Plaidoyer de B. Delessert contre l'escompte des obligations de Desprez

M. Delessert persistant dans l'opinion qu'il n'a cessé d'émettre sur l'indispensable nécessité de diminuer progressivement le nombre de billets en émission seul moyen de rétablir le crédit de la Banque, s'est opposé à la mesure. Il a pensé que la diminution momentanée du crédit de Mr. Desprez tenait à ce que tous ses engagements reposent sur des obligations ; que la Banque qui a déjà plus que son Capital employé en ces Valeurs ne devait pas s'exposer à voir son crédit souffrir en se mettant à la place ; que la plupart des secours qu'on lui donnerait seraient employés à rembourser des prêteurs qui pourroient se contenter de devenir propriétaires des obligations, gages sur lesquelles ils ont assis leurs fonds ; que s'il restait quelques ressources à la Banque, elles devroient être employées uniquement et entièrement à assurer le Service public (le Commerce) et à aucune autre destination ; que le parti le plus Simple était donc de la part de Mr. Desprez de se liquider envers ses prêteurs avec des obligations que les craintes qu'on faisait entrevoir sur le portefeuille de la Banque dont une grande partie est composée de papier reposant sur elles n'étoient pas fondées sur la Solidité du gage, et que ces mêmes craintes si elles existoient seroient un motif de plus pour ne pas convertir le reste de son actif dans ces mêmes Valeurs.

Qu'il importoit à la Solidité de la Banque de ne pas cesser longtems dans l'état actuel, et de parvenir à un changement prompt en retirant progressivement une grande partie de ses billets ce qui serait le moyen le plus efficace de faire reparaître le numéraire.

Que les besoins de Mr. Desprez étoient si énormes (ses Engagements montant à 45 millions ce mois-ci et à 60 le mois prochain) que la Banque étoit même dans l'impossibilité physique de lui fournir des Secours Suffisans pour l'empêcher de se liquider, que l'on compromettoit donc évidemment son crédit sans assurer le Service de Mr. Desprez, que dans une affaire aussi grave il ne dépendoit pas des Régens de disposer ainsi de la fortune des actionnaires, mais qu'ils devoient avant tout penser au Salut de la Banque et aux moyens de rétablir immédiatement le crédit de ses Billets.

Par ces motifs Mr. Delessert a refusé son assentiment à la mesure proposée, et a désiré que son opinion fut inscrite sur le Procès-Verbal ainsi que l'ont fait divers de ses collègues.

Paris ce 10 Vendémiaire an 14.

(Signé) B. Delessert

Contre argumentation par Mr Dame : Desprez doit tenir pour que la Place de Paris tienne

Dans cette mémorable Séance Nous avons Messieurs à approfondir de graves questions qui se lient étroitement à la prospérité de l'Empire. Jamais les mesures que nous allons prendre n'auront été plus décisives ; jamais elles ne demandèrent une plus sérieuse, plus calme et plus impartiale discussion. La circonstance Soudaine d'une guerre continentale en privant momentanément, mais tout a coup Mr. Desprez Banquier du Trésor de ses moyens auxiliaires qui étoient immenses, nous rend aujourd'hui les arbitres du Crédit public et d'une prodigieuse quantité de fortunes particulières.

Mais cette circonstance même de la Guerre Continentale influe d'une manière terrible sur notre propre Situation. La Banque de France malgré ses efforts n'a pas suffi à remplacer les extractions énormes d'espèces faites journellement de ses coffres et s'est vue contrainte de ralentir le remboursement de ses billets.

Ainsi au milieu des Embarras dans lesquels elle se trouve, la Régence doit-elle s'occuper d'autre chose que de ses allarmes personnelles ; que de son obligation fondamentale et première de payer à vue au porteur tous les billets qu'elle a Souscrits ? Pour rappeler la confiance et le Numéraire ne faut-il pas qu'elle tarisse la Source de ses émissions ? Sa conduite sera soumise incessamment à l'examen et à la Censure de ses commettants. Ne l'accusera-t-on pas de trop de complaisance dans le passé ? lui pardonnerait-on encore une téméraire et coupable facilité dans le moment actuel ? auriens nous enfin la puissance d'accomplir ? aux yeux de nôtre signe représentatif, et Sans compromettre le Capital sur lequel il repose, aurions nous dis-je la puissance d'accomplir les Espérances que le Banquier du Trésor Public a conceues.

Celles Sont les craintes qui agitent quelques uns de nos Collègues : tels sont les obstacles qui semblent s'opposer à notre zèle : et telles sont les réflexions qui nous ont fait juger indispensable de connaître avant toute détermination la nature et l'étendue des engagemens de Mr. Desprez.

Deux Régents et un Censeur ont été choisis par nous pour recueillir de son consentement les notions qui nous avoient paru nécessaires pour éclairer et fixer notre opinion.

Nous venons d'entendre le rapport de la Commission que nous avons nommée.

Elle nous a dit en résultat que la totalité des emprunts faits par Mr. Desprez sur nantissement d'obligations pour être remboursés par lui d'ici au 30 Brumaire s'élève à environ Cent cinq Millions.

De ces 105 Millions d'Emprunts, il y en a quarante cinq à peu près qui lui ont été avancés sur simple dépôt d'obligations, et à ce sujet je crois devoir vous observer, Messieurs, que déjà depuis un mois et surtout depuis qu'il a transpiré quelque chose de la gêne ou est Mr. Desprez et de l'hésitation dans laquelle nous Sommes pour les Secours à lui fournir, on lui a retiré près de 25 Millions de dépôts ; en sorte qu'il avoit par ce genre d'opérations assez Semblable à nos Soldes de Comptes courants, une Masse constante de Soixante dix Millions de fonds sédentaires, les uns appartenant en propriété à des capitalistes dont l'inquiétude sera de courte durée si nous intervenons ici de notre efficace protection, les autres appartenant temporairement à de grands comptables qui trouveraient difficilement avec avantage pour eux un autre dépositaire de leurs mobiles valeurs.

Mr. Desprez a eu les Soixante autres Millions d'Emprunts soit par l'échange d'obligations Contre des acceptations sur Paris qu'il a escomptées à la Banque et sur la Place, et au dehors, Soit en délivrant au Trésor Public des mandats à terme sur la Banque.

L'analyse de sa Situation est donc qu'il devient personnellement débiteur de cent cinq Millions qu'il a procurés au Gouvernement sur l'aliénation d'environ 105 Millions d'obligations de Receveurs généraux.

C'est ici le cas de nous rappeler, Messieurs, les Explications importantes que nous avons eues de Mr. Desprez dans nos précédentes conférences il nous a assuré que sur les obligations déposées par lui Cinquante Sept Millions étoient imputables aux besoins de l'an 13 pour des recouvremens en retard, et que les Quarante huit Millions applicables à l'an 14 avoient pour objet des dépenses relatives à ce service.

Il en résulterait que les Cinq cent millions d'obligations créées en l'an Quatorze pour une Somme égale de Contributions directes et indirectes à écheoir sont à peine entamés, et existent en nature au Trésor Public.

Il en résulte encore qu'il n'est pas de Valeurs plus solides et mieux garanties que les obligations.

Après cet exposé dont les élémens ont été puisés dans les Livres de M. Desprez ou dans ses conversations avec nous, il nous a renouvellé sa première demande d'un Secours extraordinaire en ce mois de Quinze cent mille francs par jour Sur obligations que la Banque lui escomptera indépendamment de la Somme de Huit cent mille francs que le Ministre du Trésor Public réclame de nous par chaque jour d'Escompte.

Au moyen de cette Somme de Quinze cent mille francs par jour ou de 30 Millions d'ici au 20 Brumaire, Mr. Desprez est certain de maîtriser la Place, de Soutenir le prix de l'obligation, de voir revenir les prêteurs et de suppléer à tous ses engagemens. Nous serons aisément de son avis, Messieurs, si nous ne l'avons point oublié que Mr. Desprez possède habituellement Soixante dix Millions de Dépôts qu'il convient aux prêteurs de lui rendre ou de lui laisser quand ils sauront qu'il peut faire tête à l'orage et aux quels Capitaux je verrais même impossibilité de donner une autre direction dans les conjonctures présentes.

Mais sans nôtre appui, sans notre Vote de trente Millions pour le mois ses ressources cessent Son énergie l'abandonne.

Qu'arriverait-il alors ?

Les Prêteurs des 105 Millions d'obligations voulant les réaliser subitement ou par nécessité ou par frayeur ne trouveraient point à Vendre. L'obligation seroit à l'instant frappée de Nullité : Toutes les entreprises pour les armées, tous les Services pour le Gouvernement seraient arrêtés. L'Empereur à la veille de triompher des ennemis de la France eprouverait sa première défaite sur son propre terrein au milieu de sa Capitale, Rue de quarante Maisons qui ont accepté pour Mr. Desprez des traités qui sont venus aboutir à la Banque seraient ébranlées et en entraineroient avec elles une infinité d'autres. Les Receveurs généraux des contributions directes tous en compte courant avec Mr. Desprez ne payeraient plus ; et la Banque elle même qui a trente cinq millions d'obligations et trente cinq Millions au moins d'effets en portefeuille reposant sur des obligations Seroit perdue. Il n'y a donc pas à balancer : et je conclus pour que les trente Millions demandés par M. Desprez soient successivement mis à sa disposition en ce mois.

Paris le dix Vendémiaire an 14.

(Signé) Dame

Opinion de Mr Sevene : Doctrine de prêteur en dernier ressort

Messieurs & Chers Collègues.

Nous avons fait comme ce Pilote imprudent qui se confiant sans réserve à la bonté du bâtiment, et à la faveur d'un vent en poupe vogue toutes Voiles dehors, et s'endort sur le gouvernail éveillé par le Tonnerre cherchera-t-il le Port le plus Voisin, ou courra-t-il le Risque de se briser contre ces mêmes Digues protectrices qui dans un tems ordinaire eussent assuré le succès de son Voyage ? Si ce Pilote n'est pas dénué d'expérience, il saisira le timon avec fermeté il louvoiera avec Sagesse ; il semblera même prendre de vue le port : mais ce sera pour y arriver plus surement et sans avaries.

Mes chers Collègues, excusez cette métaphore, mais imitez-la. Dans la tempête le pilote dont je parle, pour que nous l'ayons trop bien imité pendant le beau tems.

Qu'avons nous fait alors que notre réserve étoit riche ? nous avons escompté abondamment. Encore si renfermés dans nos Sages règlemens ces Escomptes eussent garni le portefeuille d'effets aux échéances prescrites payables à Paris et résultant d'opérations ordinaires il nous eut été en quelque Sorte impossible d'excéder ces escomptes bornés naturellement par de Vrais besoins.

Mais par notre desir d'être plus utiles encore ; Sollicités journellement tantôt par un prétexte Spécieux, tantôt par des considérations légèrement adoptés et quelquefois par la pusillanimité qui ne sait pas refuser, nous avons escompté beaucoup trop d'effets sur les Départemens ; ces effets par leur nature d'un recouvrement lent couteux et tardif ont occasionné une émission de billets qui créant une abondance factice ont amené des opérations hardies, prolongées en reposant sur la Banque dont elles ont du nécessairement épuiser la Réserve, du seul apperçu de la nécessité de la rétablir pour escompter de nouvelles obligations dont a exigé le recouvrement en Espèces. On n'a pas vu que les billets pressés sur la Place pendant ces recouvrements tardifs, et accroissoient à Paris la pénurie d'écus en attendant l'abondance, et par ce cercle vicieux, nous avons erré dans un mouvement Stérile entre la grande Remise, le Numéraire mobile qui dès lors a manqué partout.

Dans des tems ordinaires, sans doute la Crise actuelle eut été retardée ; les circonstances l'ont accéléré. Des circonstances politiques, impérieuses, violentes sont survenues brusquement accompagnées de la preuve de la malveillance. Des besoins réels ont desséché la réserve de la Banque, et la crise a pris un caractère d'exagération qui quoique factice rendra notre manœuvre pour revenir à L'Etat naturel pénible et difficile.

Certes nous Sommes obligés de reconnoître la Vérité des principes que nous a développés notre Collègue M. Delessert. Le retrait des billets termineroit les embarras de la Banque. Sans doute mais si nous adoptions cette mesure sevère Si nous nous dirigions brusquement vers le Port : ne nous briserions nous pas contre ces mêmes Digues que nous n'aurions pas [dû] perdre de Vue ? après nous avoir accusé d'imprudence ne nous accuseroit-on pas avec raison d'impéritie et de pusillanimité ? Que faut-il donc faire ? Louvoyer avec prudence et courage pour arriver sans avaries. Oui nous arriverons, et le passé deviendra une leçon pour l'avenir.

Je dis que nous arriverons puisque je ne vois pas de Déficit chez les Débiteurs de la Banque qui cependant ont tout besoin d'aide. Mon portefeuille renferme des Engagemens de deux Sortes. Le Commerce Français (j'exclus près la Guerre au mouvement intérieur) de la consommation et de la reproduction nous a fourni une masse limitée de papier Solide, résultat d'opérations matérielles et bornées. Le Portefeuille contient ensuite des obligations ou des Lettres de Change qui reposent encore sur des obligations. ma confiance en ces valeurs est d'autant plus réfléchie, que je vois payer avec exactitude et les contributions et ces obligations ; que je vois Le Gouvernement propriétaire de Toutes celles de l'an 14 directement et fortement intéressé a maintenir le crédit en faisant acquitter exactement à mesure d'échéance le peu qui reste en circulation de celles de l'an 13. je dis le peu qui reste parce que les avances des Receveurs équivalent à un Véritable payement de ces obligations.

Mais si par une imprudente timidité nous accroissons la gêne et la peur du moment ; je ne vois plus de terme à la Série des dérangemens partiels qui amèneront une crise générale et mortelle.

Vous avez entendu le rapport de Votre commission : si je l'ai bien saisi les besoins d'urgence ne nous jettent pas hors de mesures Vous pourrez y pourvoir Sans accroître l'émission des billets d'une manière disproportionnée avec ce que l'Etat naturel de la Place en comporte et en exige en quelque Sorte. Il faut que la peur vraiment panique comme toutes les choses absurdes et violentes ait un terme prochain ; et le rétablissement d'une confiance raisonnée sera le terme de nos inquiétudes.

Je propose en conséquence que nous déterminions d'une manière positive la quotité des Escomptes extraordinaires à attribuer au Trésor Public et à son banquier qui sentiront eux-mêmes combien il leur importe de rester plutôt en deça qu'au dela de cette quotité qui sera fixée ; que l'Escompte ordinaire soit limité à 120 francs par action et maintenu au moins à ce taux, jusqu'à ce qu'on pourra l'augmenter.

J'ai Senti comme notre Collègue Mr. Delessert qu'il étoit à propos que chaque Régent fixât son opinion. C'est pourquoi j'ai déposé la mienne dont je veux courir toute la Responsabilité, comme je l'ai fait quand j'ai combattu pour les principes qu'il ne faloit pas perdre de Vue dans le trouble du calme.

Aujourd'hui je crois de mon devoir d'abandonner (mais momentanément) la sévérité des principes pour Sauver cet utile établissement et pour prévenir des désordres incalculables.

3 Octobre 1805

(Marge : Escomptes)

Le 4 Vendémiaire an 14 il a été pris à l'Escompte une Somme de f 4,801,361. 52. qui a produit f 37,944. 82.

Le 8 Vendémiaire An 14 il a été pris à l'Escompte une Somme de f 3,614,949. 10. qui a produit f 28,140. 90.

Le Directeur Général expose que la mesure adoptée par l'arrêté de la Régence du 8 du courant pour reprimer l'abus des mandats sur la Banque fournis par appoint audessous de f 500 vient encore d'être éludée par quelques comptes courans qui ont abusé de la disposition de cet arrêté portant autorisation de payer en espèces les appoints des traites acceptées payables à la Banque ils ont envoyé ce matin leur notes d'acceptations, et il a paru que les notes payables à la Banque, ont été ajoutées aujourd'hui même au moment où on leur a présenté les traites pour en recevoir le payement.

Il est à craindre qu'un grand nombre de débiteurs de traites, employent la même Ruse pour puiser dans les caisses de la Banque les écus qu'il est si important d'y conserver.

(Marge : proposition du D.eur gal sur les moyens d'éviter le payement des appts en espèces.)

En demandant les ordres de la Régence, Le Directeur Général propose de décider en principe que l'on refusera de payer par appoint, les traites acceptées payables à la Banque de France, par les comptes courans qui n'ont accepté ce mode que depuis l'arrêté de la Régence du 8 du courant.

(Marge : Discussion)

La proposition du Directeur Général donne lieu à une très longue Discussion. On combat même l'exception proposée en Se fondant sur ce qu'il est inconvenant que la Banque ait deux poids et deux mesures ; sur ce qu'il n'est pas juste qu'elle paye par appoint, lorsqu'on ne lui en a pas fait les fonds en

Espèces ; sur ce qu'enfin il faudrait prendre pour les traites une mesure aussi générale, que celle adoptée pour les mandats par appoint.

On observe que la Banque ne veut que reprimer ou prévenir les abus ; que ces abus ne peuvent avoir lieu pour les traites acceptées payables à la Banque, par ceux qui étoient dans cette habitude immémorialement avant l'arrêté du 8 du courant ; traites qui sont dans les mains de tiers-porteurs ; que la Banque ne peut renvoyer sans exposer les acépteurs qui ont leurs fonds dans sa Caisse, ce qui pourroit donner lieu à l'inconvénient grave du protêt qu'il faut plus que jamais éviter.

(Marge : Les appoints des traites pbles a la Banque seront payés par elle à ceux à qui en a été remise avant le 10 rendt. Ct.)

Le Conseil après avoir entendu les Censeurs arrête qu'on **continuera à payer avec appoint en Espèces les traites acceptées payables à la Banque dont la note aura été remise avant le dix Vendémiaire courant. [introduction d'un traitement préférentiel des Maisons ayant déposé une demande avant le 10 vendemiaire / 2 Octobre]**

(Marge : demande de numéraire par M. Chorin, Grandjean & Cie.)

On renvoie au Comité Central une Lettre de M. M. Chorin Grandjean & Cie qui demandent du numéraire contre Billet pour le payement de leurs ouvriers. [credit crunch]

(Marge : proposition du D.eur gal d'une souscription de 200 mille f pour fournir du numéraire)

Le Directeur Général expose qu'il n'entrevoit pas comment la Banque pourra continuer son service du moment jusques dans les premiers Jours de Brumaire. Il revient et insiste Sur la proposition qu'il a faite le Huit du courant d'ouvrir une souscription par laquelle deux cents maisons de Paris S'obligeraient à faire venir en numéraire une Somme dont le minimum Serait trente mille francs et le maximum Cinquante mille. Il Se Soumet personnellement à faire arriver Cinquante mille francs. **[tentative de mobilisation de place type JP Morgan 1907]**

(Marge : Discussion.)

La discussion s'établit sur les moyens les plus prompts de se procurer des Espèces à la Banque.

(Marge : Le Comité Central autorisé à toutes les mesures capables de procurer du numéraire / moyens.)

Après une longue discussion Le Conseil arrête qu'en conformité de Ses attributions, Le Comité Central achettera toutes les matières d'or et d'argent qu'il pourra recueillir sur la Place, en exceptant les Espèces au type de l'Empire ; qu'il recevra toutes les Soumissions qui lui Seront faites, pour Vente de piastres, arrivages d'écus ou Du Dehors ; qu'il enverra des obligations dans les Départements ou l'Escompte lui en sera facile, et les retours en écus prompts. Qu'enfin il prendra toutes les mesures de prudence et de célérité qu'exigent les besoins de la Banque, qu'il pourra faire vendre des obligations en se concertant toutefois avec Mr. Desprez.

(Marge : remerciemens de Mr. Desprez pour les secours qui lui ont été accordés.)

Par une Lettre du 11 Vendémiaire an 14 Mr. Desprez remercie la Banque de tout ce que la Régence a bien voulu faire dans la Séance d'hier pour lui procurer les moyens d'assurer le Service qu'il fait pour la Compagnie chargée du Service de l'an Quatorze. Cette Compagnie adresse les mêmes remerciements par l'organe de M. Desprez.

(Marge : offre de Mr Desprez de faire contribuer la compagnie qu'il représente aux frais qu'occasionnerait les circonstances. - adopté.)

Mr. Desprez observe que les opérations extraordinaires de la Banque pour porter sa réserve en numéraire à une Somme proportionnée à l'émission de ses Billets devront occasionner beaucoup de frais. Il demande l'autorisation de s'aboucher avec le Directeur général, pour que partie des déboursés soit remboursée par la Compagnie qu'il représente. Adopté.

(Marge : communication du President aux Princes et Ministres de la résolution de la Bque.)

Le Président annonce qu'il a rendu compte aux Princes et Ministre du Trésor Public des mesures adoptées hier par la Régence pour soutenir le Service de M. Desprez. il en a reçu les témoignages de la Satisfaction la plus complette.

(Marge : renvoi au ministre du trésor de la Copie du procès-verbal.)

Quelques Membres craignent que la Banque n'ait pas été suffisamment autorisée dans ces mesures par le Gouvernement on relit la Lettre du Ministre du Trésor Public du huit du courant. elle paroit absolument tranquillisante Sur ce point. Le Conseil arrête qu'il Sera répondu à cette Lettre et que l'on joindra à la Réponse la Copie du Procès Verbal de la Séance d'hier.

Séance Levée.

(Signés) Thibon, P.Perregaux, B. Delessert, Doyen, Mallet Ainé, L. Moreau, Jaume, Cordier, J.A. Davillier

9 Octobre 1805

Le 11 Vendémiaire an 14 il (3 Octobre) a été pris à l'Escompte une Somme 3,229,506. 21. qui a produit f 24,944. 86.

Le 15 Vendémiaire an 14 (7 Octobre) il a été pris à l'Escompte une Somme de f 3,129,582. 54. qui a produit f 24,120. 77.

(Marge : Des Caisses)

Celui des Caisses est composé de M. M. **Récamier** et Marmet.

Le Conseil arrête 1°. que les Correspondants ne pourront désormais remettre que du papier fait par **sur la place revêtu de trois Signatures** [credit crunch] de personnes réputés Solides conformément aux Statuts de la Banque, et qu'ils ne remettront plus de plus longues échéances que deux mois.

(Marge : Le retour des oblig[ati]ons en espèces Seulement.)

2°. Que le retour des obligations ne pourra être fait qu'en Espèces.

(Marge : Vérification & adoption de la liste des 200 act[ionnai]res.)

Le Comité des Livres a fait la Vérification de la Liste des deux Cents actionnaires appelés a composer l'Assemblée Générale de l'an Quatorze. Elle a été faite avec la plus grande exactitude. Elle ne donne lieu

à aucune observation. Le Conseil l'adopte il arrête qu'elle sera transcrite dans le Registre des Procès Verbaux des Séances ;

(Marge : crainte du D[irecte]ur gal sur l'interprétat[ion] donnée par le min[ist]re aux Receveurs g[énéra]ux de recevoir des billets et de les donner en payem[en]t au Trésor P[ubl]ic.)

On lit un Rapport du Directeur Général Sur les Dangers de la mesure adoptée par le Ministre du Trésor Public dans une circulaire aux Receveurs généraux du 4ème Complémentaire an 13 pour les autoriser à recevoir des billets de Banque et a les renvoyer ensuite pour les payements à faire au Trésor Public. Un membre observe que les réflexions du Directeur Général ont été appréciées par le Ministre et que la Banque recevra incessament la Copie d'une nouvelle circulaire tendant à prévenir les inconvénients qui ont donné lieu au rapport ajourné jusqu'à la Lettre annoncée de la part du Ministre.

(Marge : attente d'une nouvelle circulaire du ministre à ce sujet.)

(Marge : proposition du min[ist]re pour un avis au public.)

Le Directeur Général Soumet à la Régence un projet d'affiche ou d'avis à insérer dans les Journaux pour rassurer le Public sur la Véritable Situation de la Banque et pour calmer les allarmes toujours persistantes qui pouraient finir par altérer son crédit. [communication for crisis management]

Après une longue Discussion Le Conseil passe à l'ordre du jour Sur la proposition du Directeur Général.

(Marge : Demande du ministre du trésor d'un remboursement en espèces de 100,000 f par jour - accordé.)

Le Ministre du Trésor Public par sa Lettre du 15 Vendémiaire an 14 Demande que la Régence lui fasse donner Cent mille francs d'Espèces par jour contre billets accordé ; en tachant d'obtenir une Diminution.

On lit une Lettre de M. Turkheim Correspondant de la Banque à Strasbourg, indiquant des moyens de ranimer la circulation des Espèces. Cette Lettre ne donne lieu à aucune Résolution.

(Marge : Lettre de M. Cossey sur les moyens d'éviter le recours des demandes d'espèces.)

Une Lettre sans Date de M. Cossey communique à la Régence les moyens qu'il croit propres a prévenir l'affluence des Demandeurs aux caisses de remboursement.

(Marge : proposition de ne rembourser que les billets de 500 f)

Cette Lettre donne occasion d'examiner si pour Diminuer cette affluence, il ne conviendrait pas de Supprimer le remboursement des billets de Mille francs ; De ne rembourser que des billets de Cinq cent francs en payant toujours la même Somme, ce qui tiercerait le nombre de personnes qui seroient admises a recevoir des Ecus. On pourrait à cet effet ouvrir les Caisses une Heure plutot et les fermer une Heure plus tard.

(Marge : ajourné jusqu'après l'avis de la police sur ce point.)

ajourné jusqu'à ce qu'on ait vu S'assurer par le moyen de la Police que cette mesure ne la contrariroit point et qu'elle Seroit agréable au Public.

(Marge : crainte du D[irecte]ur Gal de ne pouvoir avoir de billets pour faire face aux C[omp]tes C[ouran]ts et au service de Mr. Desprez)

Le Directeur Général craint d'après ce qui est du aux Comptes courants ; d'après les Sommes à donner aux Services de M. Desprez, quel on manque de billets pour Suffire tant à Mr. Desprez qu'aux Comptes Courants. "L'Etat des billets annulés s'élève à f 7,640,000. il propose de Suspendre l'annulation de ceux qui rentrent dans les Caisses de Remboursement.

(Marge : 7,640,000 billets annulés. Suspension de l'annulation.)

adopté à charge que les billets rentrants par les Caisses seront enfermés dans la Serre de Réserve.

(Marge : Diminution de la quotité de l'Escompte)

Le Conseil arrête en outres que pour Suppléer à cette annulation, a partir du 22 Du courant L'Escompte Sera de nouveau diminué et réduit dans la proportion de Cent francs à Cent trente francs par action.

(Marge : Rapport de la comm[issi]on Sur la situation de M. Desprez.)

La Commission chargée de l'exécution de l'arrêté relatif aux Secours alloués au Service de M. Desprez fait Son rapport Sur la Situation de ce Service. Comme le Seul moyen d'obtenir des billets en Suffisance est la vente des obligations, Le conseil arrête que le Directeur Général Se concertera avec M. Desprez pour la Vente de ces obligations.

(Marge : vente d'obligat[i]ons pour obtenir des billets.)

(Marge : Lettre des D[irecteu]rs du Compt[oi]r Commercial contenant l'expression de leurs regrets de n'avoir pu verser 50 000 f d'écus a la Bque.)

On lit une Lettre des Directeurs du Comptoir Commercial du 17 Vendémiaire an 14 qui témoignent leur regret de n'avoir pu effectuer un Versement de Cinquante mille francs en écus qu'ils avoient destinés à la Banque ; ils ont du céder à la Volonté absolue du Préfet de la Police pour que les Caissiers de la boucherie portent aux Marchés de Sceaux et de Poissy la Somme ordinaire d'écus. [**tension sur la liquidité**]

15 Octobre 1805

(Marge : Escomptes)

Le 18 Vendémiaire an 14 (10 Octobre) il a été pris à l'Escompte une Somme de f 3,251,643. 48. qui a produit f 24,934. 56.

Le 22 Vendémiaire an 14 (14 Octobre) il a été pris à l'Escompte une Somme de f 3,637,629. 69 qui a produit f 20,715. 42.

On lit une Lettre du premier Commis par le Ministre du Trésor Public en date du 18 Vendémiaire an 14 par laquelle il transmet une circulaire du Ministre aux Receveurs Généraux en Date du 17 Vendémiaire courant pour interpréter celle du 4 Complémentaire an 13 relativement à la faculté d'admettre les billets de Banque dans leur caisse et de les renvoyer en paiement au Trésor Public pour prévenir tous les abus : le Ministre réduit à dix mille francs la Somme des billets qu'il les autorise a recevoir. il leur recommande au Surplus d'attendre que conformément à la circulaire du 4 Complémentaire, la Banque leur ait envoyé des billets annulés pour servir aux vérifications ; il leur annonce qu'il n'en enverra qu'aux Receveurs Généraux qui sont réellement placés dans des Départements où il y ait lieu de leur en verser.

(Marge : Lettres diverses sur les moyens de faire cesser la foule aux portes de la B[anqu]e) On lit diverses Lettres de personnes affligées de la foule qui assiège la Caisse de la Banque. Elles indiquent des moyens

différents pour la faire cesser. Le Secrétaire Général en fera l'extrait pour s'entendre avec la Police ; il écrira une Lettre de remerciement aux personnes qui ont donné cette marque d'interêt à la Banque.

(Marge : Communicat[ion] faite de ces moyens à la Police.) (Marge : Lettre de Mr. Benard, not[air]e à Sevres, sur la defense a lui faite de ne plus recevoir de billets de la B[an]que.) On lit une lettre de M. Benard notaire à Sevres, en date du 22 Vendémiaire an 14 Sur ce que le Receveur de l'Enregistrement à Sevres lui a notifié l'ordre de ne plus admettre de billet de la Banque. il Sera envoyé Copie de cette Lettre au Ministre des Finances, en lui faisant connaître le discrédit dont le billet de Banque peut être frappé par les ordres des Régies qui reçoivent les deniers publics.

(Marge : Communication au Ministre des finances.) (Marge : Mr. Mauger, rentier, remet 500 f. en espèces à la B[an]que.) (Marge : Remerciements.) M. Mauger rentier a remis avec sa Lettre du 18 Vendémiaire cing cents francs en écus Seul numéraire qu'il ait à sa disposition. il témoigne Ses regrets de ce que Sa fortune ne lui permet pas de faire davantage. il lui sera écrit une Lettre de Remerciment.

(Marge : Lettre de Mr. Deville, sur l'arrête de la Regence relatif aux traites acceptées payables au d[omici]le de la B[an]que) (Marge : reclamation sur le defaut de publicité de cet arrêté) (Marge : Considérations)

On lit une Lettre de M. Deville du 22 Vendémiaire an 14 dont l'objet est de réclamer contre l'arrêté de la Régence qui a décidé qu'on ne payerait l'appoint en numéraire des traites acceptées payables à la Banque, qu'aux Maisons qui auraient remis leurs feuilles d'acceptation avant le dix Vendémiaire Courant. il se plaint de ce que le bordereau de Ses acceptations a été renvoyé Samedi Dernier : et il témoigne ses inquiétudes sur le sort de celles déjà remises payables à la Banque. il observe que l'arrêté auroit du être notifié, qu'il ne peut pas avoir d'effet rétroactif ; qu'il est contraire aux Statuts de la Banque, que la confirmation obligeoit les Banquiers a accepter payable en billets de Banque, ce qui aurait les plus graves inconvénients. [**Contestation de la discrimination entre déposant**]

Le Conseil considérant que cet arrêté n'a été pris que pour faire cesser l'abus manifesté par quelques Maisons de Paris qui envoyaient à la Banque et au moment de la présentation, les traites acceptées purement et simplement, par conséquent payables à leur Domicile : que l'abus du payement des appoints des traites ainsi renvoyées aurait privé la Banque de Ses ressources pour faire les Services les plus urgents de Paris ; que la restauration progressive de sa réserve peut lui permettre de rentrer dans sa marche ordinaire, à l'égard des traites acceptées payables.

à la Banque, lorsque cette acceptation ne sera pas un après-coupt ; qu'en facilitant ainsi le payement des appoints des traites, et en faisant cesser par là les besoins de se procurer du numéraire, elle doit amener la baisse du prix de l'argent ; Le Conseil modifiant en tant que de besoin Son arrêté du onze du Courant, arrête qu'on payera les traites acceptées payables à la Banque, à la charge par les recepteurs de remettre à l'avance leurs feuilles d'acceptations indicatives d'effets dont l'échéance ne Sera pas plus longue que dix jours a partir a partir de celui ou la feuille aura été remise.

Jeudi 18 octobre 1805

Le Conseil entend la Lecture d'une lettre de Mr. Marcuet en Date de ce jour par laquelle il prie la Banque d'agréer Sa démission La Démission est acceptée avec les expressions de Regrets de n'avoir pu conserver cet estimable Collegue.

…minutes sur les elections et tirage au sors / compositions des conseil…

Le 25 Vendémiaire an 14 il a été pris à l'Escompte une Somme de 2,888,553. 96. qui a produit f 21,850. 92.

(Marge : Rapport du Directeur General remise des correspondants retenue pour le 20eme en cuivre.)

Le Directeur Général demande des explications Sur l'arrêté de la Régence du 17 du Courant, relativement aux Effets a trois Signatures a éxiger des Correspondants de la Banque lorsqu'ils lui envoyent du Papier Sur Paris : la Banque est forcée de recevoir un Vingtième en cuivre en payement des obligations des Receveurs Généraux : la Vente sur les Lieux donne de quatre à cinq pour Cent de perte. pour ne pas laisser celle perte à la charge de la Banque On avoit autorisé les Correspondants a disposer du Cuivre a leur Volonté et a en remettre la Valeur à la Banque en papier sur Paris a trois mois. Le Directeur général demande S'il doit faire vendre le cuivre Sur les Lieux, en faisant supporter la perte à la Banque (pour le faire) convertir en écus ; ou s'il doit continuer pour cette monnoie la marche Suivie jusqu'à ce jour qui consiste a recevoir du papier à trois mois et a deux signatures.

(Marge : Les retours en cuivre se feront en nature par Toulouse, dans la confiance (?) 40 lieues.) (Marge : Pour les distances les plus eloignées, du papier à 3 m[ois] au pair de 3 sig[natu]res autant que possible.)

Le Conseil arrête que l'on fera arriver en baril par des Rouliers tout le cuivre qui sera reçu par la Banque à Soixante lieues de rayon de Paris : que pour le Surplus on Suivra la marche adoptée jusqu'à ce jour, en invitant les Correspondants à se remettre autant qu'ils le pourront que des effets à trois Signatures.

(Marge : Observations du Direct[eu]r G[énéra]l sur les inconvenients qu'entraine la mesure de conferer avec Mr Desprez pour toutes les ventes d'obligations.) Le Directeur Général observe encore que lorsque la Régence a Voté un Crédit a Mr. Desprez elle a eu le projet de se procurer par la Vente des obligations une rentrée de Billets Sans lesquels elle ne pourroit pas continuer Son Service ; qu'il a été Chargé de s'entendre avec M. Desprez pour effectuer ces Ventes ; que le Besoin de se concerter et les explications qui en résultent entraîne une perte de tems qui entrave et qui même peut faire manquer les Négociations. Le Directeur général craint que Sa responsabilité personnelle Soit compromise par la latitude et par l'arbitraire de Son mandat en Susceptible. il craint Surtout que les intérets de la Banque et ceux même de Mr. Desprez ayent a Souffrir du Cause et du concours préalables à toute vente d'obligations. il prie La Régence de Vouloir bien prendre cet objet en considération et de fixer Ses pouvoirs d'une maniere absolue et positive.

(Marge : Rapport de l'arrêté sur 17 et Mr. Desprez chargé seul de la Vente des obligations.) Quelques membres observent qu'en effet le concours de Deux agents dans une affaire de cette importance peut nuire au cr[edit] de M. Desprez à celui des obligations et faire manquer le but essentiel qui est d'obtenir le retrait des billets par la Vente de ces mêmes obligations. En conséquence Le Conseil rapporte quant à ce l'arrêté du 17 Vendémiaire et declare s'en rapporter au Zèle et à l'activité et à la Loyauté de Mr Desprez pour la Vente des obligations.

Le Directeur Général met sous les yeux de la Régence une Lettre du Conseiller d'Etat Préfet de Police en date du 23 Du Courant. il rend compte de la Conférence qui a eu lieu entre le Préfet de Police, Le Secretaire Général et lui : Le Magistrat a paru Satisfait des Explications qui ont été Données. Le Conseil entend la Lecture de la Lettre du Préfet ; Le Secrétaire Général observe que le Rapport du Directeur Général et la Communication de la lettre du Préfet n'ont d'autre objet que de mettre la Régence au courant de ce qui se passe. Le Conseil ne donne aucune Suite à cette discussion.

(Petition des correspond[an]ts des maisons manufacturières de Liège.

Les Maisons chargées par les Entrepreneurs des Diverses Manufactures de Liège ont présenté au Ministre du Trésor Public une pétition dans laquelle elles ont d'abord indiqué l'Etat déplorable de ces Manufactures, et par contrecoup de tout le Département pour l'impossibilité de Se procurer les écus nécessaires au payement de leurs nombreux ouvriers. Comme le Solde du reglement de Compte de ces maisons avec les manufacturiers leur est donné en papier Sur Paris contre lequel elles ne recoivent que

des billets de Banque, ils ont demandé d'une part au Ministre du Trésor Public l'autorisation d'exporter le numéraire qu'ils peuvent se procurer à Paris : et d'autre part ils ont fait demander

(Marge : demande par Mr Carraque (?) leur mandataire de 500,000 f en écus ou bill[ets] 2 ou numéraire, l'autor[isation] d'etre exportés.) à la Banque par les Lettres de Mr. Carraque leur mandataire en date Des 16 et 18 octobre 1805 appuyés de la pétition au Ministre de mettre à leur disposition, en une fois ou périodiquement par jour une Somme de Cing cent mille billets, Soit contre effets Sur Paris. elles y évaluent à Cinq cent mille francs La Somme dont leurs Correspondants devront être chargés de faire les remises en numéraire.

(Marge : Refus motivé.) Le Conseil considérant que la Banque doit consacrer plus particulièrement Ses ressources aux besoins de Paris dont l'immense population et ouvrière éxige impérieusement une grande circulation d'Espèces ; Considérant que l'exportation des écus de la Banque auroit les plus graves inconvénients ; que d'ailleurs des maisons de Banque qui Sont Chargés des Services des manufacturiers doivent dans ces circonstances employer les ressources particulieres que Suppose une tête d'entreprise, arrêté qu'il Sera répondu à M. Carraque de maniere à lui faire connaitre les Regrets de la Régence de ne pouvoir par absolument lui accorder Des Secours dont elle a bien Su apprecier la nécessité.

(Marge : Diverses lettres sur les moyens de faire cesser la foule aux caisses renvoyés a la police) On lit Diverses lettres sur les moyens de faire cesser la foule qui assiège les Caisses de remboursement. Renvoyées au Secrétaire Général pour s'entendre avec la Police.

(Marge : Projet de Mr. Cordier pour la réalisation des payem[en]ts de Paris par des virements à la B[an]que) Mr. Cordier annonce un projet tendant a faire réaliser tous les payements de Paris par des Virements qui s'effectueroient à la Banque, ce qui ameneroit à une grande économie dans l'émission des Billets, et dans la circulation des Espèces : après quelques débats le Conseil nomme une Commission composée. [**centralisation des payements ! pour une plus grande efficacité**]

Lundi 23 octobre 1805

(Marge : Escomptes.) Le 25 Vendémiaire an 14 il a été pris à l'Escompte une Somme de 2,887,553. 96. qui a produit F. 21,850. 95. Le 29 Vendémiaire an 14 il a été pris à l'Escompte une Somme de F. 2,815,518. 96. qui a produit F. 21,755. 68.

(Marge : Prorogation pour le mois de Brumaire de l'arrété relatif au service de Mr Desprez) On observe que l'arrêté de la Régence du 10 Vendémiaire an 14 relatif au crédit ouvert aux Services de Mr. Desprez parait être borné au Seul mois de Vendemiaire ; Le Conseil après avoir entendu la Commission chargée de l'éxecution de cet arrêté, arrête qu'il Sera éxécuté pendant tout le mois de Brumaire jusqu'a concurrence des besoins dont l'Etat a été redevable (aux yeux) de la Commission et dont le maximum peut S'élever à Soixante dix millions.

(Marge : lettre de Mr. Luccant (?), sur la procédure des tribunaux, relative au payement des billets de B[anqu]e.) Le Conseil passe à l'ordre du jour sur une Lettre Sans date de M. Meraut (?) huissier Clerc d'avoué qui cru devoir adresser des observations à la Banque Sur la jurisprudence actuelle des Tribunaux en ce qu'elle tend a donner un Cours forcé aux Billets de la Banque, malgré l'assurance positive du contraire Solennellement proclamée par MM. Les Censeurs dans la derniere Assemblée générale des Actionnaires.

(Marge : Rapport de la commission pour l'examen du projet de Mr Cordier, relatif aux payements par virements.)

M. Martin Censeur a la parole pour faire au nom de la Commission nommée le 26 Vendémiaire dernier le rapport qui lui a été demandé sur le projet d'effectuer tous les payements par des Virements en Banque et d'atteindre ce but en mettant pour condition à l'Escompte que le produit n'en Seroit payé que par un crédit dans les Livres de la Banque dont l'Escompteur disposera par des mandats admissibles en acquit de Ses engagements. Cette mesure est présentée comme tendante à Supprimer l'emission des billets donnés en payement des produits des Escomptes, tandis que le recouvrement du portefeuille en fera rentrer une grande quantité, et par conséquent comme devant diminuer la circulation des billets, ce qui en dernier résultat doit dissiper la foule qui assiège les Caisses de remboursement. Le Rapporteur a envisagé cette mesure dans Ses Rapports avec le Public, avec le Commerce de Paris, avec celui des Départements, avec celui des Ports, avec les Services du Gouvernement, et Surtout avec le crédit accordé à M. Desprez qui est devenu la cause d'une grande émission. Il vote pour l'adoption de la mesure.

25 Octobre 1805

(Marge : Lettre du ministre de la marine. Demande d'un remboursement en espèces de 120m f au munitionn[ai]re de la marine. La B[an]que ne peut se charger de ce ser[vi]ce) On lit une Lettre du Ministre de la Marine du 2 Brumaire an 14. par laquelle il demande à la Banque de donner Cent Vingt mille francs contre billets au Munitionnaire de la Marine qui en a besoin pour le Service des Vivres de Brest et de Rochefort, et qui n'a pu les obtenir de l'administration des Messageries, qui est chargée habituellem[en]t de lui faire passer des Espèces. il Sera répondu que la Banque ne peut pas Se charger de faire ce Service, on invitera le munitionnaire à acheter le numéraire dont il a besoin.

(Marge : Défense du D[irecte]ur G[énér]al des Douanes à ses préposés d'Anvers d'admettre du pap[ier] sur Paris. réclamations de MM. Sautter frères à ce sujet communiquées par le B[que] ?) Le Directeur général des Douanes de l'Empire a défendu au Receveur des Douanes d'Anvers de recevoir comme auparavant du papier sur Paris en payement des Droits et lui a prescrit de ne plus accepter que du papier sur anvers ou des Espèces. M.M. Sautter frères ont adressé des réclamations contre cette mesure dont le résultat est une atteinte au Crédit Public, une diminution de Commerce, et une réduction dans les droits de Douane. M.M. Sautter frères ont adressé copie de cette réclamation à la Banque avec leur Lettre du 3 du Courant. (Marge : La Régence ne peut intervenir dans cette affaire.) La Régence croit qu'elle n'a aucun titre pour intervenir dans cette affaire.

(Marge : Demande de 30m f espèces par les Direct[eu]rs des messageries. renvoyé au D[irecteu]r G[énéra]l et au Cont[rôleur] g[énéra]l.) Une Lettre des Directeurs des Messageries Nationales fait connoître le besoin urgent de numéraire pour payer les ouvriers Des atteliers et cette administration demande Trente mille francs renvoyé au Directeur général et au Contröleur général pour y faire droit en Divisant par distributions Journalières.

(Marge : Projet de M. Cordier, sur le payement des escomptes en un crédit. Discussion. ajournement du projet.) Le Conseil entend la Lecture de la lettre projettée et ajournée aujourd'hui, sur la Mesure de payer les produits des Escomptes en un crédit qui sera établi dans les Livres de la Banque, et dont les Escompteurs disposeroient par des mandats en acquit de leurs engagements. il s'établit à cet égard une longue discussion dans le cours de la quelle plusieurs Membres lisent pour et contre des opinions écrites. après les débats, Le Président met aux voix l'ajournement de la mesure l'ajournement est adopté à la majorité.

(Marge : moyens de faire face aux services de Mr Desprez. émission de billets) On demande ensuite par quels moyens, la Banque pourra faire face aux Services de M. Desprez – on observe que Déja le crédit du Compte courant excède de beaucoup la Somme Des billets disponibles. on ne voit pas d'autres moyens d'y pourvoir que par une émission de billets nouveaux. après une mure discussion Le Conseil délibérant en conformité du §. III des Statuts Sur l'Article 4 De la Loi du 24 germinal an onze, arrête à l'unanimité et avec l'approbation de M.M. Les Censeurs.

(Marge : Timbre et Signature de 15 millions de billets.) Article 1er. En Exécution du §. 5. des Statuts Sur l'Article Quatre de la Loi précitée, Le Comité des Billets est invité a faire timbrer et Signer des nouveaux billets jusqu'a concurrence de Quinze millions.

(Marge : mise en reserve jusqu'à délibération légale de la commission.) Article 2. Les Billets Signés Seront enfermés dans la Serre de Réserve ; ils ne pourront être émis qu'en Vertu d'un arrêté Spécial de la Régence délibéré dans la forme prescrite par le §. III. des Statuts Sur l'Article 4. de la Loi cidessus cité.

Mercredi 30 octobre 1805

(Marge : Escomptes) Le 2 Brumaire an 14. il a été pris à l'Escompte une Somme de f 2,539,098. 84. qui a produit f 20,567. 98. Le 6 Brumaire an 14. il a été pris à l'Escompte une Somme de f 2,285,036. 06. qui a produit f 18,095. 62.

(Marge : Abonnement à l'histoire de l'emp[ire] français sous son 1er Empereur.) Le Conseil arrête que la Banque s'abonnera à l'ouvrage de Mr Prévost de St. Lucien intitulé : Histoire de l'Empire français Sous son premier Empereur pour trente six exemplaires selon la proposition qui en a été faite par l'auteur dans Sa lettre du 6. du courant.

(Marge : Lettre de M Nys & Cie sur un protest fait à un clerc qu'on offre de payer en [illisible] à leur séjour) On passe à l'ordre du jour sur une Lettre Sans datte de Mr Nys C. & Cie (?) reçue le 7. du courant par laquelle cette Maison fait connoître à la Banque un protêt fait le 30 endémiaire dernier à la requête de Mr Gaillard nonobstant l'offre de payer une traite en billets de la Banque et d'y ajouter l'appoint en numéraire.

(Marge : Lettre du Direct[eur] al au Préfet de police sur les moyens de diminuer la foule Aux caisses de remboursement.)

Le Directeur Général met sous les yeux de la Régence la lettre qu'il a écrite au Préfet de Police le 4 du courant d'après les propositions du Commissaire de Police, et de l'Inspecteur général, sur les moyens de diminuer la foule qui assiège les Caisses de la Banque. Le Préfet a désiré que l'on examinat les individus qui se présentent pour distinguer les Salariés des personnes qui ont des besoins réels. Le Directeur Général lui a proposé de remettre des Sommes quelconques à la disposition de quelques Changeurs honnêtes et discrets, qui ne prendroient qu'une modique Escompte : ce qui feroit vraisemblablement baisser le taux de l'argent. mais cette mesure tourneroit contre le crédit de la Banque. Mieux vau prennoit les plus grandes précautions pour la couvrir du mistère le plus impénétrable. Le Directeur Général propose encore pour faire cesser la foule d'afficher un avis au Public pour inviter les personnes qui ont des besoins a s'adresser Directement à la Banque. On y tiendroit un Registre par ordre alphabétique et on enverroit à domicile des billets nominaux indiquant le jour et l'heure ou l'on seroit remboursé. Après une longue discussion dans la quelle on a proposé plusieurs moyens.

(Marge : Renvoyé au Comité des Livres.) Parmi les moyens proposés on a insisté Sur la nécessité de retirer les billets, ou présenter des idées Sur la maniere d'admettre à l'Escompte. Renvoyé au Comité des Livres et Porte feuilles.

(Marge : Promotion d'employés. Jacquinot conscrit. Fouré brigadier remplacé par Ourric) On lit plusieurs rapports du Caissier général Sur les promotions a faire pour remplacer le nommé Jacquinot Vérificateur qui vient de partir pour l'armée comme conscrit et du nommé Fouré brigadier des garçons de recette qui vient de mourir. Sur la proposition du Caissier Général, Le Conseil arrête

(Marge : observation du censeur Martin, sur l'inconvénient de fermer trop tot la Caisse des recettes.) Mr Martin Censeur Se plaint de ce que l'on ferme de trop bonne heure la Caisse des Recettes, et de ce que cela empêche les porteurs des mandats de Comptes Courants Sur la Banque, de Vérifier le jour même si le Compte de celui qui a fourni le mandat est suffisamment garni et de le faire débiter de ce mandat ; ce qui peut avoir de graves inconvénients pour les porteurs de titres a qui on n'a donné que ce mandat Sur la Banque.

6 novembre 1805

- 05 novembre (14 brumaire) Il a été pris à l'escompte une somme 2,202,976.02 fr. qui a produit 17,326.95 fr.
- 06 novembre (15 brumaire) a été pris à l'escompte une somme 2,181,560.70 fr. qui a produit 16,175.84 fr.
- Le conseil adopte les arrêtes suivantes :
 - Le nombre des billets confectionnés tant que pour la Caisse des Comptes Courants que pour la Banque sera définitivement arrêté dans les livres d'ordres.
 - Motivé par l'arrête de la Régence qui a ordonné l'annulation. Les billets annulés sortiraient pour la « Compte de Caisse », seront enfermés dans « *l'armoire aux trois clefs ¿* ? »
 - Le Comité des livres s'est réuni pour aviser d'établir un mode d'escompte qui concilie la disposition de la loi avec les intéresses du Commerce avec ceux de la Banque.
- Desprez annonce qu'une affaire éclatée à Hambourg pour procurer les espèces nécessaires au service des armées, l'oblige de recourir à la Banque pour payer 1,800,000 fr. Il demande que la somme soit avancée sous la promesse de la rendre en billets le 20 du dit mois. Le conseil accorde accepter la demande toujours que Mr Desprez le rendre en 20 du Courant.

07 novembre 1805 (16 Brumaire)

- L'objet de cette réunion était d'aviser efficacement aux moyens de faire cesser ou de prévenir l'affluence des individus qui assiègent les caisses de la Banque pour obtenir des remboursements des billets.
- Le Comité Central devait en faire de l'examen des causes de la crise, des résultats que cette crise a causés, et des remèdes qui pourront être les plus appropriés.
- Il faut observer aux Ministres que la situation actuelle de la Banque est de prospérité absolue, et ne vais être pas altérée par cette crise.
- Avances faites à Mr. Desprez. La Banque a été obligé d'exagérer l'émission de ses billets, cause immédiate de l'épuisement de sa réserve, donc elle voyait chaque jour paralysés des ressources. La banque espère de trouver de numéraire pour des mesures prises, **et l'arrivée de quatre millions piastres**.
- Il ne reste plus à la Banque, en il ne lui reste plus pour faire cesser le scandale maintenant.
- Il ne suffira pas avec les piastres sans s'arrêter dans les opérations qui entrainent une émission extraordinaire excédant de beaucoup la somme des billets que doivent entrer pour le remboursement en numéraire, soit pour la reconversion du portefeuille.
- *Evolution de la situation* :
 - 22 septembre, 62,000,000 billets en circulation.

 - **A partir de cette date, Escomptes Extraordinaires**, la Banque attribue ça à la surabondance des billets en circulation qui entretient la crise.
 - Aujourd'hui, le portefeuille de Commerce est réduit à 54,000,000fr. Il aura a faire rentrer 7,600,000fr par semaine + 44,000,000 billets à fin du mois en billets entrantes + 9,000,000 doivent être remboursés par Desprez.
- Le ministre du Trésor Public autorise la Banque à payer avec les nouveaux billets.
- La vente des obligations est le seul moyen de procurer la rentrée des billets, mais il faut continuer des escomptes.

08 novembre (17 brumaire)

- Des employés ont été destitués.
- Discussions sur le crédit de 1,800,000 fr. accordé à Mr. Desprez du 15 du courant. Le conseil apporte ce crédit a 2,800,000 fr. à condition que M. Desprez rendra cette somme à la Banque en billets dans le courant de la semaine prochaine.
- Se propose dans le Conseil de prendre des mesures efficaces pour parvenir au retrait des billets et de faire cesser les embarras de la Banque.
- M. Delessert : Pour rendre aux billets la confiance du Public, il faut que la masse trop considérable de billets en circulation soit réduite. Aussi, que la Banque ne remettra plus de billets dans la circulation, il est urgent de tranquilliser le Public, et que la Banque, maintenant, n'a pas de droit d'émettre des Billets. Il propose en conséquence de suspendre « espèce » (*ils disent « d'escompte » à côté*) jusqu'au moment où les Billets auront repris faveur. Il reconnaît, cependant, que la seule objection contre la suspension absolue de tout Escompte es que cela pourra gêner quelques Maisons, mais ces Maisons seront capables de trouver de l'argent ailleurs qu'à la Banque en le payant un peu plus cher, et que cet inconvénient n'est rien en comparaison du mal que produit l'état actuel des choses.
- Il y a des débats, et le Président met aux voix ces questions. Conclusions :
 - Tout Escompte extraordinaire est définitivement suspendu. Il ne pourra désormais en être accordé aucun.
 - Il ne pourra pas être pris plus de 1,500,000 francs pour chaque jour d'escompte.
 - La Régence suspend jusqu'à nouvel ordre la négociation des obligations qui sont dans la Portefeuille de la Banque.

11 novembre (20 Brumaire)

- Mr « Serene, Sevene » pose la question sur le moyen de retirer plutôt une grande masse de billets en circulation.
- Il devait avoir un moyen de mettre la Banque a couvert pour obtenir 1,700,000 fr., pour après évaluer ce qu'il y a en portefeuille.
- Le Ministre veut obtenir tous les jours 2,000,000 fr. d'Escompte, mais cette demande est considérée comme contraire aux derniers arrêtes de la Régence.

13 novembre (22 Brumaire)

- Les Agents de Change sont venus pour relever le crédit du billet de Banque. Le comite de la Banque de France a remercié les AdC pour sa collaboration.

- La cessation des paiements va occasionner une grande gêne dans la place a cause des nombreux remboursements qui en vont résulter que la Banque doit prendre ces circonstances en grande considération.
- « M. Marie » qui a suspendu des paiements a écrit à la Banque pour demander qu'elle ne fasse pas de « ¿¿poursuivre éxécutioner ??? » soit contre lui, soit contre les débiteurs.
- Le Directeur Général implore la Clémence du conseil en faveur de tous les employés qui ont inconnu la disgrâce.
- Une lettre du Ministre du Trésor Public en date 21Brumaire a été lu. Il demande « pour ? » le Trésor Public (aprox.) 1,200,000 fr. par jour. Cette lettre donne lieu à une longue discussion, car les résultats sont contraires aux promesses solennelles du Ministre énoncés au Comité Central en présence des Ministres des Finance et de la Police Générale. Cette lettre va entraver les mesures que la Banque a adoptée pour obtenir le plutôt possible la restauration de son crédit. Le Conseil arrête qu'il sera répondu dans une lettre bien motivée pour exprimer au Ministre tous les regrets de la Régence, et de pouvoir accorder l'Escompte demandé.
- Une lettre du ministre de la Police générale du 21 Brumaire qui réclame une augmentation de répartition en faveur des Mairies.
- Lettre du Directeur de l'administration de la Guerre qui réclame de 280,000 fr. par mois pour les paiements des ouvriers de Manufactures d'armes en date 18 Brumaire.
- Position vraiment affligeante ou la Banque se trouve par un mois et demi d'embarras, de défiance, et de discrédit, ne lui permet de se livrer è ses empressements, et elle ne sera pas remise à flot, tant que ses billets n'auront pas recouvré le crédit sauf lequel il ne faut pas de le dissimuler, ne pourra guères que se traîner encore pendant quelques semaines.
- Il fallait sauver la place en soutenant M. Desprez. Il fallait soutenir M. Desprez en lui donnant les moyens de faire face à tous les grands services ; il fallait assurer pour l'avenir les ressources mêmes du Gouvernement, en sauvant les obligations du discrédit qui les menaçait.
- L'agio de dix pour cent de perte sur ses billets est le précurseur trop certain et trop alarmant d'une catastrophe dont le mal serait désormais irréparable.
- Cependant la Banque s'y précipite à grand pas, si elle ne se hâte de suspendre le cours et d'employer de bonne foi et sans ménagements tous les moyens de salut qui sont encore à sa disposition. Un seul moyen efficace s'offre désormais à sa disposition, mais sa sollicitude c'est le retrait des billets tout ce qui lui commande ses comptes rendus.
- Conclusions :
 - Disparition du numéraire, qu'a paralysé toutes les ventes.
 - La Banque n'escompte presque plus « rien ? ».
 - Cependant les échéances des engagements arrivent.
 - La défiance des fournisseurs originaires repousse les renouvellements.
 - La marchandise invendue n'offre aucunes ressources.
 - La disposition des capitaux n'est plus les hasards ?
 - Les marchands ne trouvent pas à escompter sur la Place les valeurs les plus solides.
 - Emission exagéré des billets. C'est tout paralysé.

16 novembre 1805 (25 Brumaire)

- La Commission nommée pour l'arrêté de la Régence du huit Vendémiaire dernier pour faire son rapport sur les services de Mr Desprez annonce qu'elle s'est réunie hier d'après une lettre que celui-ci lui a écrite pour lui exposer ses besoins en demandant un secours de quinze cent mille francs sur obligations dont il avait besoin pour aujourd'hui 25. Et de prendre note qu'un pareil

escompte lui sera nécessaire pour le 30. S'il continue à essuyer les mêmes difficultés pour les négociations.

- Le 10 Brumaire a été accordé comme dernier secours une somme de 2,800,000 fr. à charge de la rendre en billets dans la semaine.
- Le Président de la Commission annonce que « *les besoins de Mr. Desprez étaient d'urgence ce matin, que le retard pouvait entraîner des conséquences si funestes ».* Le Comité Central, donc, a cru devoir prendre sur lui d'accorder provisoirement 700,000 fr. en obligations. *[ceci est une opération de sauvetage depuis le 6 novembre. C'est une forme de prêt en dernier ressort, mais dirigé vers un seul individu. Ceci explique pourquoi il y a eu de l'insistance, y compris par Du Pont de Nemours sur le fait que la Banque a beaucoup soutenu la Compagnie des négociants réunis. A noter que Desprez est un régent, donc une des personnes qui participe au Conseil dont on est en train de lire les comptes rendus]*
- Cette déclaration donne lieu à rappeler les motifs qui ont fait prendre à l'Agence la résolution de procurer le plus prompt retrait possible des billets en supprimant tout Escompte extraordinaire en réduisant à 1,500,000 fr. les Escomptes a donner au Commerce et au Trésor Public. *[Desprèz est si important que la Banque réduit le financement de la guerre pour le Trésor pour pouvoir dégager des ressources pour Despréz]*
- M_r Desprez observe que, comptant sur la négociation des obligations, il avait espéré pouvoir se passer des secours de la Banque; que toute négociation ayant été paralysée par la destination des fonds disponibles aux remboursements immenses qu'a nécessité la faillite de M. Récamier, et dont il a lui-même payé une bonne part, il lui a été absolument impossible de faire les fonds dont il a besoin pour ses engagements du 25 Brumaire et du 30, que la même cause peut le jeter dans les mêmes embarras pour ses acceptations du mois de Frimaire prochain. Il fait connaître les dangers d'une suspension inévitable s'il n'obtenait pas de grands secours efficaces ; il annonce en même temps qu'il ne profitera pas de la bienveillance de la Banque s'il parvient à effectuer des négociations.
- Un Membre de la Commission observe qu'il faut distinguer deux sortes d'engagemens qui peuvent nécessiter de la part de M. Desprez la demande de nouveaux secours, savoir les acceptations qui ne peuvent être ajournées, et ses engagemens sur dépôt d'obligations pour lesquels il doit tâcher de s'arranger. Cette distinction est accueillie par M. Desprez ; il renonce formellement à toute demande relative aux engagemens sur dépôt, il déclare qu'il abandonnera plutôt les obligations aux dépositaires, il réduit sa demande aux acceptations, et il déclare qu'il ne prendra plus de nouveaux engagemens personnels.
- Le Conseil se fait représenter l'État des acceptations de M_r Desprez qui sont dans le portefeuille de la Banque. M Desprez communique celui de toutes celles qu'il a payées d'ailleurs. Ces États sont examinés, il en résulte un aperçu de quinze millions.
- On considère ensuite les ressources qui peuvent diminuer cette somme. On calcule quelles acceptations qui sont dans le portefeuille de la Banque pourront être payées par des obligations que M. Desprez, ayant vendu les actions qu'il avait transférées à la Banque pour garantie du papier escompté ; et ses acceptations étant une fois retirées du portefeuille, il pourra en employer le prix à payer ses autres acceptations, sauf s'il y a lieu de remplacer le transfert des actions par des obligations.
- D'après, on calcule que les secours à donner à M. Desprez pour le mois de frimaire, même s'il ne peut rien négocier, s'élevant qu'a environ 10,000,000 fr., ne nuiront pas d'une manière bien fâcheuse au retrait des billets, et on pense que la Régence peut accorder les secours demandés. *[Pour réduire la panique, la BdF a décidé de réduire le nombre de billets en circulation, en grande partie parce qu'elle ne trouve pas espèces pour faire remonter le ratio de convertibilité.*

Mais malgré ce diagnostic, la Banque considère qu'elle va continuer à prêter à Despréz 10 millions au cours du mois à venir, alors même qu'elle veut réduire la circulation !]

20 novembre (29 Brumaire)

- 23 Brumaire, pris à l'Escompte une somme de 1,798,429 fr. qui a produit 12,720.42 fr.
- 27 Brumaire pris à l'Escompte une somme de 1,557,982 fr., produisant 12,944.29 fr.
- Une grande partie de ces Escomptes a été employée aux remboursements des acceptations de M. Récamier.
- Le Comité témoigne son étonnement de ce que les billets annulés ont été retirés du compte de Caisse conformément à l'arrête de la Régence du 15 du courant.
- Le Conseil arrête que M. Desprez sera invité à rétablir sur ses premières négociations les 3,500,000 fr. qui lui ont été avancées sur obligations que la Banque a acceptées.
- M. Desprez a réitéré à la Commission la promesse qu'il avait faite à la Régence d'appliquer le prix des actions qu'il a vendu, que le produit des obligations qu'il pourra négocier a diminuer la somme de 14,053,000 fr. dont la Banque consent a lui faire les avances.
- La discussion d'établis ensuite sur la question si on accordera à M. Desprez le nouveau secours de 14,053,000 fr. dont il a besoin pour payer les engagements annoncés par la Commission jusqu'à 10 nivoise. La Banque répond qu'après les engagements pris pour M. Desprez avec la Commission et avec la Régence, les 14,000,000 seront bientôt réduits à 9,000,000, et que cette émission commandée pour les circonstances impérieuses n'empêchera pas l'économie effective d'un retrait de 3,000,000 à 3,500,000 de billets par semaine.
- Conclusions :
 - La Banque fera à M. Desprez les avances nécessaires pour l'acquis des engagements énoncés en l'Etat rédigé par la Commission, montant a 21,850,000 francs a partir du 1er Frimaire jusqu'à le 10-14 Nivoise.
 - Ces avances sont accordées à M. Desprez à condition (1) de certifier l'Etat de ses engagements rédigés par la Commission. (2) De déclarer qu'il n'en a pas et qu'il n'en prendra pas d'autres qui poussent le mettre dans le cas de demander de nouveaux secours. (2) De se charger exclusivement de ceux qu'il a contractés. (4) De compenser d'abord sur les Escomptes qui lui seront accorés journellement le montant d'effectif qu'il a dans le portefeuille de la Banque, montant a 8,174,000 fr. (5) D'appliquer le prix de ses actions et le produire des obligations qu'il pourra vendre.
 - Ces avances seront faites à M. Desprez par Escompte d'obligations d'effets de commerce ayant les qualités requises pour les statuts et règlements.

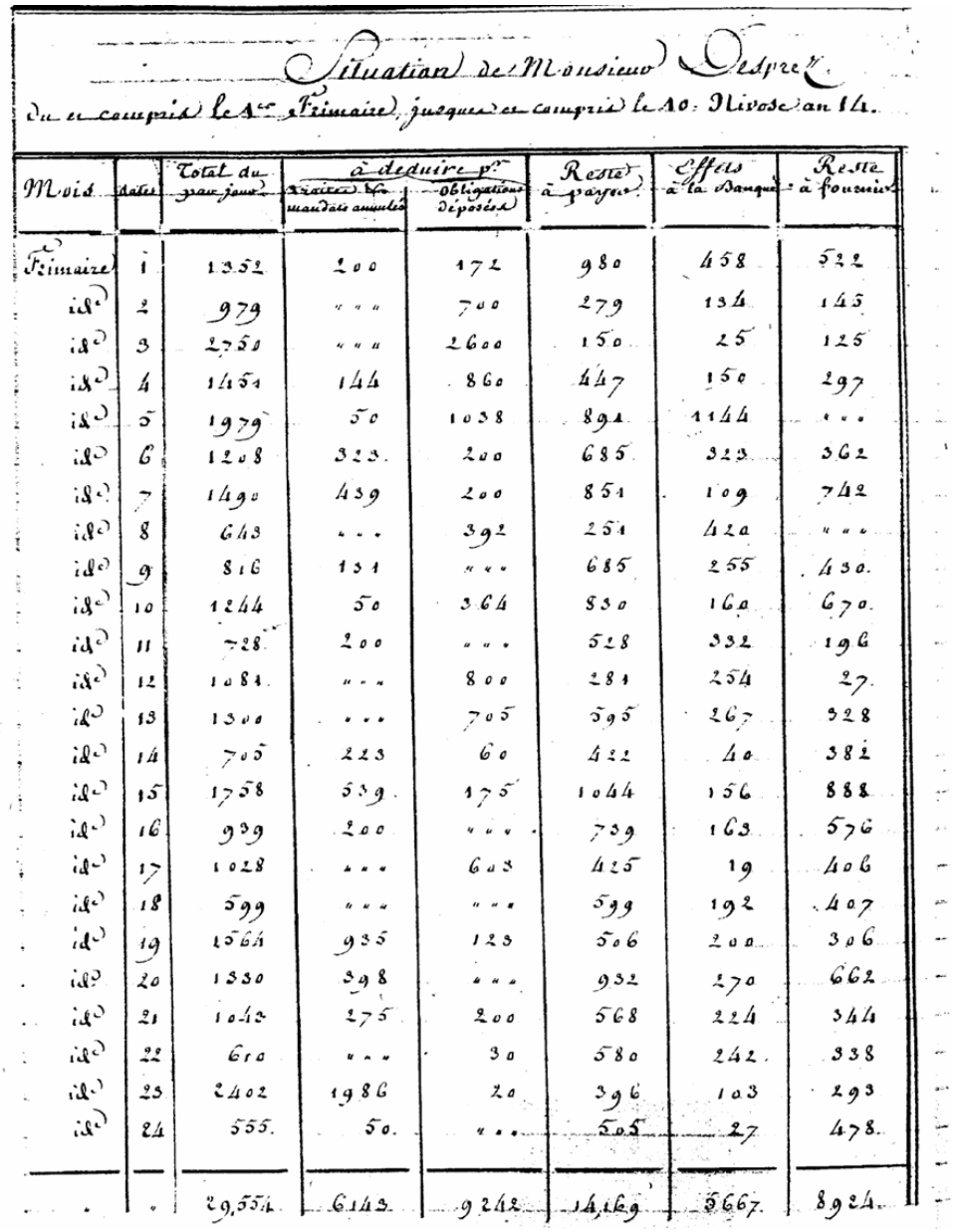
6 Frimaire 1805 (27 novembre 1805)

- 30 Brumaire, pris à l'Escompte 1,160,616 fr., qui a produit 8,006.75.
- 4 Frimaire an 14, pris à l'Escompte une somme de 1,412,192 fr., produisant 9,616.15 fr.
- Un membre observe que puisque le retirement des billets est le seul moyen efficace de remettre la Banque à flot, il conviendra de s'arrêter sur les opérations qui tendent a en augmenter la circulation, Il faudra suspendre l'achat des piastres qui vu le cours actuel font sortir en billets dix pour cent au-dessus des écus qu'elles procurent [ceci est lié au fait qu'il y a un agio/discount de 10% qui continue et qui est tel payer un billet revient à payer 10% de plus qu'en pièces]. Le conseil arrête qu'il ne sera plus acheté de piastres sur place que contre des obligations.

- Le Ministre du Trésor Public, le jour avant (5 Frimaire), a demandé l'échange de 2,000,000 d'obligations au 30 Frimaire contre pareille somme d'obligations au 30 Pluviôse.
- La Banque répond que la crise à laquelle la Banque s'est résignée pour soutenir les services du Gouvernement exige plus que jamais l'application d ces principes constitutifs et conservateurs, et que la rentrée des billets est la seule ressource pour faire cesser la crise.
- Le Conseil arrête qu'il ne pourra à l'avenir être fait aucun échange d'obligations sans l'autorisation formelle du Comité Central.

7 Frimaire 1805 (28 novembre 1805)

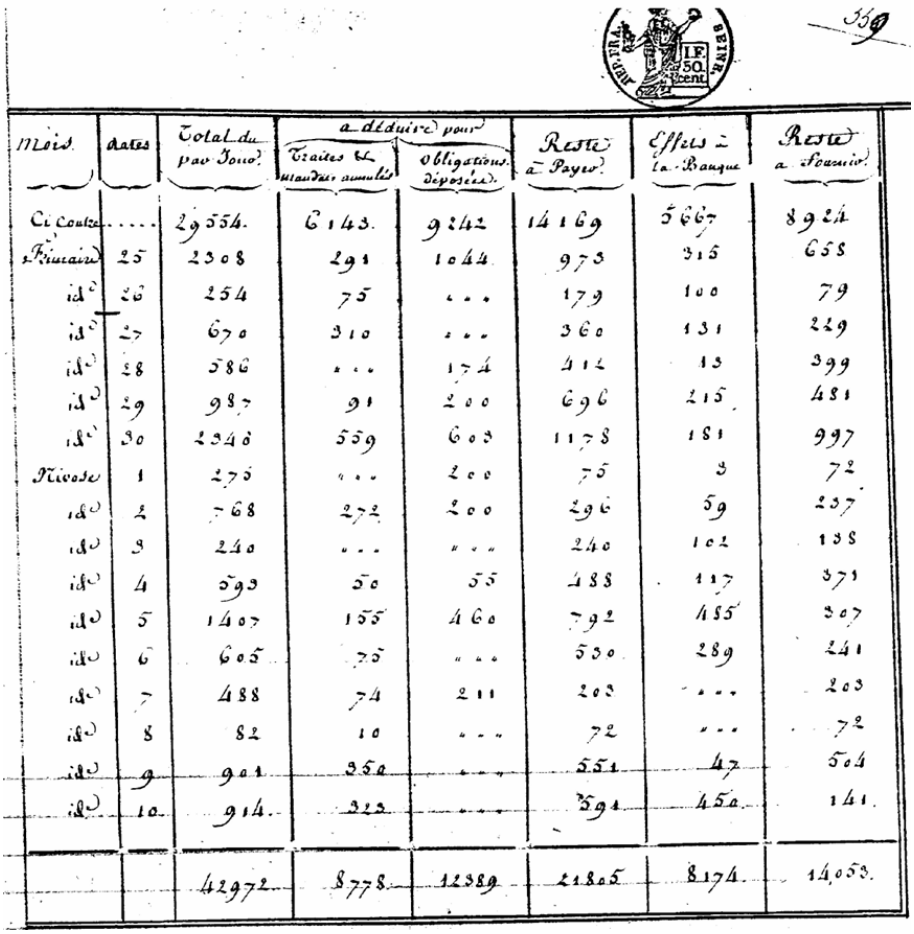
Situation financière de M. Desprez, le 1 Frimaire an 14.



Situation de Monsieur Desprez

du et compris le 1er Frimaire jusques et compris le 10 Nivose an 14.

Mois	dates	Total du jour jour	à deduire pr. traites non mandats annulés	à deduire pr. obligations déposées	Reste à payer	Effets à la Banque	Reste à fournir
Frimaire	1	1352	200	172	980	458	522
id.	2	979	" " "	700	279	134	145
id.	3	2750	" " "	2600	150	25	125
id.	4	1451	144	860	447	150	297
id.	5	1979	50	1038	891	1144	" "
id.	6	1208	323	200	685	323	362
id.	7	1490	439	200	851	109	742
id.	8	643	" "	392	251	422	" "
id.	9	816	131	" "	685	255	430
id.	10	1244	50	364	830	160	670
id.	11	728	200	" "	528	332	196
id.	12	1081	" "	800	281	254	27
id.	13	1300	" "	705	595	267	328
id.	14	705	223	60	422	40	382
id.	15	1758	539	175	1044	156	888
id.	16	939	200	" "	739	163	576
id.	17	1028	" "	603	425	19	406
id.	18	599	" "	" "	599	192	407
id.	19	1564	935	123	506	200	306
id.	20	1330	398	" "	932	270	662
id.	21	1042	275	200	568	224	344
id.	22	610	" "	30	580	242	338
id.	23	2402	1986	20	396	103	293
id.	24	555	50	" "	505	27	478
		29,554	6143	9242	14,169	5667	8924



Mois	dates	Total du pay Jour	a déduire pour Traites et mandats annulés	a déduire pour Obligations déposées	Reste a Payer	Effets à la Banque	Reste a Fournir
Ci Contre		29554.	6143.	9242	14169	5667	8924
2 Frimaire	25	2308	291	1044	973	315	658
id°	26	254	75	...	179	100	79
id°	27	670	310	...	360	131	229
id°	28	586	...	174	412	13	399
id°	29	987	91	200	696	215	481
id°	30	2948	559	603	1178	181	997
Nivose	1	275	...	200	75	3	72
id°	2	768	272	200	296	59	237
id°	3	240	...	...	240	102	138
id°	4	593	50	55	488	117	371
id°	5	1407	155	460	792	485	307
id°	6	605	75	...	530	289	241
id°	7	488	74	211	203	...	203
id°	8	82	10	...	72	...	72
id°	9	901	350	...	551	47	504
id°	10	914.	323	...	591	450	141.
		42972	8778	12389	21805	8174	14053.

- Desprez promesse réduire les 21,850,000 francs, en y appliquant d'abord le plus qu'il pourrait vendre de manière que les Escompte extraordinaires ne peuvent pas excéder 16,000,000 francs.

13 Frimaire (4 décembre 1805)

- Le 7 frimaire an 14 (28 novembre 1805), il a été pris à l'Escompte une somme de 1,229,878 francs, qui a produit 8,455.6 fr.
- Le 11 frimaire an 14 (2 décembre 1805) il a été pris à l'Escompte une somme de 1,045,644.42 francs, qui a produit 7,149.65 fr.
- Le Directeur Général observe que pour l'arrêté du 6 du courant, M. Desprez doit remplacer dans quinzaine en piastres espèces, les piastres en monnaie d'or déposées à la Banque et pour lesquelles il a été crédité de neuf cent mille francs ; que cette opération de donner des billets contre de l'or est consacrée par l'usage, et fondée sur d'anciens arrêtés de la Régence. Il demande si les anciens arrêtés sont rapportés implicitement par celui du 6 frimaire courant, ou si le remplacement exigé de M. Desprez n'est qu'une mesure particulière, qui ne nuit point aux anciens arrêtés. Le Conseil arrête qu'il en sera jugé au nouvel ordre, à l'exécution des arrêtés qui ont autorisé la remise des billets sur des dépôts de monnaie d'or et d'argent.
- M Martin au nom de M le Censeur, après avoir pris des notes sur la situation des Comptes courants des Départements, observe que depuis longtemps la Banque a plus d'un million en Espagne chez le Marquis de la Colonilla ; que plusieurs Correspondants sont en retard pour des sommes très considérables ; que dans le moment où il est d'une si grande importance de retirer des billets, il convient que la Banque se hâte de rappeler l'un et l'autre fonds. Le Directeur

Général est entendu, il donne des explications satisfaisantes sur les causes du retard, qui tiennent presque toutes à ce que la Banque renvoie le papier qu'on lui remet sur Paris, en ne recevant que du numéraire ; mais les écus ne sont pas dans les Caisses des Receveurs Généraux, qui demandent qu'on leur donne terme jusqu'à vers la fin du mois. On a cru devoir prendre cette mesure plutôt que d'accepter du papier sur Paris. Le Comité Central atteste qu'à cet égard la Correspondance est très active, mais que les retards tiennent aux circonstances. Le Directeur Général ajoute quant au M de la Colonilla, qu'il existe entre la Banque et lui un Compte d'intérêt ; qu'on a cru devoir lui laisser des fonds pour être en mesure de faire face aux opérations de piastres à Amsterdam. Arrêté qu'il sera écrit au Marquis de la Colonilla pour l'inviter à faire des retours le plutôt possible en faveur de la Banque sur Paris.

- On lit un rapport du Directeur Général sur l'arrêté que la Régence après le 6 du courant, portant qu'il ne sera plus acheté de piastres à Paris que contre des obligations. L'obligation de ces arrêtés est de ne pas exposer la Banque à émettre des billets, par le moyen même qu'elle prend pour alimenter sa réserve, mais il n'y a eu jusqu'à présent qu'une seule personne qui ait consenti à livrer 3474 piastres contre des obligations.
- Il y a une discussion. Le Directeur Général entendu ce rapport confirme ce qu'il a avancé. Il dit que sans les Piastres, la réserve ne serait pas aujourd'hui de plus de 4 millions. Il ajoute que les obligations lui sont beaucoup demandées, et qu'il en aurait placé beaucoup s'il y avait été autorisé.
- D'autres membres pensent qu'il faut continuer l'achat des piastres en matières, parce que leur fabrication alimente la réserve de la Banque; parce qu'on en approvisionne les Départemens ou les caisses dont on les retire actuellement; parce qu'aussitôt qu'elles sont arrivées à Paris, cette fabrication augmente physiquement la circulation générale des espèces; parce que l'achat des piastres et matières est un échange réel de billets contre des écus, et que, quelles que soient les circonstances, ces billets ne viennent pas de suite au remboursement; ils invitent le Conseil à considérer que le haut prix des piastres a encouragé les spéculations; qu'il en résulte beaucoup, que vraisemblablement il y en a beaucoup en route; que les spéculateurs ont pris à cet égard des engagements qu'il faut les mettre en mesure de remplir; que pour cela il faut acheter leurs piastres, sauf à en réduire le prix à cinq livres dix sols.
- D'ailleurs les mêmes membres pensent que la Régence doit prendre en grande considération l'état affligeant de la place ; la pénurie est extrême ; la rareté du signe monétaire détermine progressivement la position des maisons qui ont des besoins. Le taux de l'argent s'élève en proportion de ce qu'il devient plus rare. Cette rareté nuit encore essentiellement au crédit des obligations qui sont offertes, en sorte qu'on ne trouve pas même le seul emploi de cette position, ce que la Banque trouve des secours plus abondants au Commerce. Mais pour atteindre ce but il faut se hâter de porter la réserve au point nécessaire, pour que la Banque puisse sans danger augmenter la circulation des billets d'or, ou ne peut accélérer l'augmentation de la réserve que par l'achat des piastres ou matières. On propose, en conséquence, de mettre à la disposition du Directeur Général toutes les obligations au-delà du 30 nivôse, de l'autoriser à les donner en échange des piastres et matières, ou d'en appliquer le produit à ces mêmes achats.
- Un membre pense que la question est d'une trop grande importance pour qu'elle puisse être décidée sans de plus mûres réflexions. Le Conseil ajourne à la séance prochaine, et provisoirement il suspend toute opération relative à l'achat des Piastres en matières, tant à Paris qu'à Amsterdam.

NOTE : Le marquis de la Colonilla était Français, pas trop connu, s'appelait Bertrand Douat.

20 Frimaire 1805 (11 décembre).

- Le 14 frimaire (5 décembre) porté à l'Escompte une somme 1,272,585.52 francs, qui a produit 8,994.26 francs.
- Le 18 frimaire (9 décembre) an 14 porté à l'Escompte une somme de 1,190,749.26 francs, qui a produit 8668.11 francs.
- Un second rapport du Directeur Général porte qu'il a prévenu le Marquis de la Colonilla de la lettre écrite à sa maison pour la Banque le 15 du courant, pour lui demander la remise des fonds qui lui ont été confiés. Le correspondant a promis de confirmer cette lettre de la Banque. Il a proposé en même temps de prendre des traites sur sa maison au change du jour, pour lesquelles il remettrait des billets ; mais il a ajouté qu'il ne peut payer à Madrid qu'en *vales dinero*, attendu qu'il ne reçoit le montant des remises de la Banque qu'en ces *vales dinero* qui font en Espagne **l'office de monnaie (**peut-être qu'ils veulent dire Vales Reales ??**)**. D'après cela, le Directeur Général opine qu'il conviendrait d'attendre que le change fût amélioré, avec d'autant plus de raison que la Banque reçoit deux pour cent d'intérêt par mois sur les fonds qu'elle a en Espagne.
- On lit une lettre du Marquis de la Colonilla du 11 décembre 1805, par laquelle il adhère aux propositions du Directeur Général et offre de faire escompter par M. Boucherot et Cie quarante à cinquante mille pistoles à leur Maison au plus court terme possible ; il ajoute que, vu la possibilité de couvrir entièrement en peu de jours la Banque, il la prie de lui faire connaître le solde de ce dont sa maison peut lui rester redevable. Il est reconnu dans la discussion qui a lieu sur cet objet, qu'il importe essentiellement à la Banque de retirer les fonds qu'elle a en Espagne, parce qu'ils lui sont désormais inutiles, en ce que leurs recouvrements feront rentrer des billets. Le Conseil arrête que ces fonds seront redemandés à la Maison de M. de la Colonilla, et qu'à cet effet il lui sera demandé des remises.
- M Martin au nom des Censeurs communique le relevé des Comptes courants des Départemens. Il se rend sur l'importance des sommes arriérées qui sont à la disposition de certains correspondants tels que MM Burnet, Lecarlier, Camaulx, Chapeau rouge, en anticipé des autres frappés de guerre. M Chaillou à Rennes doit cinq cent vingt mille francs. Il demande qu'on envoie de suite un Commissaire pour rapporter les fonds. Il s'établit à cet égard une discussion très animée dans le courant de laquelle on fait ressortir les très graves inconvénients des crédits disproportionnés qui résultent du retard des remises de fonds en faveur des correspondants. Le Comité Central assure qu'à cet égard la correspondance est toujours très active et très pressante du fait du service, proportionnée à la suite desquelles le Président est chargé du relevé fait par M$_r$ Martin. Les Censeurs en confèrent avec le Directeur Général.

25 Frimaire (16 décembre)

- M. Hervás expose que, nommé par le Roi d'Espagne son banquier à l'Ambassade de Constantinople, il est dans le cas de s'occuper d'une liquidation anticipée de toutes ses affaires de Banque ; il se trouve entravé par la difficulté des négociations dans l'étranger, par la suspension des Maisons avec qui il était en relation, par le retard qui en résulte pour les rentrées sur lesquelles il avait compté.
- Il propose, pour garantie, de porter à la Banque des traites du Gouvernement Espagnol sur le Mexique, payables en piastres fortes y existantes sur l'évaluation de cinq livres tournois la piastre, moins l'escompte d'un pour cent par mois jusqu'à l'échéance qui ont de huit à douze mois.
- Il s'oblige ensuite à remettre à la Banque, à fur et à mesure de ses dispositions, d'autres traites de M Willing et Cie de Paris, à soixante ou quatre-vingt-dix jours de date, en pistoles effectives

sur M. D'Espinosa, Directeur Général de la Caisse de Consolidation en Espagne, dont la Banque se chargerait au cours du change de Paris, ou, si la Banque le préférait, au cours des places intermédiaires, où elle les ferait négocier pour compte de M. D'Hervás.

- Les opinions se manifestent unanimement le regret de ne pouvoir admettre la proposition de M. d'Hervás. La discussion fermée, le Président met aux voix pour Oui et pour Non, s'il on lui ouvrira le crédit qu'il a demandé. Les bulletins sont recueillis dans une urne par le Directeur Général. Il résulte du dépouillement du scrutin que la Banque ne veut pas accorder ce Crédit. Un membre observe que, par le dernier arrêté de la Régence, le prix des piastres a été fixé de cinq livres huit à cinq livres dix sols ; que cependant il a dit que la Banque en a acheté à cinq livres onze. Le Directeur Général vérifie (exactitude ?) Qu'il en donne ; (**illisible)** ; le Conseil arrête que cette somme sera rectifiée, et qu'à l'avenir il ne sera plus fait de marché à livre pour les piastres achetées pour la Banque.

17 décembre (26 Frimaire).

- Nouvelles propositions de M. d'Hervás. Il propose de faire tirer sur lui à l'ordre de MM. Willing & Cie des lettres de change à deux ou trois mois de date, en somme correspondante au crédit demandé. Il les revêtirait de ses acceptations. Il déposerait à la Banque, à l'appui de ces acceptations, une somme équivalente en traites du Gouvernement Espagnol sur le Mexique, intérêt compris à 1%.
- Il conviendrait d'un remboursement progressif par de trois mois en trois mois de 1,500,000 francs, et du renouveler jusqu'à 6 en 9 mois dans cette proportion. L'opération se ferait pour la somme intégrale de 4,521,040 francs., dont il disposerait sur la Banque aux échéances indiqués dans cette proportion.
- M. D'Hervás offre des acceptations à la place de celles de M. Espinosa, mais que cette substitution ne fait pas cesser l'inconvénient d'un papier non …. Des formes exigées par la banque. Que le …. De traites offertes n'est pas même désigné, que M. D'Hervás partait pour une ambassade peur être considéré comme n'étant plus domicilié en France.
- Un membre demande ce qui a été fait pour les fonds qui restent chez le Marquis de la Colonilla sur la réponse qu'il a faite à la demande des remises. On observe que ce n'est point ce qui a été arrêté dans la séance du 30 du courant ; que l'intention de la Régence est d'accélérer la rentrée de ces fonds pour obtenir une prompte rentrée des billets. Le Secrétaire Général dit qu'il a, pour la note donnée à cet égard au Directeur Général, sur la possibilité mise en marge de l'Ordre du jour.
- Un membre pense que la Régence devrait admettre le Directeur Général aux discussions pour qu'il puisse bien se pénétrer des motifs de la Régence. Cette observation reste sans suite. Le Directeur Général est appelé ; on l'invite à prendre les moyens les plus sûrs pour réaliser les fonds d'Espagne par une rentrée de billets. Il observe que, depuis la dernière séance, les valeurs émises se sont beaucoup confirmées ; qu'il faut espérer que les dernières nouvelles politiques les fortifieront encore. On propose de l'entretenir avec M. Bouch pour savoir si, conformément à la lettre du Marquis de la Colonilla, on ne pourrait pas renouer la négociation qu'il y a proposée. Le Directeur Général observe que les remises ont été demandées à la Maison de Madrid par une lettre circulaire ; on n'a donné aucune suite à la proposition.

18 décembre (27 Frimaire an 14)

- Le 21 Frimaire an 14 (12 décembre) a été pris à l'Escompte une somme de 1,162,032 qui a produit 8192.48 francs.
- Le 25 (16 décembre) Frimaire an 14 a été pris à l'Escompte une somme de 1,118,680 qui a produit 8192.48 francs.
- Un membre propose d'extraire d'espèces des villes manufacturières. C'est autorisé à les correspondants de la Banque à Rouen, Orléans, Amiens, Troyes……
- On lit une lettre de M. d'Héritier de Cherelles reçue de M. Vaugier, Receveur Général du Département … De Loire, ce jour, par laquelle il prie la Banque de ne point faire protester ses obligations fin frimaire ; il justifie les retards sur le temps de recevoir en payement une somme de cent soixante mille francs par mandats sur M. Desprez ; il demande que la Banque lui accorde pour délai les vingt premiers jours de nivôse.
- Un membre observe que par l'effet des circonstances plusieurs Maisons sont exposées à suspendre leurs payements, quoiqu'elles soient beaucoup au-dessus de leurs affaires. Il pense qu'il serait convenable de venir au secours de ces Maisons. Il propose de nommer une Commission spéciale pour chacune de celles qui auraient des secours à réclamer. On observe que le principe de cette nature de secours a été solennellement consacré par un arrêté de la Régence du 28 Thermidor an onze ; que la Commission nommée à cette époque a proposé un mode d'exécution qui fut adopté par arrêté du six Fructidor suivant. Cet arrêté est remis sous les yeux de la Régence, qui en ordonne l'exécution. La Commission nommée à l'ordre du jour est composée de MM. Delessert, Cordier et Flory. Cette Commission sera chargée d'examiner les réclamations et la situation des Maisons qui demandent du secours à la Banque.

24 décembre (3 Nivoise).

- Le 28 Frimaire (19 décembre) ont été mis à l'Escompte une somme 2,317,003.66 francs qui a produit 15168.17 francs.
- Le 2 Nivoise (23 décembre) ont été mis à l'Escompte une somme 1,727,895.87 qui a produit 11,547.67 francs.
- On renvoie au Comité des billets la demande de M. Cressonnier demeurant à Beauvais, en date du 12 frimaire an 14, pour obtenir le remboursement de trois billets de mille francs qu'ont été perdus dans le feu, en voulant compter une plus forte somme. Le Comité est invité à examiner les détails de ces billets joints à la pétition, ainsi que le procès-verbal de l'enquête qui a constaté cet accident.
- Sur le rapport du Secrétaire Général, et d'après l'état de remboursement des billets sur les bulletins distribués dans les Mairies, le Conseil arrête que chacun de MM. les Maires est autorisé à donner des bulletins d'échange jusqu'à concurrence de trente mille francs par jour, au lieu de vingt mille.
- M. Pasquier, Correspondant de la Banque à Brest, étant en faillite, a écrit le 25 frimaire dernier au Directeur Général pour s'avouer débiteur à la Banque de f 10793. 26, pour demander ce qu'il doit porter au débit du compte de la Banque, à raison des cinq actions dont il est propriétaire.
- Le Directeur Général a aussi remis aux Correspondants de la Banque à Caen et à Namur les obligations en souffrance des Receveurs généraux de ces Départements, le premier pour 18,000 francs, le second pour 24,900 francs. Le premier a fait un envoi de 18,000 francs, qui s'est croisé avec la lettre de la Banque ; le second a reçu des remises qui ont été renvoyées ; il en annonce d'autres revêtues des formalités voulues par les règlements.

31 décembre ()

- Le Comité Central met sous les yeux de la Régence un rapport du Directeur Général, donnant le tableau et les résultats des opérations faites pour les services de M. Desprez, en exécution de l'arrête de la Régence des opérations. M. Desprez n'a plus que 497,000 francs de ses engagements dans le portefeuille de la Banque, et il en a, pour en retour, 900,000 francs en obligations des Caisses générales. M. Desprez escomptant ces mêmes obligations, et en assignant le recouvrement de ce qu'il doit à la Banque sur le produit de l'escompte, l'opération serait totalement terminée.
- Mais il reste dû par M. Desprez, pour le montant des cinq derniers comptes des frais extraordinaires, 1,023,202.68 francs qu'il a soumis au Ministre du Trésor Public, qui lui-même désire obtenir l'autorisation Del 'Empereur. Le Directeur Général rappelle l'arrêté du Comité Central du 26 Vendémiaire portant que le montant de chaque compte de frais serait retenu à M. Desprez sur le premier escompte. Cet arrêté n'a pas pu être exécuté parce que l'opération déterminée par celui de la Régence du 29 Brumaire serait postérieur ; et que M. Desprez, ne disconvenant que, d'après l'état de ses besoins, approuvé par ce même arrêté, cette somme, lors de l'échéance de ses engagements, on ne pourrait sans danger lui faire cette retenue.
- C'est dans cette circonstance que le Comité Central a été invité de tracer la marche que le Directeur Général avait à suivre pour assurer le recouvrement des frais extraordinaires. L'opinion du Comité a été que l'on ne pouvait pas arrêter les escomptes accordés par l'arrêté postérieur du 29 Brumaire ; que l'important est de conserver les suretés de la Banque pour les valeurs du portefeuille ; que, comme l'engagement de Monsieur Desprez spontanément s'est garanti par une police plus solide qui lui en est due par la Banque sur 1,800,000 piastres, qu'elle n'a payé que d'après le net produit de la monnaie, il a pensé que l'objet était d'ailleurs trop important.
- La Régence se fait représenter les lettres de M. Desprez, et notamment celle du 11 Vendémiaire an 14 rapportée dans la séance du Conseil du même jour; on lit ensuite celles des 28 frimaire et 6 Nivôse an 14; par la première, M. Desprez avait mandé quelles opérations extraordinaires faites par la Banque pour porter sa réserve numéraire à une somme proportionnée à celle de ses billets en émission devant lui occasionner beaucoup de frais, il ¿priait ? la Régence de l'autoriser à s'aboucher avec le Directeur Général, pour que, portant de ces déboursés, fût payé pour la Compagnie qu'il représentait, et qui lui paraissait juste, quoique ils étaient en partie causés pour ses besoins.

22 Janvier 1806

Envoi à Madrid; fonds chez le marquis de la Colanilla; plan en Espagne …Le Directeur Général expose qu'il a déjà plusieurs fois occupé la Régence et le Comité Central des fonds que la Banque a dans la Maison du M.quis de la Colanilla que les arrêtés ont ordonné de retirer. L'État du Commerce en Espagne, la rareté du papier sur l'Étranger, le discrédit des Vales-Dineros présentaient à la Banque la perspective de pertes très considérables sur les négociations à effectuer pour obtenir le retour de ces fonds.

Le Directeur Général a remis au Comité Central, et celui-ci communique à la Régence une lettre du Marquis De la Colanilla du 18. du courant à laquelle est joint le plan du projet de finance adopté par le Gouvernement Espagnol le 14 Décembre dernier pour retirer les Vales dineros de la circulation; le résultat de ce plan en relevant le crédit des Vales dineros peut sauver à la Banque des pertes considérables. Le Marquis De la Colanilla désire que la Banque se pénètre de tous les points de ce projet

de finance, et qu'elle fasse connaître le parti qu'elle croira devoir prendre… Le Conseil arrête que M.r Dibarrart Directeur général adjoint se rendra à Madrid avec les pleins pouvoirs de la Banque pour retirer les fonds qu'elle a chez le M.is De la Colanilla…

25 Janvier 1806

(Séance extraordinaire) …Sur la proposition d'un Membre, le Conseil vu l'abondance des écus en réserve ; vu la nécessité de conserver en nature les piastres que la Banque pourra être dans le cas de restituer, ainsi que jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, il n'en sera plus envoyé à la monnoie. On observe qu'en exécution des arrêtés de la Régence des 26 Vendémiaire et 27 Janvier dernier les caisses de la Banque sont encombrées de sols envoyés par les correspondants ; que cette abondance de cuivre coïncide avec le parti pris… d e ne plus donner de cuivre dans l'échange des sommes de trois mille francs et au-dessous (contre billets) : que de plus le port de ce cuivre occasionne une perte… La Régence rapporte les arrêtés qui ont ordonné de faire arriver le cuivre à Paris… et ordonne que la remise de ces monnaies sera faite comme auparavant en papier sur Paris à deux usances etc. Le Conseil arrête encore que le cuivre existant actuellement dans les Caisses, sera offert aux Manufacturiers de Paris et des Environs…

29 Janvier 1806

Difficile retour d'Espagne …Lettre de Mr Delacolonilla sur la difficulté des retours à faire d'Espagne. Ordre du jour. On passe à l'ordre du jour Sur une Lettre de Mr Delacolonilla relative aux difficultés des retours à faire à la Banque pour les Sommes dont il lui est débiteur. Cet ordre du jour est motivé sur la mission que la Régence a donné au Directeur Adjoint par Son arrêté du 22. Janvier dernier pour qu'il se rende en Espagne…

12 Février 1806

(restitution à M. Desprez; "différence du prix des Piastres")

Le Comité opine qu'il y a lieu à accorder à M. Desprez le crédit des f 79,236. 90, sans préjudice des droits de la Banque pour la répétition des frais extraordinaires… La proposition du Comité est mise aux voix : elle est adoptée. Les f. 79,236. 90 seront rendus à M. Desprez sous la réserve expresse de tous les droits de la Banque, non seulement pour les frais extraordinaires mais encore pour la différence du prix des Piastres qui pourra être réclamé par M. Desprez par suite des stipulations contenues dans les arrêtés de la Régence des 9, 29, et 30 Prairial an 13, dont la Banque aura à discuter l'exécution. On renvoie au Comité Central une Lettre du Directeur général adjoint… Sur la mission qui lui a été confiée…

(Observations historiques; "trois millions de piastres") …

La Crise… Dès le troisième trimestre de l'an 13… Cette prévoyance l'avait déterminée à accepter de M. Desprez trois Millions de piastres (sous la condition qu'elle lui accorderait des Escomptes extraordinaires… pour l'aider à en faire les fonds en Espagne). Mais… l'exagération dans l'émission des billets… Insuffisance dans l'arrivage des Piastres promises par M. Desprez… Privation des écus provenant du Service des Loteries… Réduction inopinée dans le recouvrement des obligations des Receveurs généraux… Deux millions eussent suffi… [plus loin] Sur Sept Millions de piastres promises par M. Desprez, elle n'en a reçu que Seize cent mille dont déficit de Cinq millions 400m francs… Ce n'est donc pas la faute de la Régence, si la crise a été prolongée…

"Observations historiques"; piastres promises de/des opérations en Espagne …Cette prévoyance l'avait déterminée à accepter de M. Desprez trois Millions de piastres (sous la condition qu'elle lui accorderait des Escomptes extraordinaires… pour l'aider à en faire les fonds en Espagne). […] Insuffisance dans l'arrivage des Piastres promises par M. Desprez. […]

Sur Sept Millions de piastres promises par M. Desprez, elle n'en a reçu que Seize cent mille dont déficit de Cinq millions 400m francs. […] Ce n'est donc pas la faute de la Régence si la crise a été prolongée, car elle n'a fait que céder au vœu impératif du Ministre du Trésor pour le soutien des grands Services de l'État…

19 Février 1806

(mission en Espagne; "procurer des Piastres") …On lit une Lettre de Mr. Dibarrart datée de Bayonne… [mesures d'urgence pour Cadix]. Le Conseil approuve la conduite de M. Dibarrart… il sera prescrit à Mr. Dibarrart de réaliser le plus tôt possible les valeurs… On lui mandera aussi de s'occuper sérieusement des moyens de procurer des Piastres à la Banque. Promotion dans les Bureaux… [suit organisation interne].

Bayonne/Cadix; sécurisation et retours; procurer des piastres …On lit une Lettre de Mr. Dibarrart datée de Bayonne, 4 février 1806, annonçant qu'au moment où il quittait Bordeaux, Le Mis de la Colonilla fit arrêter Sa Voiture pour lui communiquer une Lettre venant de Cadix manifestant des craintes sur la situation alarmante des correspondants de la Banque dans cette dernière place: cette nouvelle avait déterminé le Mis de la Colonilla à retarder la remise de Vingt mille Pistoles effectives… M. Dibarrart […] 1° de défendre […] de faire aucune remise [créanciers espagnols] & Cie; 2° de lui prescrire la remise des Vingt mille Pistoles à la maison de Vienne en Larue […] Le Conseil approuve la conduite de M. Dibarrart […] il arrête qu'il sera prescrit […] de réaliser le plus tôt possible les valeurs […] On lui mandera aussi de s'occuper sérieusement des moyens de procurer des Piastres à la Banque…

5 Mars 1806

Mandat espagnol: temporisation …Le Ministre du Trésor Public rappelle […] celle qu'il a écrite […] pour les recouvrements que l'Empereur veut la charger de faire en Espagne; […] Le Conseil arrête qu'on attendra la réponse du Ministre aux observations que la Banque lui a adressées par sa Lettre du 6. du courant Sur les recouvrements dont il lui a proposé de se charger. Suspension des Envois d'Espèces […] [Puis]

Le prix des Piastres limité à 5 f 30 c rendus à Paris…

12 Mars 1806

Acceptation du mandat de recouvrement en Espagne (Trésor) …Le Conseil arrête que la Banque accepte le mandat proposé par la Lettre du Ministre du Trésor Public du 24 février dernier, confirmée par celle que l'on vient de lire, et aux conditions […] que cette dernière contient : il arrête en outre qu'on insérera […] les clauses essentielles de cette acceptation de manière que la Banque ne puisse jamais être compromise par des événements […] et toujours sous cette condition […] que la Banque ne se charge de l'opération proposée que pour le Compte du Trésor Public. […] Le Ministre promet […] le secours et la protection du Gouvernement Espagnol pour le transport des Piastres sur les terres d'Espagne et pour leur sortie de ce territoire. Il pense que les Correspondants de la Banque pourront trouver en Espagne les moyens de faire les retours par le moyen du Regis…

26 Mars 1806

Lettres de Madrid; décision de réaliser; mandat et retours via Bayonne …On lit deux Lettres de M. Dibarrart datées de Madrid 10 et 13 Mars 1806. Ces lettres indiquent le cours des Vales Dineros. Elles expliquent les causes des variations […]

M. Dibarrart paraît disposé à attendre l'amélioration probable pour lui des Vales dineros pour réaliser les fonds […] Un Membre observe que cette disposition […] est immédiatement contraire aux intentions bien prononcées de la Régence […] En conséquence le Conseil arrête qu'il sera écrit à M. Dibarrart de réaliser le plutôt possible les fonds dus par le Marquis De la Colonilla, et d'en faire les remises […] — On lit une Lettre du Ministre du Trésor Public en date du 25. Mars 1806 […] la Banque n'est chargée de l'opération qu'en qualité de mandataire : […] le Trésor disposera […] dans la proportion des Recouvrements; […] il y aura lieu […] à un compte d'intérêts réciproque. […] Le Trésor Public pourra disposer des Recouvrements obtenus en piastres du moment de l'avis de leur arrivée à Bayonne; quant aux retours faits en valeurs du Commerce, la Banque les escomptera au Trésor…

2 & 9 Avril 1806

(Demande de 20 000 piastres par l'Administration des Monnaies) Par une Lettre de ce jour, l'administration des Monnaies a demandé que la Banque veuille bien lui remettre Vingt mille Piastres pour une fabrication qu'elle désire effectuer en présence de M. Le Prince de Bade. — Accordé. Les Comités sont renouvellés… L'ordre du jour annonce… [situation des flux, billets, caisses]… Rapport du Comité des Livres

30 Mai 1806

(situation de caisse; "piastres effectives") …L'Ordre du Jour annonce que dans le courant de la Semaine prochaine, il y aura à Recevoir f 4,904,000… qu'il y a f. 54,620,000 billets en circulation ; qu'il est dû aux Comptes Courants f 11,7[…] ; qu'il y a f. 38,700,000 d'Espèces en Caisse non compris plus de Six cent mille piastres effectives : Le Conseil arrête que la Semaine prochaine on prendra à l'Escompte tout le papier qui sera reconnu bon. Relations à établir entre la Banque et le Trésor public…

4 Juillet 1806

(situation hebdomadaire; "environ quatre millions en piastres") …L'ordre du jour annonce qu'il y a à recevoir d'ici à la prochaine Séance f 5,500,000… qu'il y a f 54,557,000 de billets en circulation ; qu'il est dû f 10,473,000 aux Comptes courants… qu'il y a en Caisse f 41,000,000 d'espèces, sans y comprendre quatre millions en piastres. Le Conseil arrête que… on prendra tout le papier reconnu admissible… [Suit: bons de la Caisse d'amortissement et vérification des caisses].

24 Octobre 1806 (situation hebdomadaire; "Piastres en nature") …

L'ordre du jour annonce que d'ici à la prochaine [séance] il y a à recevoir f 4,683,000… Qu'il y a f 60,336,000 de billets en circulation… de Sorte que la Banque doit en tout f 81,674,000. Qu'il y a f 54,365,000 en caisse non compris quatre millions de Piastres en nature. Le Conseil arrête que… on prendra tous les effets admissibles… [Suit : renouvellement du Comité d'Escompte, vérification des caisses, dossier "billet de 500"].

6 Juin 1806:

"…il y a en Caisse f. 29,000,000 indépendamment de f. 3,600,000 en piastres et matières ; Le Conseil arrête qu'aux deux Séances… on prendra tout le papier jugé admissible…" + vérification des caisses, fabrication de papier de billets portée à cent millions…

13 Juin 1806:

"…qu'il y a f 40,000,000 de Numéraire métallique en caisse indépendamment de 3,858,000 en piastres et matières…" + débats "monnaie de cuivre".

20 Juin 1806:

"…il y a en Caisse f. 41,000,000 y compris l'or indépendamment de près de 4,000,000 en piastres…" + décision de maintenir, provisoirement, le remboursement des billets sans quarantième.

1er, 8, 14, 22, 29 Août 1806; 3, 10, 24, 31 Octobre 1806; 7, 14, 21, 28 Novembre 1806; 5, 12, 19, 26 Décembre 1806; 16, 23, 30 Janvier 1807; 6, 13, 20, 27 Février 1807: mêmes formulations situant la part des “piastres” dans la réserve d’espèces (en général “environ/quatre millions en piastres” ou variantes). Si vous souhaitez, je peux fournir un fichier listant chaque date avec son extrait complet (200 mots chacun).

Annex

Summary of Banco de San Carlos meeting minutes, 1805–1806.

02 October 1805.

- The '*Caja de la Consolidación'*, an institution created to redeem the Vales Reales[3], is experiencing several liquidity constraints due to the British Blockade of the Bay of Cádiz.
- English-made goods not permitted to be sold or circulated in the city of Cádiz. Some merchants with existing stock complained.
- The Governing Board requested information on whether the commissioners in Paris and Amsterdam had confirmed the acceptance of Bills of Exchange valued at 4 million Pesos Fuertes, issued over those places by the *Caja de la Consolidación*. The ultimate purpose of these bills is to negotiate the delivery of the 5 million pesos from Mexico and Buenos Aires, expected to arrive in Europe. Commissioners had not yet provided explicit confirmation of their acceptance, though it is reasonable to assume that they were accepted.

05 October 1805.

- Mr. Ouvrard is mentioned, to have ongoing businesses with the *Caja de Consolidación*. Payments have not yet been carried out.
- The first monthly disbursement from the *Caja de la Consolidación* expected to amount to 1 million Reales. However, nothing has arrived yet from America.
- English goods still not allowed to be sold in Cádiz.

09 October 1805.

- Mr. Ouvrard (Oubrard in the documents) authorized by the King to pass approximately 1 million Pesos Fuertes through the customs office of Vitoria free of duties, on account of the 4,968,000 Pesos Fuertes owed in arrears under the subsidy to France.

19 October 1805.

[3] Public Debt used as paper money, that suffered from depreciation since they were created in the 1780s.

- 4,000,000 Silver Reales[4] issued in Bills by the *Caja de la Consolidación* on Paris and Amsterdam. These have the sole purpose of satisfying the subsidy that Spain is required to pay to France.
- The Board requested if the *Compagnie des Négociants Réunis* provide detailed explanations on how it intends to collect the remaining balance of the subsidy.

26 October 1805.

- A vague reference to Trafalgar as the '*current political circumstances at the international level*', which leaves the State unable to meet the commitments and deliveries undertaken with foreign party agents.
- Since 1804, a clandestine payment to France, funded through the extraction of Pesos Fuertes, has been taking place throughout the Catalan border.
- Vales Reales have considerably depreciated in the last few days.

30 October 1805.

- A new royal permit will soon allow to extract an additional amount of 120,000 Pesos Fuertes, to make the necessary outstanding payments.

02 November 1805.

- An update on the *Caja de la Consolidación*. It should be delivering the payment to Paris and Amsterdam as soon as possible.

09 November 1805.

- The Board asked Mr. Hervás (the Bank's commissioner in Paris) about the arrival of the funds in order to make the necessary payments. Part of these funds was expected to be used to pay the subsidy agreed with the '*Négociants Réunis'*.
- No response received from Hervás yet.

[4] 1/10 of a Silver Peso or Piastre.

16 November 1805.

- The State Treasurer placed 14 Bills of Exchange on Paris, amounting to 50,000 livres tournois (equivalent to 200,000 reales), in order to enable the *Real Giro* to process international payments [5].
- Updates on the subsidy: Some payments were processed, though several Bills were protested and remain unpaid. Future payments in Paris and Hamburg expected to experience a 20% haircut/loss.

18 November 1805.

- Credit tightening. Considerable sums owed to the Bank by several borrowers, including the Madrid Town Hall.

23 November 1805.

- Weak financial situation. The Bank has not received its payments from the Treasury to fix its own accounts.
- Real Orden (Royal Decree): It grants permission to Mr. Mendieza, acting on behalf of Mr. Julien Ouvrard, to extract 1,000,000 Silver Pesos free of charge in order to pay part of the 4,968,000 Piastres owed in arrears under the Subsidy.

25 November 1805.

- The Governing Board inquired about the status of the Bills of Exchange held in Paris and Amsterdam, to arrange these funds in the most appropriate manner.

29 November 1805.

- Mr. Hervás bills issued in Paris were not accepted. Unspecified reasons.

04 December 1805.

- Merchants in Paris concerned about the situation in that city and in Amsterdam.
- They agreed to proceed in the way that would be most advantageous to the Bank.

07 December 1805.

[5] The *"Real Giro",* established prior to the Banco de San Carlos and subsequently administered through it, functioned as an instrument of the Spanish Treasury for international operations and the settlement of its financial obligations. In practical terms, it was the institution in charge of managing the flows of silver associated to the business of Bills of Exchange. *Moreno Fernández, Rafael. "Las demandas contra la actuación gestora de Cabarrús y demás directores del Banco Nacional de San Carlos (1782-1797)." Estudios de Historia Económica/Banco de España, 67 (2014).*

- Some bills should already have been paid in Paris upon reaching maturity by French debtors.
- The Bank asked the State Treasurer whether he could arrange the transfer of funds from there to Madrid, in the amount of 50,000 livres tournois.
- Important to obtain specie from Paris.

11 December 1805.

- Mentions specie/metallic funds coming from America, or the notes produced by its conversion.

14 December 1805.

- The past 11 December, the treasurer delivered 11 Bills of Exchange over Paris of about 50,000 livres tournois or 20,000 reales each.
- The bank insisted on raising as much cash as possible in the coming weeks given the circumstances.

21 December 1805.

- News from Bayonne (France): They received the information from the past 9 December about the Banco de San Carlos issuing 400,000 Silver Pesos (8 million Reales Vellón, i.e. 1/20 of a Peso) in Bills payable at sight over Mexico.
- The payment of the net amount is to be made immediately, either by drawing bills on Cádiz at three months' usance, or by obtaining credits on foreign places, preference being given to the place offering the most favourable exchange.
- The Banco de San Carlos neither has, nor can request, authorisation to extract the funds (silver, money) using neutral vessels from the ports of payment.
- Neutral vessels in Hamburg, authorised to sail to America, contributing positively to the negotiations.

28 December 1805.

- Mr. José Martinez de Hervás[6] tells the governing body that the 14 Bills that the Bank drawn in favour of Mr. Desprez the last 18 December 1805 were protested.
- Letter from Cabarrús: Mr. Hervás, the Bank's commissioner in Paris, has just gone bankrupt and is out of liquid assets.
- The Bank's representatives attempted to contact Mr. Hervás, with no success.
 - Bills that he had to pay on behalf of the Bank remain unpaid.
 - Mr. Hervás had to collect some amounts in the city of Paris, and he was unable to do so.
- The Bank opened an investigation.

04 January 1806.

- A letter from Mr. Hervás nephew from Paris.
 - Financial turmoil and fluctuations in the city over the past two months.
 - Several commercial houses have ceased operations, especially those linked to the French government.
 - The Banque de France is experiencing liquidity issues.
 - The Hervás family's commercial houses suspended payments on 17 December of the previous year; the company is to be liquidated.
 - The Royal Treasury will temporarily replace Maison Hervás until a new house is appointed to act as the Bank's commissioner in Paris.
- A summary of the situation in the city of Paris.
 - A series of 14 protested Bills drawn on Mr. Desprez, each amounting to approximately 50,000 livres tournois, were charged to the Bank and the *Real Giro*.
 - The Bank requested the State Treasurer to recover funds on its behalf. He argued that he was unable to send further remittances from Paris, as the city was experiencing liquidity constraints; he was, in fact, using his own funds to meet the Bank's basic obligations.

[6] He exerted as the managing director of Banco San Carlos Bank Charles in Paris when the French Revolution started. Afterwards, he was appointed by the king Carlos IV as the main representative of the Spanish government in France, exerting, in practical terms, as a Prime Minister. After the signature of the Treaty of the Subsidy, he managed the negotiations between the Spanish institutions and the French State in order to meet the obligations acquired by Spain. *Black, F. H. (2005). Diplomatic Struggles: British Support in Spain and Portugal, 1800 1810.* http://purl.flvc.org/fsu/fd/FSU_migr_etd-3708

- The Bank informed King Charles IV that, unless Banco de San Carlos were provided with liquidity in the coming days, the operations of the *Real Giro* would inevitably have to be suspended in the short term.
- The situation could persist at least until mid-1806, if the situation in Paris did not improve soon.

11 January 1806.

- News from Amsterdam. The houses Hogger & Co. (Hoppe & Co.?), *Croese & Co.*, and *Darripe & Co.* have suspended payments. The Bank prioritises the reception of the remaining fund from the Bills that were drawn to those houses.
- Problems arose with the State's debt Consolation, which has affected the Bank's margin of manoeuvre as it is a receptor of Vales Reales.
- The Bank is having liquidity issues to meet its financial commitments and keep paying remittances to the *Real Giro*. Payments to the Giro at risk of being suspended if the situation persists.
- Report on the situation of Mr. Hervás accounts.
 - It was therefore decided to suspend the bills of exchange issued by the *Caja de Consolidación* on Paris in 1805, which had been used to pay 2 out of the 4 million Pesos that the minister had advanced to the Bank on account of the arrears owed to the *Real Giro*.
 - The resolution adopted by the Government in October 1803 concerning the Subsidy was read again. Commercial Houses were urged to contribute to the satisfaction of the 4 million Pesos issued in bills by the *Caja de Consolidación*.
- Short-Term maturity bills issued over Paris, where the financial situation is complicated and uncertain.

15 January 1806.

- The governing body states that the Bank is experiencing severe liquidity issues and still has pending commitments. There is 800,000 Reales yet to be paid to the Bank by the *Caja de Consolidación,* to satisfy the subsidy. Moreover, the Bank has suspended payments to the *Real Giro*, for the same reason.
- The house "*Behic & Co*" will be appointed as the new Banco de San Carlos' Commissioner in the city of Paris.
- The governing body agreed to provide the new commissioners with funds to meet the Bank's obligations in Paris, as well as being paid for the bills of exchange that were drawn over Paris the past 7 and 11 November 1805.
- The appointment of a new commissioner is explained by the financial collapse of Mr. Hervás, which makes him unable to continue with his duties.

22 January 1806.

- About the payments to the *Real Giro*:
 - A new commission to supervise how to carry out payments to the *Giro*, created on 18 January 1806, supervised by the Ministry of the Treasury.
 - Enable the Bank to acquire the necessary funds to meet its financial commitments. The Bank no longer able to process these operations, incurring in frequent delays.

25 January 1806.

- The State Treasurer is asked about the Bills protested in Paris in December 1805.
 - These will finally be paid in Madrid, where the Treasury has the specie.
 - Concerning the 1,000,000 Silver Reales Vellón [7] due to Parisian houses, the Treasurer is expecting a letter from Mr. Ouvrard on how to proceed with this matter.
- The Board agreed to not restart yet the payments to the *Giro*, as the Treasurer's response did not provide enough guarantees to the Bank.

27 January 1806.

- The Bank is experiencing liquidity constraints, is still unable to meet its obligations. Payments to the *Giro* definitely be suspended since 1 February on.
- Mr. Sixto Espinosa, managing director of the *Caja de Consolidación*, guarantees he is going to do whatever it takes to avoid a permanent suspension of payments.
- Protested Bills in Paris, behind the liquidity issues.
- The governing body remarks that the Bank is unable to continue with the payments to the *Real Giro*, as there are no guarantees for this Bills to be repaid.
- The situation will persist until the Bank obtains sufficient specie to continue subsidising the *Giro* for the total amount of 4,456,000 reales[8], or at least to proceed with the January payment of 600,000 reales[9], so long as it remains uncertain whether the expected 400,000 reales[10] from Paris will in fact arrive.

[7] This sum was equivalent to 50,000 Silver Pesos. A Real Vellón in the early 19th century was equivalent to a one twentieth of a Silver Peso. In the present text, we will refer to Reales Vellón either as "Reales" or Rsvn. If they explicitly mention Silver Reales (1/10th of a Silver Peso), they will be named as such.
[8] 222,800 Silver Pesos.
[9] 30000 Silver Pesos.
[10] 20,000 Silver Pesos.

01 February 1806.

- The Bank's director was reluctant to proceed with the operation discussed previously. With no alternative, he requested the Minister of State (Mr. Cayetano Soler) to contribute with his own funds at the Bank to meet February payments.

03 February 1806.

- The Bank is authorised 1,000,000 reales in Vales Reales (50,000 Silver Pesos), corresponding to "*Redención de Cautivos*" (ransom of captives). The goal is to satisfy debts abroad, although these funds must be reimbursed as soon as possible.
- The governing board expressed its disappointment with this measure. The funds at "*Cautivos*" are insufficient to meet the Bank's obligations.

08 February 1806.

- The Bank will use the funds described in the previous session to proceed with the payments to the diplomatic corps in foreign countries in order to meet its obligations. This amounts to 1 million Reales Vellón (50,000 Silver Pesos).
- Financial turmoil in Paris mentioned. The Bank is experiencing difficulties in collecting its bills of exchange.
- A comment on commercial houses in Cádiz. These have made extensive use of Banco de San Carlos funds and drained its accounts in the city.

22 February 1806.

- While payments to the *Giro* could be processed in the month of February thanks to the funds transferred from "*Redención de Cautivos*", liquidity constrains and specie scarcity remain.
- It is therefore expected that the Bank will suspend payments to the *Giro* on 1 March 1806.

26 February 1806.

- The Bank's governing board agrees to keep pressuring the State Treasurer to obtain additional funds in order to keep processing payments to the *Giro*.

03 March 1806.

- The Bank has suspended payments to the *Real Giro*, as expected.
- A letter to the minister of State, Mr. Cayetano Soler:
 - It is impossible for the Bank to continue with its most immediate financial obligations abroad.
 - The situation will persist in case no further help is about to come.
 - Debts in Paris need to be consolidated and simplified, to be repaid.

05 March 1806.

- A Royal Decree (Real Orden)
 - The State authorises the Bank to use 500,000 Reales Vellón (Rs.vn.) (or 25,000 Silver Pesos), to be credited against arrears in the payment of bills of exchange issued over Cádiz.
 - The State lacks sufficient means to assist the Bank in meeting its most urgent obligations and provide the necessary funds for the monthly payments and commitments abroad.
 - Nevertheless, the Treasury will proceed to assist it in its financial distress, as it has done on other occasions, by continuing subsidising the payment of the monthly instalments.
- The Bank confirmed to have received in total Silver 1,000,000 Reales (or 50,000 Silver Pesos), divided as follows: ½ in Bills of Exchange over the city of Cádiz, and ½ in Bills of Exchange over Lisbon.
- However, there are two problems: First, these Bills are only payable in 90 days, so it will be too late for the Bank when they become payable. Second, this amount not to be enough to cover or back the Bank's obligations in the medium run.
- This amount will only serve to meet obligations for the present month, needing further assistance in a few weeks.

10 March 1806.

- A new Royal Decree (Real Orden).
 - Considering the extraordinary efforts required by the Bank, as well as the extremely delicate situation of the State's Treasury, the State and the Realm have done everything in their power to satisfy the Ban's demands.
 - Half a million Reales Vellón have already been delivered to proceed with the payments required for the present month.

- The Bank will be delivered the remaining half a million *Rsvn* and an extra 600,000 *Rsvn* as soon as possible, so the situation could stabilize.

12 March 1806.

- At present, the situation is as follows:
 - 500,000 *Rsvn* are not sufficient to cover the amount of a monthly instalment, as these are expressed in Bills of Exchange and not in Cash.
 - Discount must be applied, so the final amount will be less than that.
 - The Bank cannot account with the remaining 500,000 Reales that were going to be issued over Lisbon by Mr. Espinosa, given the current turbulences over the place of Cádiz.
 - As the situation of *Caja de Consolidación* is also compromised and at risk, it is difficult to expect any improvement in the coming weeks.

15 March 1806.

- Letters protested in Paris, each of them amounting to 55,000 Silver Reales[11].

26 March 1806.

- A Royal Decree (Real Orden):
 - The Bank shall be reimbursed for what it has advanced in this respect, so that it may be relieved from the danger in which it presently finds itself.
 - The Bank must receive a payment of 400,000 rsvn to pay the salaries of the Diplomatic Corps in foreign countries.
 - There is to be negotiation on how to deal with the arrears in the outstanding commitments of the Bank. At this very moment, it is extremely difficult for the State to meet all its obligations with the Bank and reimburse all the delayed payments to sustain the *Real Giro*.

29 March 1806.

- About *the events taking place in Paris in late 1805*:

[11] 1/10th of a Silver Peso, therefore 5,500 Pesos.

- On 19 October 1805, the Bank ordered the collection of 4,000,000 pesos which the *Caja de Consolidación* had drawn on Paris and Amsterdam, for the negotiation of bills on Mexico and Buenos Aires.
- The bills drawn on Paris were in fact collected; however, after to the bankruptcy of Mr. Hervás, instead of increasing the Bank's cash holdings, its available funds have been considerably reduced. For this reason, the Bank has scarcely any room for manoeuvre in its daily operations.
- Moreover, there is the additional and pressing problem of liquidity constraints and scarcity of specie in circulation in Europe.
- Until the peace is reached and the funds held in America can arrive, the situation cannot improve. These funds amount to 14,000,000 pesos and 600,000 Silver Reales.
- Furthermore, the Bank is unable to assemble the required to pay the dividends, and it will openly request to the Minister of Finance the necessary amount to make the payment for the current year.

- For the time being, the Bank's principal concern is the conclusion of the pending litigation in Paris, so that, once those funds have been collected, it may allow to have a better assessment of the true value of the Bank's assets.

01 April 1806.

- The Bank requests (again) to his majesty the arrears corresponding to the years 1803 and 1804.

14 April 1806.

- The house Behic & Co. is engaged in resolving all pending disputes and in recovering the amounts that are due to the Bank.
- The State Treasurer submitted a letter stating that it was impossible to deliver the requested amounts to the Bank in order to satisfy monthly payments and dividends to shareholders.
- Silver outflows start.

26 April 1806.

- A new *Royal Decree/Real Orden*, from 20 April:

 - The King, having been informed of the situation of the Bank and considering the need to pay its dividends in accordance with the shareholders' meeting, is aware of the situation.
 - The State itself is suffering the consequences of the war, as well as poor harvests, plague, earthquakes, and other calamities.
 - These causes make transferring funds to the Bank a difficult task, though the Crown will do the best.
- In the same meeting, the State Treasurer refused to make any payment as he was not authorised by the King, and the State was also experiencing budgetary constraints.
- A plan to obtain extra liquidity:
 - Redeem some of the existing Vales Dinero at the "*Real Caja de la Consolidación*", or even all of them, throughout the use of a subscription or voluntary loan.
 - Creditors of the Bank were to convert their loans into *Vales Dinero* would automatically receive, in exchange, the full amount of their loan in obligations, divided into four promissory notes issued by the Bank.

03 May 1806.

- Specie reserves are decreasing considerably, reducing the Bank's ability to meet its obligations not only abroad, but also at the national level (in mainland Spain).

07 May 1806.

- In view of the Bank's need for silver specie, the Governing Board agreed to take all necessary steps to ensure these Vales Dinero be converted into silver.
- Therefore, Mr. Manuel Sixto Espinosa would receive instructions to proceed with this action as soon as possible.

14 May 1806.

- Mr. Espinosa proposed a new arrangement to the Bank, which would in principle be positive for it. He would deliver 4,000,000 Reales Vellón (rsvn) in Bills of Exchange payable in Cádiz in Vales Reales, at 90 days' usance. The Bank would pay that amount in cash, according to the aforementioned conditions.
 - Additionally, he would deliver 2,000,000 Reales Vellón in specie as collateral for the previous operation.
 - As a result, the Bank would have the option of using this silver to replace the Vales Reales that had been advanced to the Consolidación, returning them

against the bills drawn on Cádiz; alternatively, its Vales could be remitted to Cádiz in order to settle the bills.

- The Board discussed the proposal. It was remarked that the Bank was in a delicate financial position and that it would therefore be extremely difficult to proceed with this operation without the necessary mechanisms ensuring the feasibility of this transaction. Ultimately, an agreement was reached and the Board approved it.

17 May 1806.

- The operation proposed by Mr. Espinosa some days before was materialised. Three Bills of Exchange to be payable in Cadiz were drawn, amounting to 2,061,855.32, on behalf of Benito de la Piedra, with a 90 days usance:
 - Bill 1: 666,000 Reales (rsvn).
 - Bill 2: 668,000 Reales (rsvn).
 - Bill 3: 727,855 Reales (rsvn) & 32 Maravedis.
- Moreover, 2,000,000 Reales (rsvn) will be transferred to the Bank, being paid at the Real Caja de la Consolidación in Vales Reales.
- The board formulated a request to the city of Madrid town's hall, in order be repaid for a credit amounting to about 4,014,650 Reales & 10 Maravedis.

23 May 1806.

- Mr. Espinosa issued 14 Bills on Lisbon, amounting to 600,000 Reales (rsvn), payable to the Bank, in order to continue the disbursements to the Real Giro.
- This amount should be sufficient to pay the arrears from April that remained yet unpaid. Moreover, some debts amounting 365,347 Rsvn were collected.

31 May 1806.

- A statement on Mexico:
 - There is 292,000 Silver Pesos distributed in two bills in Mexico which the Bank has not yet received.
- Difficulties in the process of silver extraction were mentioned, unrelated to the aforementioned topic.
- The Bank's shareholders inquired whether Sixto Espinosa had transferred the one million Silver Reales (100,000 Silver Pesos) in specie that he had offered as double security for the consolidation of the two million Reales in bills drawn on Cádiz. They were informed that nothing had yet been received.

07 June 1807.

- Mr. Sixto Espinosa informed that, on 4 June of the present month, he had personally received Vales Dinero amounting to 410,735 Reales Vellón and 20 Maravedis.
- Therefore, he delivered 14 Bills of Exchange drawn to the order of the Bank and charged to the commissioners, payable at 3 months, amounting in total to 414,842 Reales Vellón and 31 Maravedis (20,742 Pesos & 10 Silver Reales).
- The Governing Board emphasised the importance of this matter, remarking that the weakened state of its funds, if persisted, would not allow the Bank to meet its commitments in the coming months.

14 June 1806.

- On 10 March 1806, the Bank received 20 Bills over Cádiz amounting to 500,000 Reales Vellón (25,000 Silver Pesos), payable at 90 days in specie, in order to proceed with the monthly instalment to the Real Giro.
- A report of the governing board on the *decreasing silver and gold reserves*:
 - The shareholders were informed that the financial situation of the Bank's funds weakened considerably since several weeks ago.
 - As of 31 of last month, all available liquid assets, including the Cash Statements, the funds held by the commissioners, and the Bills payable to the Bank, amounted to 1,600,000 Reales Vellón (80,000 Silver Pesos), according to the *Teneduría de Libros* (Bookkeeping Office).
 - Moreover, the Bank must convert 35 Vales Dinero of 600 pesos each on the first day of next week, as well as it has to be paid 120,000 Reales Vellón (6,000 Pesos), which is scheduled to be charged to its accounts in early July, while the sums to the bank from abroad show no sign of being paid in the coming weeks.
 - Furthermore, the Bank is not receiving pesos to meet its payments.
 - The total cash enumerated *does not amount to even half of the obligations that must be fulfilled*, without considering the outstanding monthly payments to the Real Giro. Should the collection of Bills fail, that is, should they be protested, as has already occurred in Paris and, in fact, in Cádiz, the Bank will soon find itself in serious difficulties.
 - The board has committed to attempt to fix the situation. For the time being, and until conditions improve, the commissioners can only carry out two activities,:
 - Discounting Vales Reales.
 - Issuing bills of exchange on foreign markets in order to alleviate the situation.
 - At present, the Board hopes to avoid reaching a situation in which it would have to declare a suspension of payments or bankruptcy. At this stage, the Bank is

placing its trust in the *Caja de Consolidación* and the *Caja de Descuentos* in Cádiz[12].

18 June 1806.

- The "*Real Junta de Comercio y Moneda*" (Royal Board of Trade and Currency) authorised a wool operation that would allow the conversion into specie of 103,990 Reales and 1 Maravedi denominated in Vales Dinero.

21 June 1806.

- The Bank is about to request reimbursement of a certain amount, together with the corresponding interest, that was advanced to the *Real Dirección de Provisiones*[13] (Royal Directorate of Military Supplies).

02 July 1806.

- The Bank has received payment for several bills amounting to 51,461 Reales & 17 Maravedis.
- The Bank's reserves of gold and silver have decreased considerably.

09 July 1806.

- A royal order to the State Treasurer forwarding a petition from the board, stating the bank's dire situation and requesting prompt, effective (ready) financial aid.

12 July 1806.

- Bills remain unpaid in Paris.
- Lack of Specie in the Bank Cash accounts.
- From now on, it was absolutely impossible for the Bank to continue paying the Royal Giro beyond this month unless the Royal Treasury delivered effective/available funds and current funds. Otherwise, the Bank will suspend payments starting next August.

[12] The Banco de San Carlos' representative in the city of Cádiz, in charge of managing financial operations, payments and discounts.

[13] A Bank's division in charge of providing the necessary funds and means to the Spanish Army.